# L'ECHO DU BAS ST-LAURENT

16e ANNEE — L'Echo du Bas St-Laurent, Rimouski, le 10 février 1949 — NUMERO 49



Fortin M.le Curé Chancine,alphonse,
Rimouski Séminaire
15 mars 49


## Le feu les chasse de leur demeure

**Eveillés par l'éclatement de cartouches. — Pertes de $10,000.**

La famille de M. Gilbert Lévesque de Rimouski a passé près de la mort la semaine dernière, quand le feu s'est déclaré au cours de la nuit à la demeure qu'elle habitait (35 rue Tessier). Entre trois et quatre heures du matin, vendredi dernier, la famille fut éveillée par des bruits étranges. M. Lévesque se leva aussitôt et en sortant de sa chambre constata que la maison s'emplissait rapidement de fumée. Un coup d'oeil à l'étage inférieur lui fit comprendre la gravité de la situation.

Tandis que son épouse éveillait les enfants, M. Lévesque descendait au rez-de-chaussée où le feu faisait rage sous l'escalier. Il tenta d'appeler la brigade des incendies mais comme la communication retardait et que la fumée le suffoquait, il remonta en hâte, sortit sur le balcon et demanda de l'aide de toute la force de ses poumons. Ses cris dans la nuit calme furent entendus de la maison voisine où demeure son père M. Eugène Lévesque. On se porta en hâte à leur secours; une échelle fut placée à l'avant de la maison et toute la famille put fuir en vêtements de nuit et par un froid de quelque vingt degrés sous zéro.

Dès que le sauvetage eut été effectué, on prévint la brigade des incendies qui ne tarda pas à se rendre sur les lieux. De puissants jets d'eau furent dirigés sur le brazier et en moins de deux heures on parvenait à éteindre les flammes. Les dommages ont surtout été causés à l'intérieur par le feu et la fumée. M. Lévesque sera dans l'obligation de refaire presque tout l'intérieur de sa maison et de remplacer presque tout son mobilier. Les pertes dépassent $10,000.

La famille de M. Lévesque doit probablement la vie au fait que le bruit fait par l'éclatement de cartouches l'a éveillée au début de l'incendie. M. Lévesque avait des cartouches de carabine dans la poche d'un veston suspendu près de l'escalier de la cave, à l'endroit exact où le feu s'est déclaré. Le feu fut allumé par un court circuit et lorsqu'il eut atteint les cartouches, celles-ci ont éclaté et le bruit a réveillé Mme Lévesque qui a ensuite donné l'éveil. Pour une fois on peut dire que des cartouches ont sauvé des vies.

## Nouvelle école

Une nouvelle école vient d'être inaugurée à Magpie, sur la côte nord. Elle comprend trois classes et son coût de construction s'est élevé à $20,000. Elle a été érigée grâce à des octrois du département de l'instruction publique et sous la surveillance de M. Elie Boudreault, de Rivière-au-Tonnerre.

## M. B. Ste-Marie réélu président de la Ménagère

Lors de la première assemblée des directeurs de la Coopérative de Consommation de Rimouski, "La Ménagère", M. Benoît Ste-Marie a été réélu président. Les autres membres du conseil d'administration sont : vice-président, M. Gaston Bélanger, secrétaire, M. Rosaire Pelletier, publiciste, M. J.-P. Legaré; et directeurs : MM. Edgar Marois, Wellie Ouellet, Joseph Banville, Gérard Roy et Léopold Francoeur. Le gérant est M. Charles Belzile.



M. Benoît STE-MARIE

Au cours de l'assemblée on a enregistré une augmentation du nombre des membres de la coopérative.

## Election chez les taxis 800

Le Syndicat des Taxis 800 de Rimouski s'est donné un nouveau conseil d'administration samedi dernier. La plupart des membres assistaient à l'assemblée annuelle convoquée pour l'élection des directeurs.

M. Philippe Plante fut élu président en remplacement de M. Maurice Beaulieu dont le mandat était expiré. M. Beaulieu a été élu vice-président, M. Hilarion Lepage, trésorier et M. Gérard Boutet, secrétaire. Les directeurs élus sont MM. Antonio Lepage, Charles-Henri Morissette et Hermas Bernier.

## Soirée de cartes

Venez en foule à la soirée de cartes, pour l'oeuvre de l'Orphelinat, qui aura lieu dans la salle de réception des SS. de la Charité, mercredi à 8.00 heures p.m., le 16 février. Vous êtes priés d'apporter votre jeu de cartes; et à prix modique, il y aura un vestiaire avec un gardien.

Les prix d'assistance sont nombreux et un joli cadeau est aussi réservé au numéro gagnant du lunch.

**(Communiqué)**

## Un appel des Messagères

**Résultat d'un tirage**

A l'occasion de leur 1er anniversaire, les Messagères de Notre-Dame sont à organiser un grand ralliement pour le dimanche 20 février.

L'après-midi sera occupé par un forum qui se tiendra à l'hôtel de ville.

Dans la soirée, il y aura séance dramatique et musique, à l'auditorium du Séminaire, sous la présidence de Son Excellence Mgr l'Archevêque. On y fera la présentation de l'émouvante histoire de "Maggy". La soirée se terminera par le tirage des prix mis en réflexion.

Les enfants ne seront pas admis à cette soirée dont l'entrée sera libre. L'occasion est donc toute trouvée pour prendre contact avec les membres de ce mouvement.

## Etablissement commercial incendié à Mont-Joli

**Lourds dommages aux propriétés de M. Emile Meunier.**

Bien qu'il n'en paraisse rien à la façade demeurée intacte, de lourds dommages ont été causés à l'établissement de M. J.-Emile Meunier situé à 104, Boulevard Jacques-Cartier, par un incendie qui s'y est déclaré vers 7 heures samedi soir.

L'immeuble de M. Meunier comprenait un magasin de fer et d'accessoires électriques, qu'il opérait lui-même, et le logement de sa famille. A la suite de l'incendie de samedi, le logement est devenu inhabitable et des dommages évalués à plusieurs milliers de dollars, partiellement couverts par les assurances, ont été causés tant à l'immeuble qu'à son contenu.

Les pompiers ont été appelés sur les lieux et ont dû travailler ferme pour arrêter la marche des flammes qui, croit-on auraient été allumées par l'explosion d'un poêle chauffé à l'huile.

## Grand ralliement syndical dimanche

Le Conseil Central des Syndicats Catholiques du diocèse de Rimouski annonce la tenue d'une grande assemblée, dimanche après-midi, à l'Hôtel de Ville de Rimouski, à laquelle on fera l'étude du code du travail de la législature provinciale.

On apprenait hier que l'hon. Antonio Barrette, ministre du Travail avait décidé de ne pas proposer l'adoption du bill cette année.

Nous avons publié cette semaine une étude des principaux articles du bill No. 5 qui a été l'objet de nombreuses critiques. (Voir page 18).

Les Syndicats Catholiques de Rimouski maintiennent leurs points de vue sur le projet de loi et ils en continueront l'étude à l'assemblée de dimanche à Rimouski.

## Importante conférence vendredi

Le vice-président de la compagnie Price Brothers, M. M.R. Kane, de Québec, a accepté l'invitation qui lui fut faite et donnera une conférence à Rimouski le vendredi 18 février, à l'issu d'un dîner qui sera servi à l'hôtel St-Louis sous les auspices conjoints des deux Chambres de Commerce, Senior et Cadette. M. Kane parlera des opérations forestières de sa compagnie dans la région et particulièrement à Rimouski.

Né à Batiscan, Québec, M. Kane est à l'emploi de la Compagnie Price Brothers depuis 1902. De 1911 à 1915 il fut gérant des opérations de la compagnie à Lac-au-Saumon et fut ensuite promu gérant des opérations à Chicoutimi. En 1942 il était nommé vice-président de la compagnie, poste qu'il occupe encore.

## Façade de 461 pds

Le ministère de la Santé annonce que le nouveau sanatorium de Gaspé sera inauguré officiellement l'automne prochain. Les travaux de construction se poursuivent encore. Une fois terminé, ce santorium aura 5 étages et mesurera 461 pieds de longueur. On termine actuellement l'aménagement des différentes salles et des divers services.

## Octroi de $250,000

Le Ministère de la Santé vient d'informer les autorités du Sanatorium St-Georges de Mont-Joli qu'un montant de $250,000 est mis à la disposition de cette institution. Cet octroi est accordé en vertu du décret relatif aux subventions pour construction d'hôpitaux. Le Sanatorium St-Georges, l'hôpital anti-tuberculeux le plus important de l'est de la province, célébrera cette année le dixième anniversaire de son établissement. On sait que les premiers responsables de cette corporation sont Maître P.-E. Gagnon, conseil du roi, de Rimouski, président, le Dr J.-A. Couillard, médecin-directeur, le Dr Hermann Gauthier, médecin en chef et M. Georges Dechamplain, administrateur. Ce nouvel octroi de un quart de million arrive à point pour défrayer le coût du pavillon récemment construit et qui permettra de doubler la capacité d'hospitalisation du Sanatorium.

**N.-B. — On pourra lire en page 26 un intéressant reportage sur les activités du Sanatorium de Mont-Joli.**

## Conférence du Rev. F. René au Richelieu

La conférence du Rév. Frère René, professeur à l'Ecole de Commerce de Rimouski, jeudi le 3 février, à l'hôtel St-Louis, a été des plus intéressantes. On l'ignore peut-être, mais la Communauté des RR. Frères du Sacré-Coeur possède des missions dans un grand nombre de pays qui ne connaissent pas encore la civilisation chrétienne.

Chacune des province de l'île de Madagascar — et elle en compte plusieurs — a sa propre civilisation. Leur mission dans ce pays relève de la province canadienne d'Arthabaska, dans le Québec. C'est de ce dernier endroit que partirent le Rév. Frère René et ses confrères, pour cette grande île de l'Océan Indien, dont l'étendue égale celle de la France, de la Hollande et de la Belgique.

Sauf les missionnaires, les fonctionnaires de la France métropolitaine et les directeurs d'industries, la population d'environ quatre millions d'âmes y vit, presqu'exclusivement à l'état primitif. Il y a de nombreux dialectes, mais la langue "Hova" est assez bien comprise par toutes les peuplades issues de groupes venant d'Afrique, des Indes, des îles de l'Océanie et même, de naufragés blancs, jetés sur les côtes aux temps des premières navigations vers l'Inde et le Cathay. La population commerçante y est des plus hétérogènes.

Deux Canadiens français, MM. Guénette et Dufresne, qui y vivent depuis de nombreuses années, nous font honneur autant par leur distinction et leur vie exemplaire que par leur réussite en affaires.

La mission de nos Frères du Sacré-Coeur y est des plus prospères et obtient les meilleurs résultats aux examens, autant pour l'enseignement aux indigènes que pour celui qu'elle donne aux enfants des dirigeants du pays. Les écoles qu'elle a fondées pour ces dernier, il n'y a pas très longtemps, sont progressives et rendent de précieux services.

Tout cela ne s'accomplit pas sans de grands sacrifices de la part des missionnaires : il leur faut apprendre la langue, se plier aux exigences de la vie des indigènes, se prémunir au moyen de drogues contre la malaria, les moustiques et les morsures des puces et bien d'autres inconvénients inconnus dans nos pays à civilisation avancée.

Le distingué conférencier a parlé d'abondance durant 45 minutes et sans consulter les notes qu'il avait jetées sur de petites feuilles. Lorsqu'il reprit son siège, il fut vivement applaudi, et l'on constata que l'assistance, avec regret, voyait prendre fin ce magnifique exposé sur la vie des habitants de Madagascar, une des plus belles possessions de la vieille France.

Le conférencier fut présenté par M. Adrien Dussault, I.F., gérant de l'Association Forestière du Bas St-Laurent, et remercié par M. L.-P. Rioux, gérant adjoint de la Banque Canadienne Nationale à Rimouski. Le dîner était sous la présidence de M. Gaston Bélanger.

## Mort subite d'un ancien de Mont-Joli

Au cours de la dernière fin de semaine est décédé à l'hôpital d'Edmundston, N.-B., M. Louis-Philippe Beaulieu qui était à l'emploi du Canadian National en qualité d'instructeur des règlements de chemins de fer. Il avait été frappé par la maladie, la veille, alors qu'il se trouvait en voyage à Monk. Transporté d'urgence à l'hôpital, il est décédé à son arrivée.

Né à Mont-Joli, le regretté disparu était avantageusement connu dans toute la région. Il habitait Edmundston depuis plusieurs années et siégea même au conseil de cette ville pendant huit ans.

Il laisse plusieurs frères et soeurs dont M. Joseph Beaulieu, publiciste à notre journal et M. Charles Beaulieu, cultivateur, du 3e rang de Mont-Joli.

A notre concitoyen et à tous les membres de la famille éprouvée nous présentons nos plus sincères condoléances.

SOMMAIRE


| | |
|---|---|
| LA TAXE MUNICIPALE DE VENTE | page 2 |
| Dans nos cinémas | page 4 |
| Les Arts et les Lettres | page 5 |
| Funérailles des victimes de Baie-Trinité | page 9 |
| Les SPORTS cette semaine | page 12 |
| Bilan des initiatives de la Croix-Rouge | page 17 |
| Les Syndicats et le Code du travail | page 18 |
| Baptêmes à la Cathédrale St-Germain | page 20 |
| Le QUEBEC AURA-T-IL son INDUSTRIE de l'ACIER ? | page 23 |
| Le Sanatorium de Mont-Joli aura 600 lits | page 26 |
| Où il est question de Louis Hémon | page 27 |

# LA TAXE DE VENTE: 2%

## LE POUR ET LE CONTRE

La municipalité de Rimouski a subi depuis quelques années des transformations considérables, des améliorations dont on a déjà parlé longtemps. Les travaux les plus importants ont été réalisés dans la partie est de la municipalité où il a fallu ouvrir tout un quartier et le sillonner de rues nouvelles; d'autre part nos services municipaux ont été mécanisés.

Tout ceci a nécessité des emprunts substantiels, et une augmentation des taxes municipales. Ce fut une coïncidence malheureuse, il faut l'admettre, que les travaux d'amélioration qui s'imposaient dussent être faits au cours des années où le coût de la vie était le plus élevé.

Aujourd'hui la municipalité de Rimouski se trouve dans la même situation qu'une bonne dizaine de villes de la province : elle ne peut plus continuer à administrer ses affaires suivant le rythme du progrès sans augmenter ses revenus. Or, comme toutes les sources de revenus dont peut bénéficier une municipalité ont été épuisées, il faut recourrir à une échappatoire de nos temps modernes : la taxe municipale de vente, taxe que quelqu'un qualifiait de mal, mais de mal nécessaire.

Il faut aujourd'hui se mettre en face de la réalité et convenir qu'il n'y a que deux moyens qui puissent permettre à la ville de Rimouski de faire face à ses obligations futures : augmenter la taxe foncière et les autres taxes existantes de façon excessive ou utiliser l'échappatoire; la taxe municipale de vente. Il est certain que dans le cas présent on ne peut augmenter la taxe foncière sans porter gravement atteinte à la propriété privée. Même au taux actuel, la taxe foncière ne rendrait vraiment justice à tous les propriétaires que si la ville faisait exécuter une revision scientifique du rôle d'évaluation; c'est là l'opinion exprimée à Rimouski par le sous-ministre du Ministère des Affaires Municipales, Me E. Morin.

Partout où l'on parle de la taxe municipale de vente, on rencontre de vives oppositions; il en fut ainsi même dans les villes qui perçoivent actuellement cette taxe. A Rimouski, l'opposition officielle a été manifestée par le Syndicat Catholique de l'Industrie du Bois et l'Union des Electeurs qui fait signer une requête d'opposition et exploite des adhésions. Les raisons données se ramènent à ceci : les taxes sont déjà suffisamment élevées et une nouvelle taxe affecterait le petit salarié.

### Inconvénients d'une taxe de vente

La taxe de vente est une taxe de consommation. Elle atteint directement le budget familial et d'autant plus lourdement que la famille est plus nombreuse. Pour pallier à ce grave inconvénient, on ne saurait l'instituer sans exempter une longue liste d'articles : les produits alimentaires courants, les vêtements pour enfants, les produits pharmaceutiques, etc. Ce qui importe, c'est d'établir un juste barême de taxation de manière à ne pas affecter les familles nombreuses et les familles à revenu modique.

La taxe de vente aurait comme second défaut, au point de vue économique, d'établir une différenciation entre les municipalités qui l'adoptent et celles qui ne l'adoptent pas. Il en résulte une tendance à la contrebande. Les gens de Rimouski iront chercher en dehors de la municipalité les articles assujettis dans les magasins locaux à une taxe de vente, tandis que les gens de l'extérieur viendront en nombre moins grand acheter à Rimouski. Le commerce local serait donc exposé à souffrir des conséquences de l'imposition d'une taxe de vente de 2 p.c. Quant aux achats des étrangers à Rimouski, il faudrait souligner qu'il ne serait que juste qu'ils paient une légère taxe en achetant dans les magasins locaux, puisqu'ils bénéficient en venant chez-nous, de services qu'ils ne pourraient se procurer chez-eux. Comme le marchand aura à souffrir des tracas causés par la perception de la taxe de vente et d'une légère diminution du chiffre d'affaires, il serait dans l'ordre qu'une diminution équivalente à la diminution du chiffre de vente soit consentie dans la taxe d'affaires actuellement en vigueur. Par ailleurs, des impôts plus substantiels pourraient certainement être chargés à certaines catégories d'entreprises dont les bénéfices sont plus abondants et qui ne seront pas portés au coût d'exploitation.

### Les bons côtés de la taxe de vente

Si la taxe municipale de vente entraine des inconvénients, tant sous l'aspect social que sous celui de l'économique, il est certain qu'elle comporte également maints avantages dont il faut tenir compte.

Le premier avantage de la taxe de vente, c'est que constituant une échappatoire dans le cas présent pour permettre aux municipalités de faire face à leurs obligations, elle évite une hausse excessive de la taxe foncière qui porterait atteinte à la propriété privée.

En second lieu la taxe de vente impose dans une certaine mesure une répartition plus égale et aussi plus équitable des charges publiques. On conviendra qu'à l'heure actuelle, une certaine catégorie de citoyens ne paient pas à la municipalité une contribution raisonnable en regard de la jouissance qu'ils ont des services municipaux C'est le cas des célibataires, des jeunes filles qui ont un emploi et même des locataires.

On ne sait pas encore si la municipalité de Rimouski instituera un referendum avant d'imposer la taxe municipale de vente ou si elle se prévaudra d'un permis accordé par le gouvernement de la province.

Refuser la taxe de vente, c'est obliger la municipalité à recourir à d'autres moyens de taxation : hausse de l'impôt foncier, imposition d'un impôt sur le revenu, taxation des denrées de luxe et des amusements. Ne pas chercher une nouvelle source de revenu, c'est par ailleurs refuser le progrès, mettre la ville dans une position de recul et il est certain que personne de sensé n'y consentira.

On respecte l'opinion de ceux qui s'opposent à la taxe de vente, mais il semble que ceux-ci devraient suggérer un moyen de la remplacer.

**Paul Le BRETON**

## METHODE DOUTEUSE

Les personnes qui ont eu à fréquenter certains restaurants, ces jours derniers, ont été invitées à signer une pétition contre la taxe municipale de vente. La campagne était conduite par des membres du Crédit Social qui, habitués à ne rien faire et opposés à tout ce que font les autres, n'ont pas voulu laisser passer une si belle occasion de se faire de la propagande.

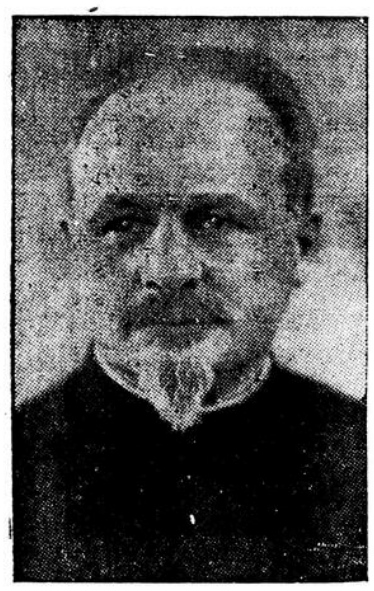
Ils abordaient les personnes qu'ils rencontraient en leur demandant : Etes-vous contre la taxe de vente ? Si l'interpellé disait "oui", ils reprenaient : "signez ici". Si l'interpellé ne savait trop que répondre, le zélé créditiste commençait son refrain (le refrain si bien connu) contre les taxes.

Nous doutons de la valeur de telles requêtes portant des signatures récoltées à la hâte et sans un exposé juste et clair de la question. Notre journal ne s'est pas encore déclaré pour ou contre cette taxe et il laisse la discussion libre sur le sujet. Il publiera d'ailleurs les points de vue qu'on voudra bien lui adresser, afin que le contribuable puisse porter un meilleur jugement.

Nous avons interrogé quelques personnes qui ont signé le manifeste des Créditistes. Certains nous ont dit qu'ils étaient contents et qu'ils auraient même signé deux fois. D'autres par ailleurs ignoraient le préambule de la requête, et d'autres encore regrettaient d'avoir signé, n'ayant pas été éclairés suffisamment avant d'apposer leur signature.

Nous doutons de la valeur de certaines méthodes utilisées par les Créditistes. C'est bien leur droit d'être contre la taxe de vente (d'ailleurs ils sont contre tout), mais ils n'ont pas le droit d'arracher des signatures pour s'en servir ensuite comme une arme, alors que ceux même qui ont signé, surtout pour faire plaisir à un ami, n'étaient pas suffisamment renseignés.

## ENCORE PRISONNIERS DES COMMUNISTES





**On est encore sans nouvelle des 24 pères Jésuites dont on annonçait la capture par les communistes à la fin de décembre. Parmi eux se trouve le R.P. Auguste Gagnon (à gauche) et le R.P. Léonard Lévesque, originaires de la région. Le R.P. Gagnon, supérieur de la mission de Sou-Chéou, en Chine, est resté parmi ses ouailles derrière le rideau de fer, depuis l'avance des armées chinoises communistes. Le R. P. Lévesque est aussi aux mains des armées communistes, dans la même ville. Il est bien connu à Rimouski où il pensionait chez M. Emile Lauzier lors de ses études classiques au Séminaire de Rimouski.**

## LA LOI DE FAILLITE

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE RIMOUSKI,
No. 10414

COUR SUPERIEURE
(Siégeant en matière de faillite)

**ROSARIO BERUBE**

de l'endroit appelé Pointe-au-Père, district de Rimouski,
Failli,

&

**HENRI-A. MARTIN,**
Syndic.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les terres et héritages sous mentionnés seront vendus aux temps et lieu respectif, tel que mentionné plus bas.

"Un certain terrain sis et situé en la paroisse de la "Pointe-au-Père étant partie des numéros soixante-"dix-huit, soixante-dix-neuf, quatre-vingt-deux et "quatre-vingt-trois au cadastre officiel de la paroi-"se de St-Germain de Rimouski, contenant environ "quatre arpents en superficie, borné au nord à H. "Létourneau, à l'est à la route à Melchior Poirier, "au sud à Dame Vve Wilfrid Ruest et à l'ouest à "Wilfrid Goulet, avec le moulin à farine et autres "bâtisses dessus construites et accessoires".

Pour être vendu au bureau du syndic soussigné le 14ième jour de février 1949, à 11 heures de l'avant-midi.

Cette vente aura le même effet qu'une vente faite par le shérif.

Rimouski, Qué.,
ce 5 janvier 1949.

BUREAU : 152-A de l'Evêché,
RIMOUSKI, P. Q.

**HENRI-A. MARTIN,**
**Syndic Licencié.**


**MONTREAL JOBBING LTEE**

MARCHANDISES SECHES EN GROS

ATTENTION

**Messieurs les Marchands, Colporteurs, Commerçants : Nous avons le plus grand assortiment de lingerie de toutes sortes jamais vu dans la Province de Québec et nous sommes prêts à vous vendre sur un système de "M" ce qui vous garantit :**

Meilleures Marchandises
Meilleures qualités
Meilleurs choix
Meilleurs prix

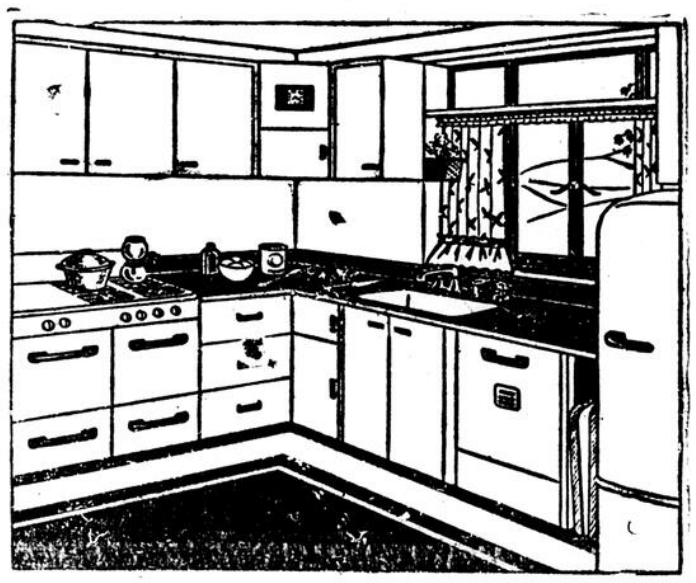
Une visite et une commande vous convaincront. Demandez notre catalogue.

**MONTREAL JOBBING Ltée**

21 - 23 St-Joseph, QUEBEC, P.Q.



**Cuisine moderne**



**LE REVE**

**DE TOUTE MENAGERE**

**Qui n'a jamais souhaité posséder une cuisine si ravissante ? Consultez mesdames OUELLET & DUBE, qui vous aideront à réaliser chez vous le rêve de votre vie.**

Ferronnerie
OUELLET & DUBÉ
9 rue St-Jean-Baptiste - Rimouski - TEL.:153

# L'ECHO DU BAS ST-LAURENT

Fondé en 1933 et imprimé à l'Imprimerie Générale de Rimouski, Ltée, 222, rue Saint-Germain, Rimouski. Membre de l'Association des Journaux hebdomadaires canadiens-français, de la Canadian Weekly Newspaper Association, de la Class "A" Weeklies o Canada Association et de la Canadian Weekly Newspaper Association (Ontario-Québec Division). Directeur, Gérard Légaré. Abonnement, $2.00 par année.

L'Echo du Bas St-Laurent, jeudi, le 10 février 1949 — 3


## Civisme et honnêteté

Toute forme authentique de civisme comporte une fierté agissante à l'endroit de sa cité, un souci de maintenir bien haute sa réputation aux yeux de ceux qui l'habitent comme de ceux qui la visitent. Les moyens les plus variés sont mis en oeuvre pour affirmer cette excellence des lieux où l'on vit : telle ville se fera remarquer par ses parcs, telle autre par la propreté de ses rues, telle autre aussi par la politesse et la prévoyance de ses représentants administratifs.

On se rend compte, pourtant, que tous les efforts les mieux intentionnés, demeureront stériles aussi longtemps qu'une cité n'aura pas établi aux yeux de tous un fait essentiel : l'honnêteté de ses habitants. Toute la publicité des Chambres de Commerce de Floride, par exemple, ne vaut rien contre l'influence des hôteliers éhontés qui chargent des prix fous pour un service médiocre, ni contre le mauvais renom que répandent instantanément les "scalpers" qui revendent avec d'énormes profits les billets de concerts qu'ils se trouvent à monopoliser.

Je ne pense pas que les "scalpers" soient une véritable menace chez-nous encore, mais il faut admettre que nous avons du progrès à faire sur ce terrain de l'honnêteté. Un ami me racontait l'autre jour comment, au sortir d'une réunion dans un hôtel de chez-nous, il se trouva soudainement sans coiffure ni chaussures : quelque citoyen (?) sans scrupules lui avait tout simplement "emprunté" son bonnet de fourrure et ses meilleurs couvre-chaussures.

Mon ami est un bon garçon, qui ne lancera pas la police aux trousses de toutes les petites crapules qui s'en prennent au bien d'autrui. S'il avait été un visiteur de passage chez-nous, toutefois, l'effet aurait été autrement plus sérieux. Vous êtes-vous déjà fait voler dans une ville étrangère ? Avez-vous déjà subi les insistances insolantes d'un conducteur de taxi acharné à vous arracher un pourboire fabuleux ? Si l'expérience vous est déjà arrivée, vous vous rappelez sûrement votre réaction : "Il fera beau quand on me reprendra dans ce sale trou !"

Sans mentionner les dommages causés à l'hôtelier dans ce cas, — qui donc saurait maintenant aller chez-lui sans redouter une répétition de l'aventure, — il faut voir comment un incident comme celui-là peut faire de tort à une cité. A quoi bon avoir des parcs et des rues bien propres si vous devez être constamment en garde contre des détrousseurs qui ne respectent ni les lieux ni les personnes ? A quoi bon de recommander la politesse et la prévenance aux employés municipaux quand vous ne pouvez laisser vos vêtements une minute sans surveillance sans les voir disparaître à jamais ? Toute campagne de civisme sera vouée à l'échec tant qu'elle ne fera pas premièrement appel au sens de la justice et à la vertu de charité.

Ce sont là de bien gros mots pour un vol insignifiant, dites-vous : je ne crois pas. Les impressions que nous gardons des lieux où nous ne faisons que passer rapidement sont faites d'un ensemble de détails, et il suffit qu'un seul de ces détails soit disgracieux pour que tout le tableau prenne immédiatement des couleurs désavantageuses.

Ce n'est évidemment pas à coup de feuillets publicitaires ou de grandioses déclarations que s'établira la relation indispensable entre honnêteté et civisme. Ici comme partout ailleurs, c'est à la famille et à l'école que reviennent les responsabilités premières. Si un enfant s'attaque à un arbre, rien ne sert de lui expliquer comment c'est là nuire à sa ville avant de lui avoir fait comprendre que son acte est avant tout, un vol. Si un propriétaire persiste à maintenir dans une condition lamentable un lambeau de terrain qui dévisage tout un quartier, rien ne vaudront tous les édits et toutes les ordonnances aussi longtemps que n'aura pas été saisie l'identité entre cette incurie et une injustice coupable.

"Le civisme, c'est une foule de petites choses", déclame une publicité populaire : oui, des petites choses comme des bonnets de fourrure, mais aussi de grandes choses comme la justice et la charité.

**Richard JOLY**

## VRAIMENT...

M. Coldwell a fait, jeudi dernier, à London, Ont., un discours réjouissant. Il a affirmé que des gens font tout en leur pouvoir pour empêcher le relèvement économique de la Grande-Bretagne. Mais, heureusement, ses auditeurs ont compris quand même que le chef de la C.C.F. offrait une excuse pour couvrir les déficiences d'un régime travailliste-socialiste qui s'appelle Attlee. M. Coldwell, qui parle avec des tons d'un moine sage de Bouddha, a encore fait observer que le gouvernement canadien s'est engagé à permettre la médecine d'Etat. Si notre gouvernement met son projet à exécution, nous aurons le spectacle de ce qui se passe en Angleterre, de médecins qui refusent d'être enrégimentés, de passer les clients comme s'ils venaient sur un "conveyor" comme dans une usine !

* * *

Les chefs d'Etat ne sont pas si bien payés qu'on le croit, révèle "Time". Prenons le cas de la Maison Blanche. L'Etat paie le personnel mais le Président le nourrit et au rythme de 2,000 repas par mois, le pauvre Truman, après avoir payé $30,000 d'impôt sur le revenu, ne gardait que $80 par semaine. Heureusement que le Congrès vient de mieux salarier son Président, surtout en lui donnant plus pour ses dépenses de voyage qui ne sont pas taxables.

—x—

Les autos neuves seront, ce printemps, plus faciles à obtenir, si l'on en croit les revues spécialisées. Les prix subiront peut-être aussi une baisse. En tout cas, les fabricants offriront plus de modèles, des raffinements dans la mécanique comme dans la carosserie. On verra probablement les premières voitures avec moteur à l'arrière, des pneus increvables, à cause de la chambre à air spéciale, qui s'useront donc sans un seul "flat". Heureux âge alors . . .

—x—

La Banque de Montréal, dans sa dernière "Revue des Affaires" fait observer que les ventes au détail, pour les magasins du Québec, en décembre, bien que plus élevées que le mois précédent, sont en volume un peu inférieures à celles de la même période de l'an dernier. Cette "Revue" note aussi que le commerce des Fêtes a été aussi satisfaisant que celui de l'an dernier, mais que les acheteurs semblent plus circonspects pour la marchandise à prix moyen. Le temps peu conforme à la saison, durant les deux derniers mois, a gêné la vente des vêtements lourds et de nouvelles baisses de prix sont à prévoir. Les fabriques de chaussures, aussi, fonctionnent au ralenti.

—x—

Un vent souffle actuellement, par tout le Québec, à la mise en vigueur d'un système d'évaluation qui vise surtout l'industriel. Il faudra sur ce terrain procéder avec beaucoup de prudence afin de ne pas tuer la poule du fabuliste en effrayant les manufacturiers en quête d'un site où s'établir. L'industriel, qui veut être honnête vis à vis ses actionnaires, ne s'installera pas dans une ville où l'attitude de la population, surtout des autorités, n'est pas sympathique. Des villes, souvent parce qu'elles n'ont pas d'ingénieurs, se lancent dans des travaux mal foutus, achètent de l'équipement dispendieux et inutile. Il ne faudrait pas qu'elles s'en prennent, pour remplumer la caisse municipale, aux gros manufacturiers qui sont loin de faire les profits qu'on croit.

—x—

Les timorés se disent que la civilisation occidentale ne voudra plus user de la bombe atomique contre un pays ennemi. Couramment, on voit des articles à cet effet dans les journaux. Hélas, on est confronté par la réalité. Les démocrates d'Occident n'auront pas le choix. La défaite des nationalistes chinois libère une formidable armée communiste à la disposition dès lors de Staline qui a lui-même une armée, toujours sur pied de guerre, de dix millions d'hommes, sans parler des armées des pays satellites. L'Italie elle-même fait la moue au plan Marshall. Contre cette masse formidable, les armées américaine et anglaise, soit un homme contre huit, admettent les statisticiens autorisés. Heureusement qu'il y a un mais : le communisme n'a pas la Bombe. Autrement, il s'en serait servi avant aujourd'hui. C'est la seule défense qui reste aux démocraties.

## Le sens des faits



par Paul Le BRETON

### Commission d'urbanisme

Au nombre des articles contenus dans le bill que la ville de Rimouski présente à la présente législature du Québec, on note celui qui a trait à la formation d'une commission municipale d'urbanisme à Rimouski.

Cette demande vient à son heure et nous ne saurions que féliciter nos autorités municipales de s'être arrêtées à cette question primordiale. Après de longues campagnes d'opinion on comprend enfin aujourd'hui l'importance de l'urbanisme.

La tâche de la commission d'Urbanisme de Rimouski consistera donc à tracer un plan de lotissement qui prévoiera l'expansion de la ville en particulier vers l'est puisque cette partie est appelée à devenir quartier industriel; elle devra voir également à l'embellissement des sites actuels, à l'aspect architectural des constructions futures, de même qu'à l'hygiène, au bien-être et au bonheur de chacun des habitants de la cité.

Comme tâche immédiate, la commission d'urbanisme aura à s'occuper de l'aménagement du parc municipal situé en bordure du fleuve St-Laurent. Ce parc attendu depuis de nombreuses années devrait devenir le joyau de Rimouski.

### L'arc municipal est tendu

Depuis que l'on parle de l'imposition d'une taxe municipale de vente de 2%, à Rimouski, l'on s'aperçoit que la politique municipale est tendue et que la taxation ne sourit à personne. En effet, l'obligation de taxer dans laquelle se trouve notre conseil municipal indique une situation anormale. On applaudit un conférencier qui nous décrit la situation financière comme excellente, soit et c'est le cas; mais on s'imagine bien qu'il n'en sera pas ainsi longtemps avec le coût élevé qu'on doit payer le service de la dette.

Nous avons signalé maintes fois l'opportunité des nombreuses améliorations apportées aux affaires municipales depuis quelques années mais l'opinion qui nous vient de toute part indique aujourd'hui que le rythme des améliorations a été trop accéléré et que ce n'est pas toujours un succès que de battre le record des améliorations durant un terme d'office, s'il faut pour cela grever trop lourdement le contribuable par une série de taxes élevées de quelque nature qu'elles soient.

Ceux qui nous apportent cette opinion n'étaient peut-être pas les premiers rendus quand il s'agissait de soutenir nos autorités municipales dans leurs initiatives et peut-être mettre la pédale douce en certaines occasions; voilà pourquoi leur critique manque de poids et que s'il faut constater que les améliorations ont dépassé nos moyens, il faut avouer aussi que les contribuables ont de leur côté manqué d'esprit civique.

Si les contribuables acceptent de payer la taxe municipale de vente qui, selon toute probabilité serait imposée sous peu, il semble qu'ils ne devraient le faire qu'en attendant le retour à une situation normale des affaires municipales où les taxes normales suffisent aux besoins.

### Paroisse et loisirs

Voici des extraits d'une étude que publie "Relation" :

"Depuis plusieurs années, des initiatives nombreuses ont été prises, chez nous, dans le domaine des loisirs. Avec des moyens de misère, soutenus par un dévouement inlassable, de belles oeuvres ont poussé. Voici que l'on sent le besoin des loisirs intérieurs. Il existe, déjà depuis huit ans, dans la paroisse St-Alphonse, à Thedford-les-Mines (comté de Mégantic), un vaste centre paroissial, comprenant une salle de cinéma, une salle de jeux, une bibliothèque, des locaux pour les divers groupements, (et on cite d'autres exemples).

Les centres de loisirs s'ils veulent entrer dans la structure de notre vie sociale, seront **paroissiaux.** Dans les cadres de la paroisse, on peut les concevoir comme dépendant soit de la fabrique soit du conseil municipal. Ce qui semble dominer dans l'organisation des centres existants jusqu'ici, c'est tout d'abord de fournir des locaux pour les activités des divers groupements paroissiaux, puis un endroit de divertissement honnête.

**Les centres s'imposent. Ils doivent être adaptés aux besoins de nos paroisses. Nous devons être prêts à en assumer généreusement les risques, les difficultés et les obligations".**

Voilà qui se passe de commentaire en regard de ce qui se fait chez nous.

### Reprise de contact

A la source de tous les problèmes, de toutes les angoisses, de tous les différents des catholiques et des non-catholiques d'aujourd'hui nous retrouvons l'absence de rencontre entre le christianisme et le monde présent, la séparation, l'isolement du christianisme. N'est-ce pas un peu parce que les troubles sont moins apparents chez nous, dans nos milieux restés catholiques, que nous remarquons la tiédeur des catholiques, l'insuffisance de l'action catholique organisée ?

Il nous semble qu'il y aurait un réveil à susciter chez nous pour réchauffer la rencontre du christianisme avec le monde présent, pour intensifier la prise de contact. Notre monde est bon, pensons-nous habituellement, mais nous oublions qu'en lui-même il n'est que déchéance. Le monde est ce que le Christ est venu condamner, briser, mais aussi sauver.

L'Eglise est le Corps Mystique du Christ lui-même, c'est avec elle tout entière, en Elle, que l'homme chrétien retrouvera le vrai contact avec le christianisme. Et nous croyons en la puissance de l'action catholique organisée chez les laïques, la participation de ceux-ci au ministère sacerdotal, pour intensifier la rencontre entre le christianisme et le monde.

**Paul Le BRETON.**

# DANS NOS CINEMAS

## CARTIER

**Dim.-Lundi, 13-14 février :**
**LA FALAISE MYSTERIEUSE (frs)**
Ray Milland, Ruth Hussey, Donald Crisp.

**Mar.-Mer.-Jeu., 15-16-17 février :**
**LE COUPLE IDEAL**
Raymond Rouleau, Hélène Perdrière
**SLEEP MY LOVE**
Claudette Colbert, Robert Cummings

**Ven.-Sam., 18-19 février :**
**KING OF THE JUNGLE**
"Miss Susie Slaggle"
Veronica Lake, Sonny Tufts, Joan Caulfield.

**Série Tex Granger.**

## RIKOIS

**Dim.-Lun.-Mar.-Mer.-Jeu., 13-14-1516-17 février :**
**LA CHANSON DU SOUVENIR**
(en couleurs)
Paul Muni, Merle Oberon, Cornel Wilde.
Traduction française du film inoubliable
**A Song to Remember**

**Série Mysterious Mr. M.**

**Ven.-Sam., 18-19 février :**
**BLANCHE NEIGE ET LES 7 NAINS**
(en français)
**PRINCE OF THIEVES**
(en couleurs)
John Hall, Patricia Morison

### NOTES SUR LES FILMS DE LA SEMAINE

### LA FALAISE MYSTERIEUSE

Cette traduction française du film "The Uninvited" est quelquechose de vraiment inusité qui vous fera passer par toute la gamme des émotions. C'est une comédie dramatique dont l'action se passe autour d'une maison hantée ou soi-disant hantée. Une jeune fille vit sous le joug d'une ombre et d'une voix une existence de crainte perpétuelle. Cette tension est tellement fort que pour l'éviter elle tente de s'enlever la vie. . .mais tout finira par s'arranger comme dans le meilleur des romans.

Ray Milland, Ruth Hussey et Donald Crisp sont les artistes principaux de ce film Paramount.

La Falaise Mystérieuse passera au Cartier dimanche et lundi, 13 et 14 février.

### BLANCHE NEIGE ET LES 7 NAINS

Cette version française du film qui rendit célèbre Walt Disney comme producteur de sujets animés passera au Rikois pour deux jours seulement, soit vendredi et samedi les 18-19 février. Jeudi, le 17 février il sera montré au Cartier à 2.30 et samedi après-midi au Rikois, à la même heure. Blanche-Neige est un film que toute la famille peut voir et que toute la famille voudra voir sans aucun doute. Au même programme "Prince of Thieves" en couleurs, mettant en vedette John Hall et Patricia Morisson. Ce film est une adaptation cinématographique du célèbre roman de Alexandre Dumas dont le héros est Robin Hood, le roi des hors la loi de la forêt de Sherwood.

### LE COUPLE IDEAL

Raymond Rouleau l'étoile de Vertiges et Hélène Perdrière la belle artiste qui incarne le rôle principal dans la nouvelle version du "Maitre de Forges", forment équipe pour nous présenter le Couple Idéal, une comédie dramatique d'une belle tenue jouée de main de maitre.

### SLEEP MY LOVE

Claudette Colbert dont la grandeur artistique n'est plus à faire nous arrive dans un rôle tout à fait nouveau et bien étrange. Celui d'une femme dont la beauté pousse un homme au crime. Un mystère insoluble, un amour étrange, la sensation d'un danger menaçant, dont chaque minute du film est imprégnée voilà l'atmosphère dans lequel vivent Claudette Colbert, Robert Cummings et Don Ameche. Le roman d'amour qui se développe entre Claudette Colbert et Robert Cummings égaient l'atmosphère en temps opportun.

### LA CHANSON DU SOUVENIR

Pour 5 jours, commençant dimanche après-midi à 2.30, le 13 février, le film qui relate d'une façon si émouvante, un épisode de la vie de Chopin et de ses amours avec Georges Sand. Ce film est en magnifique technicolor et les pièces sont exécutées, entr'autres la polonaise, vous laisseront un souvenir inoubliable.

Merle Oberon joue le rôle de Georges Sand, Paul Muni celui du professeur Elsner et Cornel Wilde celui de Frédéric Chopin.

### MISS SUSIE SLAGGLE

La vie et les tribulations des jeunes futurs médecins dans leur maison de pension, une sorte de quartier-latin américain. Vous serez tout à la fois amusés, et émus lorsque vous vivrez avec ces jeunes hommes de science dans leurs efforts alors qu'ils sont pensionnaires de l'institution séculaire de Miss Susie Slaggle. Veronica Lake, Sonny Tufts et Joan Caulfield jouent les principaux rôles de ce film. Comme deuxième attraction à ce programme vous verrez "King of the Jungle" un film d'action dont les scènes se passent dans la jungle africaine.

La série Tex Granger sera présentée en même temps que ces deux films

## AUDITORIUM

**MONSIEUR VINCENT**

**UNE SEMAINE A L'AFFICHE**
**13-14-15-16-17-18-19 février**

**à partir de dimanche en primeur, à Rimouski**

L'Auditorium présente en primeur, à Rimouski, à partir de dimanche prochain, le 13 février, et durant toute la semaine, MONSIEUR VINCENT, le plus grand film français d'après-guerre qui a obtenu, en 1948, les trois plus grands prix de cinéma, en Europe, soit le Grand Prix de Cinéma Français, le Grand Prix International d'interprétation (Pierre Fresnay), à la Biennale de Venise et le Grand Prix de la Presse Belge à Bruxelles.

Les foules accourues de partout pour voir ce film attestent le succès qu'il a remporté. En France, ce fut du délire. Au Canada, soit à Montréal, Québec, Sherbrooke, le film dut rester à l'affiche plusieurs semaines consécutives.

Saint Vincent de Paul (Monsieur Vincent), car c'est bien sa vie que la production raconte, est reconnu au Canada comme l'apôtre de la bonté et de la charité. Rien de plus édifiant que les exemples que l'on donne de son humilité, de son renoncement, des souffrances qu'il endure lui-même pour soulager celles de ses semblables.

Il abandonna tout, parents, amis, refusa tout honneur, même un évêché du duc d'Epernon, pour soulager toute détresse dans les coins les plus inaccessibles de France.

Délégué par le cardinal Richelieu, il assiste aux régates sur une des galères. Il voit un forçat qui succombe à la fatigue, s'affaisse sous les coups. Vincent prend sa place à la barre. Il résiste avec courage, mais ses forces le trahissent, il s'affaisse à son tour. On doit arrêter la galère. Cet échec le décide à réaliser ses fonctions. Il abandonne tous ses biens et privilèges et s'en va, sans un sou, servir les pauvres, ses frères, ses maitres.

Ce soleil de charité assombrit le faste de la Cour (Henri IV), cependant qu'il éclaire l'horreur des galères. Aux dames de la Cour qui refusent la charité pour un enfant abandonné, il demande . . .au moins l'aumône d'un sourire. Ses oeuvres ne se comptent plus : après le collège, la léproserie, les Filles de la Charité, etc.

Et la musique du film écrite par Jean-Jacques Grünenwald spécialement pour MONSIEUR VINCENT est d'une beauté sans pareil. Les séquences musicales constituent des numéros symphoniques qui se suivent et se complètent sans effort. Dès le début, l'atmosphère du film est créée : le thème de saint Vincent de Paul, exposé au violoncelle, se dégage de l'orchestre, puissant et calme, sûr de son aboutissement. Il revient plusieurs fois d'ailleurs dans la partition pour rayonner au finale. Des airs à danser de l'époque, menuets et gavottes, l'impression du palais Gondi, où plusieurs scènes se déroulent, reflètent une ambiance aimable, les galériens courbent l'échine aux accents éclatants des trompettes et des timbales qui guident le rythme des rameurs, et des mélodies graves nous parlent des "Filles de la Charité" et des "Enfants Trouvés". La bonté est partout dans le langage musical; elle s'étend sur la mélodie et les accords. On a l'impression du repos sûr et de la paix par le bienfait.

Pierre Fresnay a fait de MONSIEUR VINCENT une composition qui marquera une date dans sa carrière cinématographique. Aimé Clarion incarne le cardinal Richelieu. On remarque aussi les grandes artistes Lise Delamarre et Germaine Dorziot.

Donc, dimanche après-midi, à 2 hrs., sujet court : Saguenay : à 2.20 h. "Cartoon" et à 2.35 heures, MONSIEUR VINCENT. Le soir, 8 heures, Saguenay suivi du Cartoon et MONSCIEUR VINCENT, à 8.35 heures. Fin du programme, à 10.20 heures.

Lundi, mardi et mercredi, la représentation commencera à 7.30 heures, par les sujets courts et dès 8.05 heures, MONSIEUR VINCENT qui se terminera à 10.15 heures. Répétition des sujets courts.

Jeudi, vendredi et samedi, représentation à 7.30 heures, commençant par le 4e épisode de Flash Gordon's Trip ta Mors, suivi d'un sujet musical, et à 8.15, MONSIEUR VINCENT. Répétition de la série et du film musical.

Aussi, en matinée, jeudi et samedi, après-midi, à 2 heures.

### MONSIEUR VINCENT A L'AUDITORIUM RIMOUSKI les 13-14-15-16-17-18-19 FEVRIER



**Le cardinal Richelieu reçoit MONSIEUR VINCENT en audience pour lui exposer son projet de le nommer aumônier des galères.**

### LA CHANSON DU SOUVENIR AU RIKOIS DU 13 AU 17 FEVRIER



Merle Oberon et Cornel Wilde dans leurs rôles de George Sand et de Frédéric Chopin de "La Chanson du Souvenir"

**RADIO-HOCKEY!**

La Brasserie
**BOSWELL**

commandite à votre intention l'irradiation de tous les matchs de hockey disputés à Québec par les

"AS" DE QUEBEC

•

**Les dimanches à 3 P.M.**
**13, 20 février, 13 mars**

**LES MERCREDIS A 9 HRS P.M.**
**16, 23 février**

**POSTE CHRC**
**800 à votre cadran**

•

**LA BRASSERIE BOSWELL**

## J'ai causé avec...

(Suite de la page 4)

ner incessamment. A notre question sur l'avenir de Coulombe, Jobin répond qu'il ne peut dire autre chose que ce jeune homme est particulièrement doué, mais qu'il ne sait évidemment pas s'il aura le courage des sacrifices incroyables qu'exige la carrière. "S'il a ce courage, il ira loin", dit-il. Et cela nous rappelle ceux qu'a dû s'imposer lui-même l'homme qui nous parle et qui ne dit mot des siens propres. Tout en causant, la conversation vint naturellement sur les jeunes que Raoul Jobin a eu l'occasion d'entendre à Montréal et à Québec. De ceux-là, deux ont plus particulièrement retenu son attention, il avoue avoir même été émerveillé. Yoland Guérard est le plus bel espoir pour l'opéra, tandis que Fernand Martel dont la musicalité l'a tout simplement ébloui, a sa carrière toute faite au concert. Il s'excuse de ne pas avoir entendu Léopold Simoneau depuis longtemps, et de ne pouvoir dire s'il a répondu aux espoirs qu'il avait fait naitre.

Puis nous revenons à Jobin lui-même. Jean-Marie Beaudet a toujours été son accompagnateur dans la province, dit-il. C'est un vieux copain de plus de 20 ans, avec qui il étudiait à Paris. Ils font de la musique ensemble depuis ce temps, et cela explique peut-être cette maitrise impeccable avec laquelle Beaudet seconde Jobin.

Mais comme dans toute conversation, nous voilà rendus ailleurs. Nous causons des bourses d'études, et là-dessus, Jobin a des idées bien arrêtées. Les bourses sont trop nombreuses et pas assez substantielles. Au lieu de permettre à 10 candidats, par ailleurs méritants, d'apprendre les rudiments de leur art, pourquoi ne pas permettre à un seul, trié sur le volet, de se rendre jusqu'au bout de ses études. Il est convaincu que de grands artistes sortiront de la phalange de jeunes qui travaillent sérieusement, mais il aimerait que, dans la distribution des bourses, on considère d'abord le talent, puis la situation financière du postulant. Il arrive parfois que les bourses soient accordées à des candidats fortunés, et cela ne devrait pas être. Voilà l'avis d'une autorité. Raoul Jobin parle encore, raconte une histoire spirituelle, émet une opinion personnelle sur tel ou tel sujet, et demeure toujours charmant, affable et très distingué. Espérons que nous aurons le grand avantage de l'entendre la saison prochaine.

### "JEAN-MARIE BEAUDET"

Non moins élégant causeur que Raoul Jobin, Jean-Marie Beaudet, pianiste racé et musicien érudit, est peut-être à certains moments, un peu moqueur, sous un masque sérieux. Mais quand nous lui parlons de nos talents en musique, il devient réellement sérieux. "Nous avons de très grands talents dans tous les arts, déclare-t-il, et si nos jeunes avaient les facilités d'étude que l'on trouve en Europe, je n'hésite pas à dire, que nous aurions tôt fait de prendre la vedette sur le plan international". Voilà qui est clair, n'est-ce pas ? Monsieur Beaudet, l'un des titulaires du Prix d'Europe, fut quelques années directeur du réseau français de Radio-Canada, puis directeur-musical pour tout le réseau, poste qu'il abandonnait il y a deux ans pour se consacrer exclusivement à la musique. Chef-d'orchestre de grande réputation, il inscrit toujours à ses programmes des oeuvres canadiennes. Il est actuellement professeur dans la classe d'orchestre du Conservatoire Provincial et enseigne le piano à l'Ecole Supérieure de Musique d'Outremont. Ses nombreuses occupations l'empêchent de jouer en récital, mais il n'a pu refuser d'accompagner dans sa tournée son camarade Jobin. Son talent a été reconnu par les plus grands musiciens, et il eût le plaisir de diriger l'orchestre avec lequel le superbe Zino Francescatti donnait un concert. Au piano, il fut l'accompagnateur de Ezio Pinza, Ninon Vallin, Majorie Lawrence, Maria Kusanko, Georges Thill, Richard Tucker, Rose Bampton et de plusieurs autres parmi les vedettes de l'heure, en plus de nos compatriotes Raoul Jobin, Arthur Leblanc, Pierrette Alarie et Léopold Simoneau. Voilà, je crois, des noms suffisamment illustres pour donner une idée de l'art de Jean-Marie Beaudet, il y a environ deux ans, il était l'un des chefs d'orchestre étrangers invités à diriger au grand festival international de la musique en Tchécoslovaquie. Il y coudoya les plus éminents chefs d'orchestre du monde entier, il y fut classé leur égal.

Voilà qui fait plaisir, et qui flatte, d'entendre et de voir des artistes de chez-nous, dont la renommée a atteint tous les coins du globe, et qui sont restés d'une égale modestie, d'une simplicité rare, et surtout, "irrémédiablement" canadiens.

**Naintré.**

# LES ARTS — Les Compagnons de l'Art — LES LETTRES

## Gilles Lefebvre

**GILLES LEFEBVRE**
**et la sonorité chaude au violon**
**"Gilles Lefebvre a un talent extraordinaire pour son instrument et j'estime que tous les vrais Canadiens vont l'aider et l'encourager à poursuivre sa carrière musicale".**
**Jesus Maria Sanroma**



Ce fut un nouvel enchantement que d'entendre notre brillant violoniste compatriote Gilles Lefebvre dans un second concert à Rimouski, après trois ans d'intervalle. En relisant la critique de son premier concert nous constatons que déjà en 1946, Gilles Lefebvre était digne des plus grands éloges. S'il avait alors une musicalité et une sûreté extrêmement prometteuses, nous pouvons dire chaleureusement aujourd'hui, qu'après deux ans d'étude avec les plus grands maîtres du violon en France, il répond à ses promesses et qu'il ajoute à une technique raffermie une profonde compréhension musicale.

Chacun de ses récitals au Canada est un nouveau triomphe pour Gilles LEFEBVRE. Notre jeune violoniste se plait à faire jouir le plus de Canadiens possible de son art. Durant toute la dernière semaine, il a parcouru la Gaspésie : Cap-Chat, Matane, Mont-Joli puis Rimouski. En plus de son grand concert public en notre ville il a joué au Couvent des Rév. Mères Ursulines et au poste C. J. B. R.

Dans son récital au Séminaire, Gilles Lefebvre a enthousiasmé son auditoire; il lui a communiqué une flamme nouvelle qui mettait les coeurs à l'unisson. Le programme était d'une belle texture : on y retrouvait Bach, Beethoven, Lekeu, Wieniawski, Allard, de Falla, Tedesco-Heifetz, Bartok et Debussy. Lefebvre livre son âme méditative dès l'entrée en scène avec "Aria (sur la corde de sol) de Bach", puis il passe à "Romance en Fa de Beethoven" où l'on note surtout la pureté du son. C'est un coup de maître que d'inscrire à un programme la "Sonate en Sol de Guillaume Lekeu" et faire revivre sa mémoire. On saura gré à Lefebvre d'avoir abordé cette oeuvre de longue haleine qui, à part quelques faiblesses, est d'une texture profonde, étincelante aussi.

Un jeune fermier, paisiblement, conduit son troupeau au champ; sur son chemin il rencontre une jolie paysanne et l'entraîne dans une ronde joyeuse. Sur un thème de folklore il dit : "Descendez à l'ombre, ma jolie blonde" . . . Dans la cadenza du violon, c'est l'amoureux fougueux qui cherche à convaincre la jeune fille de son amour pour elle. Elle le ramène à la danse . . . c'est le retour à la joie. Voilà qui explique l'oeuvre canadienne : Poème Bucolique, d'Emilien Allard, que Gilles Lefebvre interprète avec la fidélité que lui inspire son amour pour la musique canadienne et son amitié pour Emilien Allard.

Lefebvre met de tout dans les "Danses Roumaines de Bela Bartok" : sonorité chaude, virtuosité, rythme, accords audacieux.

La soirée ne se limttera pas au programme; Gilles Lefebvre se laisse emporter par l'enthousiasme, les rappels se succèdent.

Le grand luthier Emile Français tient Gilles Lefebvre en si haut estime qu'il lui a prêté un magnifique violon "AMATI" pour sa présente tournée au Canada.

Au piano d'accompagnement Colombe Pelletier secondait merveilleusement le violoniste avec qui elle fait commun accord depuis plusieurs années et qu'elle a même suivi en Europe.

**Christian DESROCHES**

## J'ai causé avec Raoul Jobin et J.-M. Beaudet

Le grand intérêt que les canadiens-français manifestent de plus en plus pour la belle et bonne musique se fait aussi sentir dans notre région. La trompette a sonné le réveil et ses échos répercutés ont vibré sur Rimouski. Depuis le début de la présente saison artistique, nous avons eu l'opportunité d'applaudir des vedettes de haute valeur dans les domaines les plus variés, comme la musique, le théâtre et l'art lyrique. Dans ce dernier, la figure la plus marquante est certes celle de notre brillant compatriote Raoul Jobin, qui a chanté sur toutes les plus grandes scènes lyriques de l'Univers.

Grâce à la courtoisie de monsieur et de madame Pierre Madore, qui nous avaient ménagé l'entrevue, nous avions le plaisir de le rencontrer lors de son passage parmi nous. Raoul Jobin, l'un des plus grands ténors de l'heure, a été interviewé tellement de fois qu'il ne reste pas grand chose à dire de sa carrière, si ce n'est qu'il venait à Rimouski pour la seconde fois, y ayant donné un récital conjoint avec son épouse en 1939, et qu'il est actuellement à accomplir sa première véritable tournée provinciale. Toutefois, nous vous parlerons de Raoul Jobin intime, si vous voulez. Le Raoul Jobin parfait gentilhomme, totalement dénué de toute prétention, d'une charmante simplicité (comme doivent l'être les véritables artistes de valeur), et qui a facilement conquis toutes les personnes qui eurent l'avantage de l'approcher ce soir-là. La conversation de Raoul Jobin est vive, piquante d'esprit, et très profonde quand il parle de son art qui le passionne. Nous avons appris que son fils André, actuellement au lycée français de New-York, ambitionne de suivre les traces de son père, mais au théâtre et au cinéma, si possible. Avant longtemps, un autre Jobin brillera peut-être au ciel artistique international. Jobin, qui aime sincèrement sa province, s'intéresse beaucoup au développement artistique des nôtres et au réveil musical des dernières années. C'est ainsi qu'il aide un jeune de grand talent, le baryton Jean Coulombe de Québec, qui a étudié à Paris et doit y retour-

(Suite en page 5)



**Les Compagnons dans une scène de BRITANNICUS qui sera donné au Séminaire le 15 février en matinée et en soirée. Les billets sont en vente à la Procure du Séminaire et chez Léon Caron, Enr.**


## Revues françaises

— **ICI-PARIS** ..... **$5.00**
Grand hebdomadaire d'actualité et d'information (humoristique). Articles d'intérêt général, chroniques, bien illustré. Un an 52 numéros.

— **LA FEMME CHIC** ..... **$12.00**
(Mensuelle). Revue de la haute mode, illustre les créations des grands maîtres de la couture en France. Un an.

— **ART et DECORATION** ..... **$6.00**
La plus importante revue de décoration d'intérieur. Magnifiques illustrations des créateurs de décors et de meubles.

— **EUROPE** ..... **6.00**
(Mensuelle). Revue littéraire, très documentée, livres, musique, art, cinéma.

— **MODES et TRAVAUX** ..... **$3.00**
(Mensuelle). Excellente petite revue de luxe pour dames et jeunes filles, modes, accessoires, garnitures, patrons

M. JEAN-PAUL LEGARE,
16, RUE ROULEAU,
RIMOUSKI

Veuillez recevoir le montant requis pour les abonnements dont j'ai indiqué le titre.

NOM .....

ADRESSE .....



## Au Séminaire de Rimouski

**Mardi, le 15 février, en matinée (2 h.) et en soirée (8)**

## Les Compagnons de St-Laurent

**PRESENTENT**

## BRITANNICUS

**de Jean Racine**

**UNE DISTRIBUTION SINGULIEREMENT BRILLANTE**

**Billets : Matinée : Elèves : .25 — Adultes : .75**
**Soirée : 1.00 et 1.25**

A la Procure du Séminaire. Téléphone : 50
Chez Léon Caron Enr. Téléphone : 562


**APRES UN CONCERT**



**Gilles LEFEBVRE et Colombe PELLETIER se rendent aux désirs de leurs admirateurs pour leur laisser le souvenir d'une signature.**

# Chez les SS. de Notre-Dame du Saint-Rosaire

Mercredi, le 2 février, Son Excellence Monseigneur Parent, Auxiliaire de Rimouski, a présidé une cérémonie de vêture et de profession dans la chapelle des SS. de N.-D. du Saint-Rosaire de Rimouski. Son Excellence était assisté de M. l'abb- A.-C. Morin, aumônier de l'Ecole Ménagère, et de M. l'abbé Emile Dubé, vicaire à St-Paul du Nord. M. l'abbé Edouard Courcy, eccl., remplissait les fonctions de cérémoniaire.

Assistaient au choeur : MM. Lionel Roy, ptre, P.D., MM. les abbés Georges Gauvin, ptre, aumônier de la Communauté, Théodules Desrosiers, ptre de l'Archevêché, R.P. Lévis Côté, O.M.I. prédicateur de la retraite et de la cérémonie, J.-C. Langlois, aumônier des Servantes de J.M., J.-W. Dionne, aumônier des Mères Ursulines, Omer D'Amours, ptre, curé de Sainte-Odile sur Rimouski, L.-D. D'Auteuil, curé de Notre-Dame du S.-C., Elie Beaulieu, ptre de l'Archevêché, René Bérubé, ptre, secrétaire.

**Ont revêtu le saint habit :** — Bérangère Rousseau, de Baie-Comeau, dite Marie de Ste-Thérèse de France; Armande Molly, de St-Godefroi, dite M. de Saint-Louis-Bertrand; Régina Drody, de Douglastown, dite Marie-Régina; Mabel Vaillancourt, de Fort Kent Maine, dite Marie de Ste-Rosa; Delvina Gamache, de St-Médard, dite M. de Ste-Bernadette de Massabielle; M.-Anne Gamache, de Saint-Médard, dite M. de Ste-Catherine Labouré; Céline Lévesque, de Ste-Anne des Monts, dite Marie de St-Emériс; Antoinette Gagné, de St-Edgar, dite Marie de St-Rodrigue; Lorraine Fortin, de St-Luc de Matane, dite Marie de Ste-Pierrette; Monique Bélanger d'Amqui, dite Marie de Ste-Monique d'Ostie; Thérèse Bergeron, d'Arvida (Chicoutimi), dite Marie de Ste-Theresa; **Rolande Bouchard**, de Rivière-Bleue, dite Marie de Ste-Ghislaine; Rita Gallant, de l'Ascension, dite Marie de Ste-Agnès de Rome; Antoinette Thibault, de St-Damase, dite Marie de Ste-Emilia; Thérèse Bourdage, de St-Bonaventure, dite Marie de Ste-Alba; Thérèse Ruest, de St-Gabriel, dite Marie de Ste-Jeanne d'Orléans; Marthe Michaud de St-Hubert, dite Marie-des-Neiges; Hermance Gagnon, de Notre-Dame du Sacré-Coeur, dite Marie-des-Saints; Georgette Michaud, de l'Isle-Verte, dite Marie de Ste-Georgette; Carmen Côté, de l'Isle-Verte, dite Marie de Ste-Marianna; Cyprienne Gravel, de Ste-Anne de Beaupré, dite Marie de Nazareth; Etiennette Thériault, de Ste-Rose du Dégelis, dite Marie de Ste-Etiennette.

**Ont émis les voeux annuels :** — Marie Adolescente (Marie-Marthe Bélenger), de St-Charles de Caplan; Marie de St-Alphonse du Sauveur (Aline Boudreault), des Méchins; Marie de St-Alfred le Grand (Yolande Dubé), de Ste-Odile sur Rimouski; Marie de Ste-Elizabeth de Thuringe (Béatrice Henry), de N.-D. de Québec; Marie de St-Wilbrod (Esmée Parent), de St-Edouard des Méchins; Marie-Reine-des-Anges (Marie-Anne Samson), de Rivière au Renard; Marie de St-Thomas Morus (Maria Dionne), de Cacouna; Marie de Ste-Gemma-Galgani (Gervaise Rioux), de Trois-Pistoles; Marie de Ste-Hélèna (Agnès Gallant), de St-Laurent de Matapédia; Marie de Saint-André (Madeleine Leclerc), du Mont-Joli; Marie de Saint-Basile (Marguerite Roy), de Sainte-Rose-du-Dégelis; Marie de Saint-Michel-des-Saints (Micheline Bélanger), de St-Hilaire, N. B.; Marie de Saint-Donatien (Rita Lebel), Saint-Cyprien; Marie de Sainte-Olympe (Liliane Dubé), de Sainte-Rose-du-Dégelis; Marie Lorette-des-Anges (Irène Beaulieu), de Rivière-Bleue; Marie de Sainte-Aura (Germaine Boutot), du Lac-des-Aigles; Marie - Vierge - de - Lourdes (Marguerite-Marie Bouffard), de St-Jérôme de Matane.

**Ont émis les voeux perpétuels :** Marie de Saint-Siméon (Marie-Louise Lévesque), de Saint-Donat; Marie de Saint-Elie du Carmel (Murielle Michaud), de Saint-Epiphane.

Les parents des "élues" assistaient nombreux à la pieuse cérémonie.

# Lettre ouverte

Monsieur le Directeur,

Les façons culturales d'un verger devraient s'inspirer d'un plan bien conçu destiné à maintenir la capacité productive du sol, pendant toute l'existence du verger et au-delà. L'efficacité d'un système donné, appréciée d'après le seul rendement, devrait se fonder sur une période d'années et non pas seulement sur les résultats du moment, car les pratiques qui nuisent à la longue à la capacité productive des sols peuvent fort bien donner des rendements élevés au début.

A ce sujet, les lecteurs de ce journal pourront se procurer gratuitement en français une excellente brochure du Ministère fédéral de l'Agriculture, au Bureau de Publicité et d'Extension. Le titre complet de la brochure est le suivant :

**"Les Façons culturales des vergers et fertilisation des pommiers dans l'Est du Canada".** Publication No 802.

Ceux qui écriront n'auront qu'à signifier qu'ils désirent recevoir en français la publication No 802.

**Claude MORIN.**

# La St-Jean-Baptiste à l'Académie du Sacré-Coeur de Rimouski

**Réunion mensuelle. — Conférence de M. Lucien Deschênes. — M. Laurent Desjardins préside..**

Mercredi, le 2 février, avait lieu à l'Académie du Sacré-Coeur la réunion mensuelle de la section juvénile de la Société St-Jean Baptiste. Presque tous les membres ainsi que le personnel de l'Ecole y assistaient.

La section juvénile avait l'honneur de recevoir ce soir-là M. Lucien Deschênes, comme conférencier invité. La conférence portait sur l'orientation de l'économie personnelle et familiale.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière réunion, M. Laurent Desjardins s'acquitta avec élégance de son rôle de présenter le conférencier.

Celui-ci se dit heureux de répondre à l'invitation parce qu'il a à coeur le succès de la St-Jean-Baptiste Juvénile. Au cours du magnifique exposé que fit M. Deschênes, sur la nécessité de pratiquer l'économie, et sur les avantages qui en résultent pour l'avenir, le conférencier ne manqua pas de donner des statistiques intéressantes sur certaines dépenses qui ont cours parmi la jeunesse et donna quelques conseils pratiques afin d'orienter notre vie dans le sens de l'économie.

Les membres de la Section Juvénile sont reconnaissants à M. Deschênes, d'avoir présenté un travail si élaboré, et contenant des données si précises.

Le Rév. Frère Directeur fut invité à remercier le conférencier. Il le fit avec tact et habileté et assura M. Deschênes que ses conseils seront pris en bonne part, par les membres qui ont eu le bonheur de l'entendre.

Le Rév. Frère Edgar, nouveau directeur de la section juvénile, ajouta quelques mots de remerciements à tous ceux qui s'intéressent à la cause de la question nationale et se dit heureux de la nouvelle charge qui venait de lui être confiée.

M. Roland Landry présenta ensuite un intéressant travail sur "l'Achat chez nous".

Chacun a encore en mémoire les deux exemples donnés pour illustrer l'idée qu'on peut faire beaucoup dans le domaine de L'achat chez nous.

M. Georges Tremblay a été nommé à l'unanimité trésorier de la section en plus de sa fonction de secrétaire, charge qu'il occupait déjà.

La réunion se termina par le chant : O Canada.

La Société St-Jean-Baptiste Juvénile se fait un agréable devoir de remercier le Rév. Fr. Eloi, pour le bon travail qu'il a opéré durant son séjour à notre Acoédmie. Chacun sait que le Fr. Eloi a été le fondateur en même temps que l'animateur de la section Juvénile pendant plus de trois ans. Les nombreux amis du Frèe Eloi seront sans doute intéressés à savoir qu'il a été nommé professeur d'anglais à l'Ecole Supérieure de Sherbrooke.

# Elu marguillier à St-François d'Assise

A une récente réunion des francs-tenanciers de la paroisse de St-François d'Assise, comté de Bonaventure, M. Alfred Boucher a été élu marguillier pour succéder à M. Louis Lévesque, sortant de charge.

**En voyage :** — Le 2 février, MM. Philippe Lebrun et Lucien Martin étaient de passage à Causapscal par affaires.


*1948 - Une année de*

## "Grosses affaires"

**Quand il s'agit de la plus importante compagnie d'assurance-vie du Canada — la Sun Life Assurance Company of Canada — il s'agit toujours de "grosses affaires" parce que plus d'un million et demi de personnes, à travers le monde, bénéficient de la protection et de la sécurité que leur garantissent les polices de la Sun Life.**

La réputation grandissante dont jouit la Sun Life of Canada est attribuable à la diversité et à la libéralité de ses polices d'assurance-vie, au prestige de ses représentants et à la rapidité et à l'efficacité du service qu'elle donne à ses détenteurs de police depuis sa fondation, il y a 78 ans.

Au cours de l'an dernier seulement, la Sun Life a versé à ses détenteurs de police et à leurs bénéficiaires plus de $100,000,000.

L'histoire de la Sun Life en 1948 est faite de plusieurs milliers de cas concrets, chacun constituant un document humain, simple mais d'importance vitale pour l'individu concerné:

**L'histoire de Mme B... M...**



. . . est tragique. Elle perdit son mari dans un accident d'automobile et demeura seule pour subvenir aux besoins de trois jeunes enfants. Mais le mari avait accepté ses responsabilités envers sa famille et avait prévu au delà de son décès. La police Revenu pour la Famille qu'il avait achetée de la Sun Life remplace maintenant son salaire pour le temps que ses enfants grandissent et assure de plus un revenu régulier à son épouse tant qu'elle vivra.

**L... M... s'est lancé en affaires**

. . . et est maintenant son propre maitre. Dès sa sortie de l'université, il s'était acheté, de la Sun Life, une police Dotation, comme mesure de protection tout autant que d'épargne facile et méthodique. La Dotation vient d'arriver à échéance, lui permettant de saisir une belle occasion.

**C... J... S... était un bon vendeur**

. . . qui, toute sa vie, pensait à l'avenir. Il y a trente ans, il payait à la Sun Life la première prime de sa pension de retraite. En octobre dernier, il faisait son dernier voyage d'affaires et maintenant, à l'âge de 65 ans, il jouit de la liberté que lui a valu sa prévoyance.

**Pas besoin de charité**



Dans la petite usine de B... L..., les 100 employés n'ont jamais besoin de passer le chapeau lorsqu'un compagnon de travail meurt. Comme des centaines de milliers d'ouvriers dans d'autres entreprises industrielles ou commerciales, grandes ou petites, ils sont couverts par une police d'assurance-vie de groupe de la Sun Life, un merveilleux moyen d'établir de bonnes relations entre employés et employeur.

Oui, il existe des milliers de cas semblables dans l'histoire de la Sun Life en 1948 — une histoire de service au public qui se répète année après année.

*Extraits du rapport annuel de 1948*

**Versements effectués aux détenteurs de police et à leurs bénéficiaires en 1948: $105,046,413**

**Total des versements effectués depuis l'émission de la première police de la Sun Life, en 1871: $2,126,737,233**

**Nouvelles assurances émises durant l'année: $374,652,547**

**Assurances en vigueur: $4,089,234,182**

## SUN LIFE OF CANADA

Chaque détenteur de police recevra un exemplaire du rapport annuel de 1948; vous pourrez aussi en obtenir un en vous adressant à:

**Louis de GONZAGUE GAGNON**

**Repréesntant**

**MONT-JOLI, P.Q.**



# VENTE DE FEVRIER

# GRAND RABAIS

## Sur toutes nos marchandises

**Manteaux d'hiver**
A MOITIE PRIX

**Robes de toilette**
$3.95 - $5.95 - $9.95

**20% sur robes de coton et robes de chambre**

**Marchandise à la verge**
et FLANELETTE IMPRIMEE à 0.45 LA VERGE

TOILE et RATINE à ROULEAUX
LA VERGE : 0.39

**Laine en balle**
0.29 - 0.35 - 0.39

**Coton ouaté**
LA VERGE : 0.29

**Paletots d'hiver pour hommes réduits à 25 et 50%**

## 25% de réduction

sur notre grand assortiment d'habits pour hommes et enfants et sur toute notre marchandise d'hiver

# Nouveauté & Cie Enr.

Téléphone 88 RIMOUSKI 33, rue Rouleau

# Les électriciens de la région se groupent en association

**L'A.E.E. fonde la section du Bas St-Laurent de l'Association des Entrepreneurs Electriciens. — Election d'un premier conseil. — Nombreuses adhésions.**

Dimanche le 6 février 1949, à 2 h. p.m., se tenait à Rimouski l'assemblée de fondation de la section du Bas St-Laurent de l'Association des Entrepreneurs Electriciens. Un groupe imposant d'entrepreneurs avaient répondu à l'invitation lancée récemment par M. Laurent Granger, secrétaire exécutif et organisateur provincial de cette jeune et active association. Des représentants avaient fait des centaines de milles pour venir jeter les bases de cette association des entrepreneurs électriciens.

Les problèmes de nos entrepreneurs sont nombreux et complexes. Tous se sont engagés à mettre l'épaule à la roue pour leur apporter une solution pratique tant dans l'intérêt public que dans leur propre intérêt.

M. Léon Caron a été élu président à l'unanimité. La prochaine réunion aura lieu le 6 mars prochain. Les autorités et les officiels seront avisés de la fondation de cette section et des rapports que les entrepreneurs entendent entretenir avec eux.

La réunion a été suivie de l'élection d'un premier conseil d'administration. Ont été appelés à en faire partie : M. Léon Caron, Rimouski, président; Oscar Tremblay, Rimouski, vice-président; L.-P. Bélanger, Bic, secrétaire; J.-P. Bérubé, St-Pacôme, trésorier; J.-R. Gauthier, Matane, J.-A. Tremblay, Carleton, J.-R. Coulombe, Rimouski, A. Barrette, Amqui et Ernest Bélanger, Ste-Hélène, directeurs.

A part ceux mentionnés plus haut, voici les noms de ceux qui ont donné leur adhésion à ce nouveau groupement : MM. Aurèle Gagné, Léopold Tremblay, et Adrien Côté, Rimouski; Fernand Dionne, St-Pacôme; Lucien Caron, St-Clément; Jean-Paul Bernier, Sayabec; Ludger Côté, Matane; et Claude Bernier, St-Alexis.



**M. Léon Caron, président de l'Association des Entrepreneurs Electriciens.**

Rehausser le niveau de notre profession, faire appliquer les lois établies et les amender, obtenir des grossistes les escomptes raisonnables et uniformiser les taux de charges.

Nous comptons que cette association produira beaucoup de bien tant pour les entrepreneurs que pour le public.

Pour tous renseignements veillez écrire à M. Laurent Granger, secrétaire exécutif et organisateur provincial, 380, Est, rue Ste-Catherine, suite 80, Montréal.

## Referendum aux Trois-Pistoles

On saura samedi soir le résultat du referendum qui se tient actuellement à Trois-Pistoles sur la question de la prohibition. Les contribuables de cette ville sont appelés à se prononcer pour ou contre le règlement No 147 voté par le conseil, et autorisant la Commission des Liqueurs de Québec à émettre des permis pour la vente des liqueurs alcooliques dans les limites de la ville. Du résultat de ce vote dépend la mise en vigueur ou le rejet du règlement.

## Concours de sciage sur la Côte-Nord

Les concours de sciage dans les camps de la Compagnie Quebec North Shore Paper de Baie-Comeau ont remporté un réel succès. Ils sont maintenant terminés dans les deux divisions de la Rivière aux Outardes et de la Rivière aux Anglais. C'est sur la Rivière aux Outardes que l'on trouve le meilleur résultat. Dans ce dernier district, le champion à date est M. Jean-Marie Elément, du Camp Emile Desrosiers, qui a réussi le tour de force de scier une bille de bois de 10 pouces de diamètre en 10.3 secondes. Deux autres champions MM. Alex Desrosiers du Camp Odilon Lévesque et Alfred Paquet, du camp François Truchon, ont obtenu une moyenne de 10.8 soit un record semblable à celui du champion de la Rivière aux Anglais. M. Dominique Chénard, du camp Numéro 7 des Chantiers-Ecoles coopératifs.

## Elections Lacordaire à Saint-Mathieu

Les abstinents de St-Mathieu se réunissaient, ces jours derniers, pour l'élection d'un nouveau conseil d'administration.

Le scrutin a donné le résultat suivant : Chez les Lacordaire : Président, M. Onésime Dionne; vice-président, M. Réal Dionne; secrétaire, M. Adrien Ouellet, trésorier, M. Roland Ouellet. Chez les Jeanne d'Arc : Présidente, Mlle Cécile Rioux; vice-présidente, Mlle Modeste Rioux; secrétaire, Mlle Eliane Ouellet; trésorière, Mme Adrien Ouellet.

Les conseillères et conseillers élus sont Mmes Réal Dionne et Maurice Théberge et Mlle Claire Ouellet et MM. Antonio et Léo Théberge et Magloire D'Anjou.

**Partie de hockey.** — Le club de rockey de St-Mathieu a visité celui de St-Simon, le dernier dimanche de janvier. La rencontre de ces deux équipes, sur la patinoire de St-Simon, a donné comme résultat 5 à 4 en faveur des joueurs de St-Mathieu.

## Nouveau conseil municipal à Sully

Aux élections municipales M. Télesphore Cossette a été élu maire par une majorité de 50 voix sur M. Charles Gagné, M. Joseph Tardif, ancien maire, n'ayant pas de nouveau brigué les suffrages. Les conseillers élus par acclamation sont MM. Donat Robichaud, Maurice Noël et Louis Labonté.

**Marguillier.** — M. Chs-Eug. Potvin a été élu marguillier en remplacement de M. Emile Côté.

**Statistiques.** — Au cours de l'année dernière, il y a eu 53 naissances, 9 mariages et 8 sépultures. La population de Sully est de 1240 âmes.

**Baptêmes.** — Le premier janvier, Joseph-Jean-Richard, fils de M. et Mme Lucien Lavoie; parrain et marraine, M. et Mme J.-Bte Lavoie, oncle et tante de l'enfant.

**Mariage.** — Le 22 janvier, a été bénit le mariage de M. Déus Labrecque, fils de M. et Mme Wilfrid Labrecque et de Mlle Gisèle Boucher, institutrice, fille de M. et Mme Joseph Boucher.

**Amis du Séminaire.** — 190 paroissiens ont reçu leur carte de membre de l'Association des Amis du Séminaire de Rimouski. Les propagandistes furent MM. Octave Morin, Antoine Bard, Aimé Roy, Louis Labonte, Gérard Lebrun, Eugène Cloutier et Cyrille Bouffard.


LES FAMEUX

POELES "BELANGER"

SONT VENDUS CHEZ

ANS. COTE & FILS

Tél : 900 — 81 Ave de la Cathédrale — RIMOUSKI

ATTENTION



ATTENTION

TEINTURE — NETTOYAGE — PRESSAGE

Sont obtenus selon les méthodes les plus sures à la

TEINTURERIE ST-ROBERT

OPEREE PAR

LEPAGE ENR.

Tél : 774 — 53 St-Jean-Baptiste



Pouvons livrer immédiatement

Fontaine à liqueurs de luxe, ainsi que frigidaires à Crème glacée de différentes grandeurs.

Frigidaires commerciaux de toutes grandeurs. Demandez nos cotations.

ANS. COTE & FILS

Tél. : 900 — RIMOUSKI — 81, de la Cathédrale




Harriet Hubbard Ayer

LUXURIA—plus qu'une simple crème nettoyante. Une préparation de beauté unique qui adoucit votre peau, la rafraîchit, lui donne de l'éclat!

$1.50 et $3.00

Pharmacie du Dr M. A. BOUDREAU

Dr. M.-A. BOUDREAU, Prop.

RIMOUSKI

123 St-Germain, — — Tél : 63

POUR VOS ACHATS ET REPARATIONS DE RADIOS

TELEPHONEZ A 900

ANS. COTE & FILS LTEE

81 Ave de la Cathédrale, RIMOUSKI

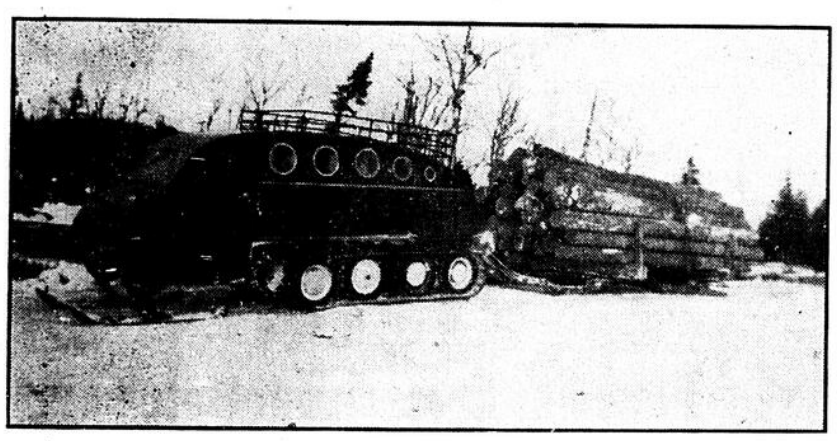



**ETABLISSEMENT DE RIMOUSKI**

**Lac Rimouski**

**Camp Roméo Hins**

Le charroyage des billots bat son plein. Véhicules à moteur ou voitures à traction animale sont à l'oeuvre pour accomplir la besogne.



Pour les gens de la forêt, les vignettes ci-dessous représentent des travaux que l'on voit tous les jours, mais pour les profanes, c'est une toute autre affaire. Sur la première vignette, nous voyons le charroyage du bois à la moderne par un Bombardier,, propriété de M. J.-B. Lepage qui en est lui-même le conducteur. Sur un chemin de un mille et demi de longueur, ce bombardier transporte 35,000 pieds de bois par 10 heures avec une seule "sleigh". Sur un chemin dont les montées ou les descentes ne sont pas trop accentuées, il peut traîner trois "sleighs" chargées à pleine capacité.



Sur cette deuxième vignette, le charroyage à traction animale, connu de tous vu qu'il existe depuis longtemps, n'est pas à dédaigner non plus, pour le transport du bois à certains endroits. On voit le surintendant du bois, M. A. Labbé, faisant sa tournée d'inspection coutumière. Le charretier Louis Corbin, semble vouloir convaincre son interlocuteur qu'avec ses deux bons chevaux il se fait du beau travail aussi. Il est bon de noter que M. Corbin transporte 10,000 pieds de bois par 10 heures de travail.

Si le réveil du commis du Lac Rimouski est un signe avant-coureur du printemps, nous vous conseillons fortement de sortir votre attirail du printemps, seulement, nos pronostics ne viennent pas de Dorval . . .

Le charroyage du bois est commencé depuis un mois. Nous sommes à même de faire des comparaisons et constater le progrès réalisé depuis vingt-cinq ans. Aujourd'hui, les distances n'existent plus, le cheval a été remplacé par le camion. Ce que l'on fait d'ouvrage en une journée ! Aujourd'hui, le nombre d'hommes est réduit de moitié. La vie dans le bois a encore du pittoresque, c'est une vie des plus saines, mais elle est aussi modernisée que n'importe quelle autre dans les divers métiers.

M. Léo Roy, assistant-contremaître, a repris son ouvrage d'exploration; il est assisté d'un groupe d'hommes de la Compagnie.

M. Albert Labbé, surintendant du bois, a fait l'inauguration de son nouveau "home" au Lac Rimouski. Tout est ravissant, les planchers vernis, les meubles de bois franc, etc. C'est très joli et il n'y a pas de chalet plus accueillant. Félicitations M. Labbé !

La circulation pour les véhicules-automobiles s'est terminée samedi le 22 janvier. Cela vaut la peine d'être noté car à ce temps-ci de l'année, c'est un fait remarquable.

Nos sympathies à M. Alfred Dubé qui a eu la malchance de perdre son pur-sang. Le vétérinaire avait diagnostiqué une maladie incurable, mais pour ne pas attrister les intéressés, il avait promis une guérison complète. Nous sympathisons grandement avec vous, M. Dubé, dans la perte que vous venez de subir.

Le Caribou, endroit déserté depuis assez longtemps, connaît en ce moment une activité inaccoutumée. On coupe le bois franc qui servira à faire le plaqué pour les meubles. M. André Caron est le contracteur de cette coupe. Nous vous souhaitons plein succès, M. le contracteur, dans votre nouvelle entreprise.

Les commis Gérard Thériault et Raymond St-Pierre sont les hommes les plus heureux de la terre. Enfin, ils possèdent un bureau qui, sans être trop moderne, offre beaucoup de confort. Il est bien éclairé et pourvu de tout ce qui est nécessaire à la vie quotidienne; les commis travaillent à leur aise. Mais pour en arriver là, l'architecte attitré, Emilio St-Pierre, a du faire bien des plans et il s'est épongé le front bien des fois. Nous ne pouvons que l'en féliciter car il s'en est très bien tiré. Bravo, mon cher Emilio ! . . .

Le commis d'embauchage, Claude McKinnon, est un type plutôt cachottier. Il s'est fiancé sans en souffler mot à qui que ce soit. Une autre fois, Claude, sois plus expansif, tes copains aiment, eux aussi, qu'un ami comme toi leur raconte ses petites histoires sentimentales ! . . .

Notre ami, André Marin, chauffeur de tracteur, travaille maintenant au Lac 24. Son bon caractère, son sens de l'humour nous le font regretter. Espérons qu'avec l'arrivée du printemps nous le verrons réapparaître.

**Lac 24 Arpents**

L'activité est grande au Lac 24 Arpents. Actuellement, 150,000 billots sont rendus et attendent le dégel du printemps pour flotter vers le moulin à scie de Rimouski.

Dans le courant de la semaine la Compagnie Just Equipment a donné une démonstration d'un tracteur D-10 sur roues. A cette occasion, MM. Christensen, gérant de la Division Sud, et Albert Labbé, surintendant du bois, étaient de passage au camp.

M. Tremblay, cinéaste de la Compagnie Price Brothers de la Côte Nord, était de passage à notre camp; il était accompagné de M. Albert Labbé. M. Tremblay a filmé le chargement et le charroyage des billots. Nous espérons avoir le plaisir de voir notre travail sur l'écran.

# Elections Lacordaire à Trois-Pistoles

Les cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc de Trois-Pistoles ont tenu récemment leurs élections pour la formation d'un nouvel exécutif.

Le conseil Lacordaire est maintenant formé de MM. Camille Caron, président; Charles-Eugène Gagné, 1er vice-président; Robert Lindsay, 2ème vice-président; Richard Rioux, secrétaire et Fernand Ouellet, trésorier. De nouveaux conseillers ont aussi été choisis qui sont MM. J.-B. Deschênes, Gérard Rioux, Laurent Renouf, Léo Bastille, Albert Belzile, Philippe Beaulieu, Henri Lavoie et Charles Rioux.

Chez les Jeanne d'Arc, Mme J.-Albert Belzile a été réélue présidente. Les autres membres élus sont Mlles Simone Ouellet, présidente; Fernande Levasseur, secrétaire; Raymonde Banville, trésorière. Ont été nommées conseillères : Mmes Alfred Dubé, Gérard Rioux, Alcide Bastille, Hilaire Larrivée, Alfred Sirois, Laurent Renouf, Louis Jean et Mlle Cécile Morin.

# On peinture l'église de Notre-Dame de l'Isle-Verte

Le peinturage de l'intérieur et de la sacristie de l'église de Notre-Dame de l'Isle-Verte a été entrepris récemment par un rimouskois, M. Arthur Pelletier. Ce dernier emploie pour ce travail MM. Jean-Baptiste Lavoie et Paul Lepage, deux peinters de Rimouski également.

La fabrique de Notre-Dame de l'Isle-Verte a, de plus, acheté un nouveau chemin de la croix.

Les statistiques de l'année écoulée révèlent que cette paroisse comptait, en 1948, 302 âmes et qu'au cours de la même année il y eut 2 mariages, 11 baptêmes et 4 sépultures dont 2 d'adultes.

Le ministre des Travaux publics recevra jusqu'à 3 heures p.m. le mercredi 23 février 1949, des soumissions pour un prolongement et des améliorations (débarcadère en pilotis) au quai de Pasbébiac, comté de Bonaventure, P.Q., lesquelles soumissions doivent être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumission pour prolongement et améliorations (débarcadère en pilotis) au quai, Pasbébiac, P. Q.

On peut prendre connaissance des plans, du blanc de contrat et du devis, et se procurer la formule de soumission aux bureaux de l'ingénieur en chef du Ministère des Travaux publics, à Ottawa, de l'ingénieur régional, rue de la Cathédrale, Rimouski, P. Q., ainsi qu'au bureau de poste de Pasbébiac. P. Q.

Remarque. — Le ministère fournira, sur demande faite au soussigné, les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $10. sous forme d'un chèque de banque visé fait à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce dépôt sera remis au déposant dès que lesdits bleus et devis seront retournés au ministère, pourvu que la chose soit faite au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas remis au ministère dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Un chèque représentant une valeur égale à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, doit être joint à chaque soumission. On acceptera aussi, comme cautionnement, soit des bons au porteur du Dominion du Canada, soit des bons au porteur de la Cie du chemin de fer National-Canadien et de ses compagnies constituantes dont le principal et l'intérêt sont garantis sans réserve par le Dominion du Canada, soit encore lesdits bons pour une partie du cautionnement et un chèque visé tel que susdit pour le solde.

Par ordre,
**J. M. SOMERVILLE,**
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 2 février 1949.

**SOUMISSIONS DEMANDEES**

La Commission Scolaire de St-Narcisse de Rimouski demande des soumissions pour la construction d'une école de 4 classes avec logement pour le personnel enseignant.

Les soumissions cachetées devront être adressées au secrétaire-trésorier soussigné d'ici au 18 février 1949. Les plans et devis peuvent être étudiés au bureau du soussigné.

La commission scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Un chèque accepté égal à 10% du montant de la soumission devra accompagner la dite soumission.

**Gonzague ROY.**
**St-Narcisse de Rimouski.**
**ce 3 février 1949.**

**CONCOURS — 26 SEMAINES — 26 CHANCES SUR 50**

**Gagnante cette semaine : M. Adalbert Bernier, Rimouski et M. Léopold Bérubé, Rimouski.**

Vous donnant la chance de gagner un des 26 complets tirés pendant 26 semaines tout en payant $2.75 par semaine. Le premier gagnant aura un complet pour $2.75 — le second aura un complet qui lui coûtera $5.50. Si après 26 semaines, son nom n'a pas sorti, il aura son complet quand même à son choix dans le magasin. RIEN A PERDRE — 26 semaines pour 26 gagnants.

**Chez PAUL Enr.**
**70 Ave de la Cathédrale RIMOUSKI**

**FEVRIER**
**GRANDE VENTE**
**TOUT SANS PROFIT**
**TOUT A BAS PRIX — TOUT A PRIX BAS**
**EPICERIE — FERRONNERIE**
**MARCHANDISE A LA VERGE**
**ARTICLES DE TOILETTE**

**TRES GRAND SPECIAL**
**CONFECTION :**
**POUR DAMES et FILLETTES**
**Sous-Vêtements — Bas — Souliers — Robes de toutes occasions — Manteaux — Couvre-Chaussures.**
**BEBES et ACCESSOIRES**
**et pour MONSIEUR et son GARCONNET de la tête aux pieds**
**TOUT VOUS EST OFFERT POUR DES PRIX SANS PAREILS**
**AU MAGASIN :**
**OUELLET**
**J. E. OUELLET, Prop.**
**Tél. : 19 ST-FABIEN B. P. 115**

# DES FOULES NOMBREUSES AUX FUNERAILLES DES VICTIMES DE LA TRAGEDIE DE BAIE TRINITE

Des foules recueillies ont assisté cette semaine aux funérailles des victimes de la tragédie aérienne survenue mercredi dernier à Baie Trinité. On se souvient que huit des dix passagers d'un avion des St-Layrence Airways ont perdu la vie dans la chute de l'appareil sur une piste d'atterrissage de la Côte Nord. Six des victimes ont trouvé la mort instantanée tandis que les deux autres succombaient à l'hôpital de Rimouski où elles avaient été transportées d'urgence.

Les corps des six victimes tués instantanément, soient ceux du pilote et du mécanicien et de MM. Arthée Lepage, Nazareth, Robert Bérubé, St-Donat, Maurice Chamberland, St-Simon et Lionel Gagnon, Lac Humqui, ont été transportés par avion à Rimouski, dans l'après-midi de samedi. Deux ambulances de la Maison Bissonnette & Frère les conduisirent d'abord à l'hôpital et ensuite à la morgue où ils furent placés dans des cercueils et expédiés chacun dans leur famille. Il en fut de même des restes de MM. Edgar Lebel, Rimouski et Louis Ross, de St-Marcellin, décédés à l'hôpital de Rimouski dans la nuit qui suivit la tragédie.

### Une enquête

La commission des Transports a ordonné une enquête sur cette tragédie, la plus déplorable encore survenue sur la Côte Nord. Dès le lendemain de l'accident, des enquêteurs étaient à Rimouski où ils ont interrogé les deux survivants : Donat Côté, de Rimouski et Roger Boudreau, de St-Jean de Cherbourg. Le lendemain ils se rendaient à Baie Trinité où ils examinèrent les débris de l'avion et interrogèrent les témoins de l'accident.

### IL SE RETABLIT



Un des deux survivants de l'accident aérien de Baie Trinité, M. Donat Côté, de Nazareth, se remet de ses blessures. Il est encore hospitalisé à Rimouski.

## Funérailles des victimes

### M. ROBERT BERUBE A ST-DONAT

Le 7 février avaient lieu à St-Donat les funérailles de M. Robert Bérubé décédé le 2 à l'âge de 34 ans à l'hôpital de Baie Trinité quelque heures seulement après le tragique accident aérien survenu à l'aérodrome de l'endroit.

Il était avantageusement connu et estimé de tous et l'affluence auprès de la dépouille mortelle est une preuve de l'affection qu'on lui portait.

Il y a trois ans, à la même date, avait lieu le service funèbre de l'abbé Armand, son frère.

Il laisse pour pleurer sa perte sa mère Mme Eugène Bérubé (Elmire Lévesque) ; ses frères, Jean-Paul, de St-Gabryiel, Ovila, agronome, de Roberval, Laurent, de St-Anaclet, Charles-Henri, Philippe et Guy Bérubé, de St-Donat; ses soeurs, Mme Gilles Dubé (Lucienne), de Québec, Mme Cyprien Bérubé (Laurette), de St-Donat, Hedwidge et Angéline, de St-Donat; deux beaux-frères, MM. Gilles Dubé, de Québec et Cyprien Bérubé, de St-Donat; deux belles-soeurs : Mme Jean-Paul (Blanche Leclerc), de St-Gabriel et Mme Laurent Bérubé (Thérèse Pelletier).

La levée du corps fut faite par l'abbé Gérard Couturier du Grand Séminaire de Rimouski. Le service funèbre fut chanté par l'abbé Aurèle Lévesque, curé de St-Vianney et oncle du défunt; il était assisté de l'abbé René Bérubé de l'Archevêché de Rimouski et cousin de la victime et de l'abbé André Deschênes, P.M.E., comme diacre et sous-diacre.

L'abbé Gérard Couturier et l'abbé François Rioux, curé de la paroisse, assistaient au choeur.

Portait la croix : M. Henri-Paul Lévesque, cousin de la victime. Portaient le cercueil : MM. Joseph Bouchard, de Luceville, Marc Lévesque, Alexis Roy, Joseph Desjardins, Jean-Baptiste Bérubé, de St-Donat, tous cousins du défunt et M. Alphonse Brillant également de St-Donat.

La Ligue du Sacré-Coeur était représentée par M. Auguste Hallé, qui portait le drapeau, ainsi que MM. Pierre Saucier et Wilfrid Dechamplain.

Le deuil était conduit par sa mère Mme Eugène Bérubé, ses frères Jean-Paul, Ovila, Charles-Henri, Laurent, Philippe et Guy; ses soeurs Mme Cyprien Bérubé, Mme Gilles Dubé, Hedwidge et Angéline; son beau-frère, M. Gilles Dubé, ses belles-soeurs, Mmes Jean-Paul et Cyprien Bérubé.

L'église était remplie de fidèles parmi lesquels on remarquait : Mme Michel Lévesque, MM. André-Albert et Adélard Lévesque, M. Philippe Caron, M. et Mme Edouard Bernier, M. et Mme Séraphin Lévesque, M. et Mme Marcel Lévesque, M. et Mme Alphonse Bérubé, M. et Mme Joseph Bérubé, M. et Mme Zénon Bérubé, Mme Alexis Roy, Mme Wilfrid Rioux, MM. Gérard, Tancrède, Louis et Pierre-Antoine Bérubé. MM. Gérard, Adrien et Antoine Lévesque, M. Augustin Roy, Mlle Alice Lévesque, Mlles Cécile et Gemma Dufour, Mme Jean Viens, Mme Joseph Bouchard, Mme Marc Viens, Mme Jean-Marie Paradis, Mme Denis Lévesque, M. Lorenzo Desrosiers, Mme Yves Viens, Mme Antonio Boulanger, Mlle Léopoldine Lévesque, M. Oscar Morissette, M. et Mme Séraphin Morissette M. André Tremblay, Mlle Blanche Tremblay, Mme Alphonse Burton, M. Simon-Marie Lechasseur.

On remarquait aussi M. et Mme Siméon Lévesque, M. et Mme Antoine Dumais, Mlles Gilberte et Rachel Dumais, M. Léopold Dumais, M. Alphonse St-Laurent, Mlle Jeanne-d'Arc St-Laurent, M. et Mme Raymond Lévesque, M. Omer Pouliot, Mlle Lina Poirier, M. et Mme Wilfrid Pelletier, Mlle Yvette Pelletier, M. Florian Deschênes. M. et Mme René Proulx, M. et Mme Albert Gonthier, Mme Wilfrid Fournier, Mme Emile St-Amand, Mlle Thérèse St-Amand, M. Pierre Plante ainsi qu'un grand nombre d'amis.

La quête fut faite par MM. Gilles Dubé et Simon-Marie Lechasseur.

Nos sincères condoléances.

### M. MAURICE CHAMBERLAND A ST-SIMON

Le service de M. Maurice Chamberland, qui perdit tragiquement la vie à Baie-Trinité, le 2 février, a eu lieu le lundi 7 février en l'église de St-Simon, M. l'abbé Maurice Roy chanta le service auquel assistait une foule considérable de parents et d'amis. Portait la croix, M. Raymond Théberge et les porteurs du cercueil furent MM. Ls-Joseph Ouellet, Maurice Bernier, Henri Bernier, Lorenzo Plourde, cousins du défunt, René Lamarre et Jean-Paul Lévesque.

Conduisaient le deuil : son père et sa mère, M. et Mme Nicholas Chamberland (née Plourde) ; ses frères, Léonard, André, Raoul, Jean-Marc et Marcel; ses soeurs, Juliette et Fernande; ses oncles, MM. Armand Plourde, Désiré et P.-E. Bernier et Charles Ouellet; ses tantes, Mmes Wilfrid Scott, de Montréal, P.-E. Bernier et André D'Amours; ses cousins, Capt. Georges Chouinard, Ls-Joseph Ouellet, Jérôme, Henri, Maurice, Gervais et Roger Bernier, Armand, Lorenzo et Georges Plourde, René Ouellet, Lionel D'Amours et Armand Rioux; ses cousines, Mme Georges Chouinard, Maurice Bernier et Lorenzo Plourde, Mlles Gilberte et Stella Dubé, Cécile et Aline Bernier et Jeanne Plourde.

On remarquait aussi M. et Mme Ernest Pelletier, Mme André Bellavance, M. Pierre-Emile Jean, de St-Fabien, Mme Robert St-Pierre et M. Romuald Lévesque, de Rimouski, MM. et Mmes Emile, Charles et Cyprien Plourde, M. et Mme Félix Dionne, M. Hermel Fournier, M. et Mme Philippe Gagnon, de St-Mathieu, M. Romuald Thibault, de Montréal et autres.

Feu M. Maurice Chamberland était âgé de 28 ans. Il avait fait du service dans l'Armée Canadienne de 1941 à 1946 au Canada et en Europe.

La famille éprouvée a reçu de multiples témoignages de sympathies. Des offrandes de messes ont été faites par Mlles Fernande et Denise Belles-Isles, MM. Hermas et Romuald Belles-Isles, M. et Mme Jean D'Anjou, M. et Mme Emile Gauvin, M. et Mme A. Nicole, la famille Philias Deguise et la famille Joseph et Mlle Anna Bélanger, tous de St-Simon, par des amies et amis, Mlles Thérèse, Gertrude et Marie Lévesque, de St-Simon, M. et Mme A. Plourde, Trois-Pistoles, famille Désiré Bernier, St-Fabien, Mlle Odile Chamberland, Montréal, Capt. et Mme G. Chouinard, Rimouski, Mlle A. Morin, Québec, Mlles Rose et Simone Gafon, Québec, Mlle Jacqueline Grenier, Québec, Mlle Germaine Caron, Québec, M. Cyrille Bignell, Québec, M. et Mme Magloire D'Anjou, St-Mathieu, M. Sam Gagnon, Bic, M. et Mme Louis Bérubé, Cacouna, M. et Mme Alphonse Bérubé, Cacouna.

Des bouquets spirituels ont aussi été offerts par les familles Irénée Belzile, Louis Gauvin, Joseph Théberge, Joseph Lévesque, Antoine Lamarre, J.-C. Lamarre et G. Thibault.

Nos sincères condoléances.



Robert Bérubé, de St-Donat, fils de M. Eugène Bérubé.



Edgar Lebel, de Rimouski, fils de M. Désiré Lebel.

### M. LIONEL GAGNON A LAC-HUMQUI

Les funérailles de feu Lionel Gagnon, décédé tragiquement lors de l'accident d'aviation survenu à Baie Trinité, côte-nord, ont eu lieu le 7 février, en l'église de St-Zénon du Lac Humqui, à 9 heures.

Etaient présents à ces funérailles, outre les parents du défunt, une assistance nombreuse venue de Rimouski, St-Donat, St-Gabriel, Lac-au-Saumon et

(Suite en page 16)



Maurice Chamberland, de St-Simon, fils de M. Nicholas Chamberland.



Arthée Lepage, de Nazareth (Rimouski), fils de M. Charles-Eugène Lepage.



Un avion de la St. Lawrence Airways de Rivière-du-Loup, semblable à celui qui s'est écrasé mercredi dernier à Baie de la Trinité, a ramené à Rimouski les corps des six premières victimes de cette tragédie. Cette photo a été prise à l'aéroport de Rimouski au moment où les cadavres étaient descendus de l'avion pour être placés dans l'ambulance de la maison Bissonnette & Frère et transportés à la morgue où ils furent placés dans des cercueils et expédiés ensuite dans leur famille. Parmi les rares témoins du transbordement se trouvait le père d'une des victimes, M. Nicholas Chamberland, de St-Simon. M. Chamberland, (coiffé d'un casque de fourrure) est debout derrière l'ambulance.


— SPECIAUX —

| | |
|---|---|
| POIRES "Spray", 20 ozs, la boîte | 0.29 |
| FEVES coupées "Turquoise", 2 boîtes | 0.27 |
| FEVES coupées "Cardinal", 2 boîtes | 0.25 |
| POIS VERTS "Lion", 20 ozs, 2 boîtes | 0.25 |
| CATSUP "Smith" 13 ozs | 0.22 |
| SHORTENING "Jewel", la livre | 0.34 |
| CONFITURES aux fraises X. L., 24 ozs | 0.44 |
| CONFITURES aux framboises O. C., 24 ozs | 0.43 |
| CONFITURES aux fraises "Raymond" chaudière de 30 livres à | 0.22 |
| PATATES No 1, 10 livres | 0.23 |
| ORANGES "Sunkist" grosseur 288, la douz. | 0.39 |

FRUITS ET LEGUMES IMPORTES :
Tomates — Céleri — Raisin Malaga — Laitue
Poireaux — Echalottes — Pamplemousses
grosseurs : 96 et 64.

EPICERIE
Aurèle Ouellet
218 rue St-Germain, Tél. : 430
RIMOUSKI

# PETITES ANNONCES

**PIANOS PIANOS**

**HEINTZMAN et PRATTE**

Aussi pianos usagés remis en bonne condition

**Réfrigérateur — Kelvinator**

**J.-A. COUTURE**

**C.P. 478** **Tél : 394-M-8**

35 St-François Rimouski

**A VENDRE :** — maison de grandeur 25 x 27 à deux étages. S'adresser à 46 rue St-René, Rimouski-Sud.

**A VENDRE :** — une paire de ski à l'état de neuf. S'adresser à 104 rue Ouellet, Tél. : 663 - W.

**A VENDRE :** — Chevrolet 37, en bonne condition, 5 passagers, à prix avantageux. S'adresser à M. Ovila Doucet, Tél. : 20, Bic, Cté Rimouski.

**A VENDRE :** 1 terrain chez Tessier et 2 autres sur la rue St-Jean-Baptiste, en face de l'abattoir. S'adresser à Jacques Deschênes, 10, St-André, Téléphone 103-W.

**A VENDRE :** Pompe à eau électrique, valeur de $136.00, pour $100.00; 1 moteur électrique de 1 force et un autre de 1/4 force; 1 sheaper avec ciseaux. S'adresser au Meuble Robert, Tél. : 601-W, ou 139-M-1, Rimouski.

**A VENDRE :** projecteur sonore 16 mm. "R.C.A. Victor", modèle P.G. 201, avec tout l'équipement nécessaire pour donner des représentations cinématographiques. S'adresser à Ciné-Rimouski Enr., C.P. 505, Tél. 767 ou 416.

**A VENDRE :** Une automobile "Dodge 1948" en très bonne condition. 1 moteur "Dodge", neuf. S'adresser à 230, rue St-Germain, Rimouski.

**A VENDRE.** — Maison de 5 appartements avec terrain de 80 x 100, à Rimouski-Est, sur la route nationale, du côté du fleuve. Livraison immédiate. Pour tous renseignements, s'adresser à l'Echo du Bas St-Laurent, Case se postale 120, Rimouski, Dept. B.

**A VENDRE :** 20 terrains de 66' à 132', à Sept-Isles. Pour toutes informations, prière de vous adresser à casier postal 45, Clarke City.

**A VENDRE :** Pour vingt-cinq sous nous pouvons vous vendre un petit espace dans ce journal. Avez-vous aussi quelque chose à vendre ou désirez-vous acheter quelque chose? Annoncez dans l'Echo du Bas St-Laurent. Le résultat est assuré.

**A VENDRE :** Un ameublement complet de salon de coiffure. Valeur $1,000, prix $250.00. En très bonne condition. Aussi machine à fabriquer les manches de haches et manches de haches de tous genres. S'adresser à C. P. 545 Rimouski. **Tél. : 157.**

**A VENDRE :** meubles neufs, laveuses électriques, poêles neufs et usagés, services de cuisine en aluminium, machines à coudre, batteries de radios, clôtures électriques. S'adresser à M. J.-A Garon, 104 rue St-Germain, tél : 410, Rimouski.

**A VENDRE**

Magnifique sofa-causeuse antique, style Louis XV à vendre. Recouvert en neuf. Rosette et sculptures gravées à la main. Bois de rose. Meuble de grand prix à vendre à sacrifice. S'adresser chez O. Bertin & Cie, rembourreurs, 382, rue St-Germain, Rimouski. Téléphone 189-W.

**POUR ABBONNEMENTS AUX**

**REVUES FRANCAISES**

CONSTRUCTION — CINEMA
LITTERATURE — ART
MECANIQUE — MODES

s'adresser à :

**JEAN-PAUL LEGARE**

**16, rue Rouleau RIMOUSKI**

## TARIF

**Vingt-cinq sous par insertion pour un maximum de vingt-cinq mots. Un sou pour chaque mot additionnel.**

**Pour CHAMBRE et PENSION** adressez-vous toujours à la **"PENSION CHANTECLERC"**, 35, rue Ste-Thérèse, Rimouski, P. Q., Tél : 752. Confort d'hôtel avec atmosphère de famille

ENNUYES de toujours porter les mêmes cravates ? Echangez-les en nous envoyant de une à six cravates qui ne sont plus de votre goût. Incluez la somme de $1.00 et vous recevrez un nombre égal de nouvelles cravates remises à neuf. 98% de nos clients sont satisfaits ! Envoyez vos paquets à All Tie Reg'd, 4218, rue St-Denis, Montréal.

**LETTRAGE.** — Pour vos enseignes et lettrage de tout genre, adressez-vous à 83, rue St-Robert, Rimouski-Sud, Tél. 782, M. E. Alain.

**DE NOUVELLES COUVERTES** pour de vieux lainages ! Vous pouvez employer de vieux lainages : bas, sous-vêtements, couvertes, foulards, gilets, etc., comme paiement partiel pour de nouvelles couvertes, de la plus haute qualité, tapis d'automobile, vêtements de ski, etc. Une très grande couverte, tout laine, peut être obtenue pour un prix aussi minime que $3.00, avec 12 livres de vieux lainages, comme paiement partiel. Ecrivez aujourd'hui à Dépt. 72, Midland Mills, Midland, Ontario, et demandez notre liste de prix.

**HABITS, VETEMENTS,** usés ou déchirés, sont reprisés avec soin, à 73 de la Cathédrale.

**A QUI LA CHANCE ?**

Une splendide ouverture pour tout homme de bonne réputation, qui a l'ambition de devenir marchand prospère. Clientèle établie, gros revenu assuré dès le premier jour. Si vous avez un équipement pour voyager, voici la chance de votre vie. Nous vous donnons un entrainement complet. S'adresser à la Compagnie J. R. Watkins, Dépt. **Q-R-2B,** 350, St-Roch, Montréal, Qué.

**STUDIO GARDENIA**

Nous avons toujours en main des fleurs naturelles pour toutes occasions: mariages, anniversaires, décès, etc. Livraison prompte et soignée. Pour être bien servi, adressez-vous toujours au Studio GARDENIA, propriété de Mlle Evelyne Coulombe, 10, Ave de la Cathédrale, Tél. 561, Rimouski.

**ACHETONS :** Vieux réservoirs de 30 à 40 gallons, ayant servi à chauffer l'eau. Payons meilleurs prix du marché. Expédiez par fret collect. Adressez à "Système de chauffage au bran de scie Champion", C. P. 531, Rimouski.

**CHAMBRE ET PENSION** à 109, rue Notre-Dame, près de la gare, Tél. : 785.

**A LOUER :** 2 chambres chauffées, éclairées, meublées ou non, avec eau chaude. Deux communiquant ensembles, pourraient servir pour couple, ayant la permission de faire la cuisine. 34, rue Notre-Dame, Rimouski-Sud.

**A LOUER :** 3 appartements meublés, chauffés, éclairés, eau chaude, avec permission de faire la cuisine. S'adresser à 385, St-Germain, Rimouski.

**DEMANDE D'EMPLOI :** Jeune fille possédant une onzième année et sachant dactylo. Adresser : Case Postale 18, Price, comté Matane.

**BERTIN & FILS, RIMOUSKI**

**REMBOUREURS** de meubles antiques ou modernes, d'automobiles, de matelas usagés, etc. Manufacturiers de bons MATELAS A RESSORTS ou en LAINE. Vendeurs des fameux produits "Simmons". TARIFS SPECIAUX aux communautés, hôtels, hôpitaux. BERTIN & FILS, 382 St-Germain, Tél. : 417-M-8.

**M. LUDGER SIROIS** offre en vente plusieurs machines à coudre remises à neuf. S'adresser à 74, rue St-René, Rimouski-Sud.

nette usagée, remise à neuf, en bon ordre. Profitez de ces prix tout à fait spéciaux et vous ferez de réelles aubaines chez ROBERT DESSUREAULT, Maison essentiellement canadienne française, 322, rue St-Germain, Rimouski, Tél. : 216.




## "Magic Stitch"

"MAGIC STITCH" véritable petit métier miniature qui fait du reprisage un véritable passe-temps même pour celui qui n'a jamais manié l'aiguille.

L'emploi du "Magic Stitch" s'étend à tous les genres de tissus : coton, laine, toile, etc. "Magic Stitch" est plus rapide, plus efficace.

Pour plus d'explications, s'adresser à C.P. 599, Rimouski.

**AUBAINES**

**A VENDRE :** Laveuses usagées, en parfait ordre; poêles émaillés, de différentes couleurs, usagés mais remis en très bonnes conditions; camion-

**AU BOSQUET FLEURI, A LOUER :** Robes de mariées, voiles, diadèmes, livres d'heures, gants, etc. Fleurs pour toutes occasions. Bernadette Tremblay, fleuriste, 179, Notre-Dame, Tél 379-M-1, Rimouski.

**REPARATION DE MONTRES, ETC. :** Confiez-nous vos réparations de montres, Bagues, Allumeuse, Colliers, Rasoirs électriques. Service à prix raisonnable, prompt et garanti. Commandes postales remplies avec soin. Bijouterie FOURNIER, ENR., Rimouski.

**M. CHARLES BELANGER,** compétent en charpenterie et menuiserie, demeurant App. 1, 376 St-Germain, est à la disposition du public rimouskois pour tout genre de travail ou réparation.

**M. JOSEPH BEAULIEU,** manufacturier de portes et de chassis, 164, rue Notre-Dame, Rimouski, C. P. 326, tél : 712-W.

**HOROSCOPE :** Une vieille indienne peut dire par votre écriture, votre caractère et vos chances en amour, travail, affaires, avenir . . . Envoyez votre âge, 6 questions et $1.00. Mme Marguerite Belly, Indian Reserve Pte-Bleue, Lac St-Jean, P.Q.

**ATTENTION :** Coupons, marchandise à la verge, bas et sous-vêtements pour dames et enfants, nappes, couvertures, tricot pour bébé, châle et trousseau de baptême, à bas prix. Adressez-vous à Marie-Anne Fortin, Sayabec-Station, Cté Matapédia.

**ATTENTION :** Toujours en mains la fameuse lessiveuse "BEATTY" et un beau choix de lessiveuses usagées ainsi que les morceaux pour la réparation. Voyez chez S. BELLAVANCE, 276, St-Germain, Tél. 258-M-1.

**ATTENTION :** Nous avons brûleurs, fournaises à l'huile, bouteilles, abat-flammes, mèches, etc., de toutes sortes. Réservoirs ovales, 200 gallons, $35.00 f.o.b. Mont-Joli. Livraison immédiate. Installation et service par expert. Pelletier Electrique (Dépt Brûleurs) 93, Blvd Jacques-Cartier, Mont-Joli, Tél. : 266-W-2.

**ATTENTION CULTIVATEURS —** Etes-vous intéressés à l'achat d'instruments aratoires de marque "Forano", tels que : Batteuse champion, Epandeur d'engrais, Wagon de ferme, Hache-Légumes, Crible à grain et Banc de scie ? Ecrivez à M. Emile Garon, C.P. 292, Rimouski, ou rendez-vous à 409 rue St-Germain, Rimouski.

**STENO-DACTYLO** possédant l'expérience requise pour travail dans un bureau, demande un emploi. S'adresser à l'ECHO DU BAS ST-LAURENT, Case Postale 120, Dépt. R. Rimouski.

**TERRAIN A VENDRE OU A LOUER**

**Lots industriels — Lots à bâtir.**

Situés à Rimouski et à St-Robert.

Rues : St-Jean-Baptiste — Notre-Dame — St-Joseph
St-Laurent et Ouellet.

S'adresser à :

**ANDRE CASGRAIN**

**C.P. 610** **RIMOUSKI** **Tél : 285**

## A VENDRE

- **Ville de Rimouski, rue St-Germain-Est, bonne grande maison, deux étages, terrain 55 x 175.**
- **Ville de Rimouski, rue St-Germain-Est, maison, poste de commerce avec stock, dans le centre des affaires, bonne condition.**
- **Ville de Rimouski, rue Tessier, maison seule 30 x 26, terrain 125 x 60.**
- **Ville de Rimouski, Poste de commerce avec marchandise, aussi maison pour l'acheteur, bonne condition.**
- **Ville de Rimouski, coin de l'Avenue Cathédrale et l'Evêché, 6 logements.**
- **Ville de Rimouski, terrain 48 x 175 pour poste de commerce, situé rue St-Germain, en face du théâtre Cartier.**
- **Ville de Rimouski, terrain à bâtir, rue Blais et rue St-Pierre, 56 x 85.**
- **Paroisse Nazareth, Rue St-Germain, maison seule, terrain 60 x 85.**
- **Rimouski-Est, maison seule, terrain 50 x 100.**
- **Paroisse St-Germain, 2 grandes terres avec roulant, possession immédiate.**
- **Trinité-des-Monts, terre patentée, bien bâtie, roulant, eau dans les bâtisses.**
- **Trinité-des-Monts, boutique de forge dans le village avec outillage, etc., aussi maison pour l'acheteur, peut en prendre possession de suite.**

**DIVERS**

- **1 salon de coiffures complet, à bonne condition.**
- **1 étal de boucher complet, comprenant, scie à ruban, comptoir frigidaire et chambre froide, etc.**

**Avez-vous une maison ou un commerce, etc., à vendre,**

**VENEZ ME VOIR, J'AI UN ACHETEUR POUR VOUS.**

**S'adresser pour conditions et prix à :**

**Jacques Martin Enr.**

**COURTIER EN IMMEUBLES**

**Bureau et résidence : 187 rue St-Germain**

**B. P. 516** **RIMOUSKI** **Tél. : 462**

**OFFRE GRATUITE,** pour nouveaux clients. Film développé gratis. Aussi, agrandissement 10 pouces, donné gratis, pour démontrer la perfection de notre service prompt de finition de portraits. Prix régulier. Adressez prochaine commande : STUDIO LAVOIE ENR'G., Hébertville, Qué.

**COUVRE-LITS EN CHENILLE $4.99**

SUPERBES couvre-lits en chenille pour $7.75 simples et doubles dans toutes les couleurs, bien tissés $4.99. Aussi couvre-lits en chenille avec dessin de panier, tissés serrés, grandeur : 90 x 100 $7.99. Toutes ces marchandises sont de première qualité et expédiées C.O.D. plus frais de poste. Argent remis si non satisfait. S'adresser à HANDICRAFT DISTRIBUTORS, 254 ouest, rue Sherbrooke, MONTREAL.

**ATTENTION :** Pour écussons de toutes sortes tel que pour Chevalier de Colomb, sportif, séminariste, service d'hôtel, etc., etc. Faites une visite ou écrivez chez Robert Sénéchal, Confection pour hommes, 63-A, St-Jean-Baptiste, Rimouski, Tél : 641-W-2.

**ATTENTION :** Pour le rembourrage et le capitonnage de tous genres de meubles : chesterfields, divans, studios, etc . . ., S'adresser à M. Albert Doré, licencié, 391, St-Germain, Rimouski. Tél. 831.

**PLANEURS et SCIES :** nouveaux planeurs sur coussinets à billes, 4 couteaux à chaque côté et assortisseur. Nouvelles scies à ruban. M. Zagerman & Co. Limited, Bayview Road, Ottawa, Ont.

**HABIT ! HABIT !** Confectionnés d'avance ou sur mesure, ainsi que tous les vêtements de toilette et de travail, à prix très raisonnable. Faites une visite ou écrivez chez Robert Sénéchal, confection pour hommes, 63-A St-Jean-Baptiste, Rimouski, Tél : 641-W-2.

**MESDAMES, MESDEMOISELLES,** si vous voulez être bien coiffées, achetez votre chapeau ou faites remodeler le vôtre au **STUDIO DU CHAPEAU,** 3 rue Ste-Ursule, Rimouski.

**MALAXEUR A CIMENT**

Nouveau, actionné à la main ou par pouvoir. Livraison immédiate. M. Zagerman & Co. Ltd, Bayview Road, Ottawa, Ont.

**MACHINE POUR BLOCS DE CIMENT**

Nouveau, actionné à bras ou par pouvoir. Recommandé pour fabriaue de fraisil ou de blocs de ciment M. Zagerman & Co. Ltd. Bayview Road, Ottawa, Ont.

## Brevets d'invention

**Brevets d'invention et marques de commerce obtenus au Canada et aux Etats-Unis. S'adresser à M. J.-B. Côté, procureurs de brevets, licencié, case postale 39, Rimouski.**

## TERRAINS

A VENDRE OU A LOUER

s'adresser à :

**M. ALBERT PARENT,**

près de l'église

de **Ste-Odile**

## TERRAINS

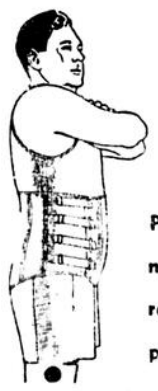
**à vendre ou à louer**

**S'ADRESSER A :**

**Albert Michaud**

**56, Ave de l'Evêché**

**RIMOUSKI**



***Messieurs,***

**faites-vous "remonter" par une ceinture Spencer**

**Pour descente d'estomac, Hernie, Tour de reins; pour porter après une opération.**

**M. CHARLES DURETTE, C.S.E.**

**72, de la Cathédrale**

**RIMOUSKI**

# Cour de Magistrat

— Un voyageur de Québec, accusé d'avoir été trouvé en état d'ivresse dans la gare du C.N.R. à Mont-Joli, a été condamné à payer $5.00 d'amende et les frais.

— Un propriétaire de logements à louer sur la route nationale à Mont-Joli, pour avoir exigé plus que le prix maximum fixé par la Commission des Prix, de ses locataires, a été condamné à payer $50.00 d'amende et les frais.

— Un bijoutier de la ville, pour avoir négligé de percevoir la taxe fédérale sur les bijoux, a été condamné à payer $25.00 d'amende et $200.00 de pénalité, et les frais.

— Un conducteur d'auto-neige, de St-Tharsicius, pour une semblable offense, a été condamné à payer $25.00 d'amende et les frais.

— Un conducteur d'automobile de Sept-Isles, pour conduite dangereuse, a été condamné à payer $100.00 d'amende et les frais.

— Un propriétaire de la ville, pour avoir exigé de ses locataires plus que le prix maximum fixé par la Commission des prix, a été condamné à $50.00 et aux frais.

— Un industriel de Mont-Joli, pour avoir négligé de transmettre ses rapports, relativement à la taxe d'accise, a été condamné à $35.00 d'amende et aux frais.

# Les représentants de 59 coopératives tiennent 3 réunions

**Réunions à Causapscal, Matane et Rimouski des représentants des coopératives de la région.**

Le 1er février, les représentants de 30 coopératives agricoles des comtés de Bonaventure et Matapédia se réunissaient à Causapscal, avec M. Raymond Houde, chef du service de l'Impôt à la Coopérative Fédérée. Ils ont étudié les particularités de la loi de l'Impôt et la façon de préparer les rapports pour donner satisfaction à ceux qui sont chargés d'appliquer la loi.

M. Lionel Landry, agronome et instructeur en coopération et M. Jules Rinfret, agronome du comté de Matapédia, assistaient à l'assemblée.

Le lendemain, 2 février, une assemblée semblable se tenait à Matane, pour les coopératives du comté de Gaspé et de la partie est du comté de Matane. Sept coopératives y étaient représentées. MM. Raymond Langlois, agronome du comté de Matane, Roger Rouillard, agronome du comté de Gaspé-Nord, M. Jean-Paul Saulnier, agronome et instructeur en coopération, ainsi que M. Benoît Riverin, agronome-adjoint, accompagnaient M. Houle.

Jeudi, le 3 février, 22 coopératives du comté de Rimouski et de la partie ouest du comté de Matane se réunissaient à Rimouski, dans le même but. L'assemblée fut tenue sous la présidence de M. Arthur Belzile, président du Syndicat Coopératif de Beurrerie de St-Fabien, président de la Coopérative Avicole de Rimouski et président de l'Union Régionale Coopérative du Bas St-Laurent. On remarquait aussi M. Alexis Chamberland, de Saint-Joseph de Lepage, un des directeurs de la Coopérative Fédérée de Québec, vice-président de la Coopérative Agricole de Mont-Joli, la plus importante société de la région, vice-président de l'Union Régionale Coopérative du Bas St-Laurent et président du cercle de l'U.C.C. de sa paroisse. Grâce au travail habile de M. Chamberland, la Coopérative Fédérée organisera des services nouveaux pour les cultivateurs de la région. En plus de l'organisation d'un poste d'abattage pour les animaux, d'autres constructions seront érigées dès cette année pour le développement d'une industrie, devant aider les cultivateurs.

M. Romuald Belzile, gérant de la succursale de Québec de la Fédérée, M. Jean-Paul Saulnier, agronome et instructeur en coopération, M. Saturnin Langlais, instructeur de beurreries et de fromageries, ainsi que M. Georges-Emile Fortin, agronome, participèrent aux délibérations, qui suivirent la conférence-forum de M. Houle.



**Mme Roméo Bouchard, de Rimouski, reçoit un chèque de $1,000 et M. Adélard Duchêne un chèque de $50.00 des mains de M. Gérard Blouin, représentant de la compagnie Robin Hood, lors d'une émission au poste C.J.B.R. le 31 décembre dernier. Mme Bouchard était la gagnante d'un concours, "Les talents de chez-nous", tandis que M. Duchêne représentait la maison Helleur qui avait vendu la farine Robin Hood à Mme Bouchard et qui gagnait par ce fait la somme de $50.00. Les personnes sur la photo sont, de gauche à droite : M. Georges Masson, représentant du Progrès du Golfe, M. L.-R. D'Anjou, marchand en gros, M. Guy Caron, gérant du poste C.J.B.R., M. Gérard Legaré, directeur de l'Echo du Bas St-Laurent, M. Gérard Blouin, représentant de la compagnie Robin Hood, M. Adélard Duchêne, Mme Roméo Bouchard, et M. le maire Elzéar Côté.**


MAGASIN GENERAL, 152, de l'Evêché, Tél : 38 PRESENTE

# LE MAGASIN GÉNÉRAL

BOUCHER — EPICIER
152 de l'Evêché RIMOUSKI Téléphone 38

SPECIAUX DE LA SEMAINE A NOTRE COMPTOIR DE VIANDE ET D'EPICERIE

| | | | |
|---|---|---|---|
| JAMBON CUIT tranché, la livre | .75 | CONFITURES AUX PECHES, Marquette, jarre 24 ozs | 0.34 |
| JAMBON COTTAGE ROLL, la livre | .60 | MARMELADE ORANG X.-L. jarre 24 ozs. | .37 |
| BACON TRANCHE, paquet de 1/2 lb. le paquet | .25 | CONFITURES AUX ANANAS, jarre 24 ozs. | .49 |
| GRAISSE PURE LARD, casseau de 1 livre | 0.26 | SIROP DORE GAUVIN, jarre 24 ozs. | .39 |

Toujours en main : POISSONS FRAIS ET SALES DE TOUTES SORTES Fruits et Légumes de Choix


## Les Deux Petits Nains

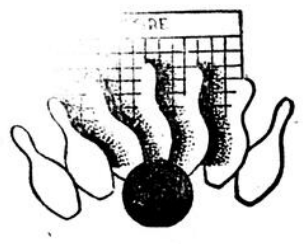
par Antoine Lessard




Livraison à NAZARETH et à RIMOUSKI-EST, les mardis et vendredis, de chaque semaine, chez les clients qui donneront leur commande la veille.

# Les sports cette semaine

## Dans nos salles de quilles



### ST-ROBERT

**Moyenne des joueurs au 5 février**

| | Hommes | Tot. | Moy. |
|---|---|---|---|
| 1 | Gilbert Amiot | 3583 | 132.7 |
| 2 | ———— | 3956 | 131.8 |
| 3 | Marc Lebel | 3414 | 126.4 |
| 4 | Bertrand Amiot | 3376 | 125.0 |
| 5 | Maurice Collin | 1486 | 123.8 |
| 6 | Eudore Lebel | 3608 | 120.2 |
| 7 | Félicien Moisan | 3487 | 116.2 |
| 8 | Wilson Janelle | 3462 | 115.4 |
| 9 | Albert St-Pierre | 3432 | 114.4 |
| 10 | Louis Gagné | 3037 | 112.4 |
| 11 | Sarto Roy | 672 | 112.0 |
| 12 | Marcel Blais | 3351 | 111.7 |
| 13 | Maurice Dubé | 3348 | 111.6 |
| 14 | Guy Poulin | 3012 | 111.5 |
| 15 | Origène Dion | 2972 | 110.0 |
| 16 | Paul Roberge | 1969 | 109.3 |
| 17 | Gilbert Ross | 3264 | 108.8 |
| 18 | Marc Gagnon | 3223 | 107.4 |
| 19 | Léandre Levoie | 3167 | 105.5 |
| 20 | Henri Barabé | 2193 | 104.4 |
| 21 | François Bélanger | 3034 | 104.1 |
| 22 | Gérard Lacombe | 3113 | 103.7 |
| 23 | Raymond Janelle | 2802 | 103.7 |
| 24 | Valmore Gagnon | 2170 | 103.3 |

**Position des Equipes**

| | Equipes | Total | Moy. |
|---|---|---|---|
| 1 | Epicerie Beaupré | 20818 | 28 |
| 2 | Ouellet Automobile | 16664 | 20 |
| 3 | Photographie Lacombe | 15929 | 20 |
| 4 | Cercle Lacordaire | 17980 | 18 |
| 5 | Magasin Robitaille | 17836 | 14 |
| 6 | Magasin Sénéchal | 15790 | 14 |
| 7 | Epicerie Nationale | 16537 | 13 |
| 8 | La Prudential | 15526 | 11 |
| 9 | Ouellet & Dubé | 14453 | 9 |
| 10 | Laiterie Laval | 7520 | 3 |

**Plus haute partie individuelle de la semaine**
Félicien Moisan ———— 161

**Plus haute moyenne individuelle**
Marc Lebel ———— 137

**Plus haute moyenne à six joueurs**
Epicerie Beaupré ———— 136.8

### TROIS-PISTOLES

La cédule régulière de la Ligue de Quilles du Centre Paroissial prendra fin dans deux semaines et sera immédiatement suivie d'un détail. L'équipe en première position se mesurera à la 6e, la deuxième contre la 5e et la 3e contre la 4e. Les rencontres durant le détail seront de 4 points, c'est-à-dire un point par partie et un autre pour le grand total des trois parties. La première équipe obtenant 7 points éliminera l'autre. A la dernière assemblée, les directeurs ont décidé d'accorder quatre coupes et douze médailles.

**Classement des Equipes**

| Joueurs | P.J. | G. | P | .P. | Moy. |
|---|---|---|---|---|---|
| F. Turcotte | 30 | 22 | 14 | 22 | 545.7 |
| Frs. Beaulieu | 36 | 22 | 14 | 22 | 518.8 |
| P.-E. Bérubé | 36 | 22 | 14 | 22 | 510.3 |
| G. Rioux | 33 | 21 | 15 | 21 | 491.0 |
| C. Côté | 33 | 15 | 21 | 15 | 500.8 |
| M. Rioux | 33 | 14 | 22 | 14 | 475.6 |

**Les cinq meilleurs rouleurs**

| Joueurs | P.J. | M.S. | M.T. | Moy. |
|---|---|---|---|---|
| N. Ross | 30 | 178 | 411 | 128.4 |
| F. Turcotte | 30 | 188 | 449 | 126.0 |
| M. Jean | 3 | 150 | 361 | 120.3 |
| G. Rioux | 32 | 160 | 413 | 118.6 |
| L. Langlais | 35 | 160 | 409 | 114.9 |

## Ligue inter-collégiale

**COMMERCE 4, FAUCHEUX 7**

Encore une fois, il nous a été donné de voir une intéressante partie de gouret, et celà grâce aux deux clubs "FAUCHEUX & COMMERCE".

La partie débuta rapide et le jeu se déroula d'une manière intéressée pour tous les joueurs. Dès le commencement de la premièremière période, Marc Lévesque vint donner un nouvel élan à son club, lorsqu'il enregistra le premier but, après cinq minutes et dix secondes de jeu. A son tour, Levasseur ne voulait pas rester inactif. Alors s'étant emparé du caoutchouc, il déjoua facilement les défenses adversaires, et vint loger la rondelle dans les buts de Landry, après dix minutes de jeu. Les Commerciaux qui jusqu'alors avaient senti la partie leur échapper pour un moment, se virent bientôt élevés au même pointage que les Faucheux, après que P. Bellavance eût enregistré deux buts à trente secondes d'intervalle l'un de l'autre. Il n'y eu aucune punition dans cette première période.

Le deuxième vingt fut le plus passionnant. C. Beaulieu des Faucheux hérita dès le début d'une punition, ce qui permit à P. Bellavance de loger encore une fois le caoutchouc dans les filets de Dubé, après quatre minutes et vingt secondes de jeu. Ayant reçu une punition qu'il disait non justifiable. P. Desjardins se hâta dès qu'il fut de retour sur la glace, d'aller lui aussi enregistrer son point avec l'assistance de C. Beaulieu. Il ne restait que quelques secondes de jeu dans cette période lorsque Beaulieu lui-même vint donner l'avance à son équipe en enregistrant le cinquième but des Faucheux avec une assistance de Levasseur.

A la dernière période, lorsque la rondelle fut mise au jeu, les Commerciaux s'efforcèrent de reprendre l'avantage, mais ils furent bientôt dans l'impossibilité de le faire. En effet Levasseur enregistrait son deuxième point après trois minutes et cinquante sécondes de jeu. Encore une petite lueur d'espoir apparut aux joueurs du Commerce quand un but fut compté par J. Bellavance. Mais bientôt Jos. Levasseur acheva son "tour du chapeau" en faveur des Faucheux. Il était assisté de C. Beaulieu. La victoire était déjà assurée, mais comme il ne restait que quatre secondes de jeu on annonça que R. Tremblay venait d'être l'auteur du septième point des Faucheux.

Selon notre ami Sabin qui fut légèrement blessé à la joue, ce fut une très belle partie.

**LES FAUCHEUX ET LE TECHNIQUE FONT PARTIE NULLE 1-1**

Le 19 janvier, nous avons assisté à une partie très intéressante entre "Faucheux et Technique". Ces deux équipes ont dû se contenter d'un pointage nul, malgré les efforts constants tentés de part et d'autre, pour loger la rondelle dans les filets de l'adversaire. Les deux seuls qui réussirent l'exploit furent, Ouellet du Technique et Beaulieu des Faucheux, tous deux respectivement aidés par Beaulieu et Levasseur.

Le jeu fut rapide. Les arbitres donnèrent trois punitions, toutes trois à des joueurs des Faucheux. Dans la troisième reprise, le Technique compta mais, le but ne fut pas alloué. Dubé fut superbe dans ses filets.

La joute inaugure bien pour le reste de la saison, qui devrait nous fournir du jeu aussi intéressant.

Les arbitres : Marois et Larrivée.

**Technique :** — Ruest, Mondor, Fréchette, Comeau, Boucher, Dionne, Bureau, Ross, Beaulieu, Ouellet, Beaulieu.

**Faucheux :** — Dubé, Soucy, Desjardins, Levasseur, Belzile, Beaulieu, Plourde, Lavoie, Tremblay, Lévesque.

**20 JANVIER — 1949**
**GIRAINS 5 vs COMMERCE 6**

Une équipe de hockey est toujours plus heureuse sur sa propre patinoire. C'est du moins ce que nous ont prouvé les joueurs du Commerce, le 20 janvier, par la défaite des Girains au compte de 6-5.

Malgré leur bonne volonté, les joueurs de Michaud n'ont pu empêcher cette défaite. Manque d'entrain ? Malchance ? Température ? Les joueurs seuls le savent. Dès le début de la partie, les Commerciaux ont montré leur décision bien arrêtée de venger la partie de mardi, alors que les Girains les battaient par le pointage de 3-0.

Les Commerciaux ont certainement montré un manque d'habileté, alors que, dans la dernière période, le cerbère L. Dubé étant retiré des buts en vue d'égaler le compte, ils ne purent compter un but dans les filets ouverts.

Il serait bon de souligner le jeu de passes des Girains, car sur 5 points, 4 ont été comptés sur les passes de deux joueurs.

**LES GIRAINS REFORMES BLANCHISSENT LA TECHNIQUE 3 - 0**

Ce qui manquait chez les Girains ? C'était du jeu de passe et du jeu bien mené. On a failli laisser aller ce club à la dérive et aussi faire perdre de l'intérêt à la ligue Intercollégiale. Après leurs deux défaites consécutives où nul poueur n'avait pu compter, des joueurs tels que Labrie, Dionne, Leclerc et autres voulaient accrocher leurs patins. Les maîtres se sont mis de la partie et ont contribué à la formation de l'équipe actuelle.

Les deux as de la joute furent sans contredit Labrie et Dionne. Ce dernier a compté deux fois sur des passes de Labrie tandis que ce dernier avait reçu la rondelle de Desrosiers pour le premier point de la rencontre. Les trois buts furent enregistrés à la troisième période. De nouveau Dionne a montré son habileté à déjouer un gardien de buts.

Il ne faudrait pas manquer de parler de la 2e ligne des Girains. Bien que ces gars n'aient pas pu compter, ce sont eux qui ont effectué le plus beau jeu de passes pendant les deux premières périodes. On a pu voir combien on avançait en "combinant".

Les deux gardiens de buts ont fait de beaux arrêts et Dubé semblait tout à fait encouragé.

Les points furent comptés comme suit :
1 Labrie (Desrosiers)
2 Dionne (Labrie)
3 Dionne (Labrie et Pelletier)

**LES GIRAINS SUBISSENT UN HUMILIANT ECHEC AUX MAINS DU COMMERCE 7-0**

Piloté par M. Beaulieu, les joueurs du Commerce ont totalement déclassé les solides Girains. La tactique du pilote du Commerce a été mise en pratique et a produit les fruits attendus : "Couvrir son homme", voilà la nouvelle devise des vainqueurs.

Mais, mais, que se passait-il dans le compt des Girains ? Les joueurs semblaient perdus sur la glace. Oui "perdus" c'est bien le mot qu'il faut. Tous les changements d'alignements possibles ont été essayés mais en vain.

Les Girains naguère si confiants demandent maintenant du renfort.

Belzile qui gardait les buts pour la première fois n'eut pas de difficultés à obtenir son blanchissage.

**SOMMAIRE**
**1ère Période**

1 Bellavance P., ———— 0.15
2 Frère Michel ———— 12.00
Punition : Gauthier.

**2ème Période**

3 Bellavance J., ———— 2.30
4 Bellavance P., ———— 4.10
Punitions : Coulombe, Bellavance P.

**3ème Période**

5 Bellavance J., ———— 0.30
6 Lavoie Jos. ———— 10.00
7 Paradis ———— 11.00
Punition : Dumais.

**SUR LA GLACE**
**Faucheux 5 — Girains 0**

Une autre blanche pour les Girains au profit des Faucheux cette fois. Cependant, dès les débuts de la première période les Girains montrèrent plus d'entrain qu'à la dernière partie contre le Commerce. Et ce n'est qu'avec difficulté que Marc Lévesque enregistra le premier point des Faucheux sur un assistance de P. Dionne qui remplaçait alors Rod. Tremblay. C'est la période où le jeu fut le plus scientifique de la partie. Tous les hommes étaient couverts et personne ne couvrait la rondelle. Deux punitions furent décernées : l'une à S. Soucy, l'autre à Chs. Beaulieu.

A la deuxième période, les Girains eurent l'avantage du jeu quelque temps, mais ils ne réussirent pas à mettre G.-H. Dubé en défaut. L'ardeur diminua surtout sur la première ligne et P. Dionne compta le second but des Faucheux aidé de M. Lévesque. Jos Levasseur qui semblait quelque peu rude pendant cette période, fut envoyé au pénitencier.

La troisième période fut une période de décadence pour les Girains. P.-Paul Labrie semblait mécontent et ne donna pas son plein rendement. Au contraire Jean-Guy Dionne fut sensationnel et vraiment sympathique, car il déjoua plusieurs fois G.-H. Dubé mais par malchance il tombait sur le cerbère alors qu'il n'avait qu'à pousser la rondelle dans le but. Grâce à P. Dionne qui fit son tour du chapeau et à N. Lavoie, trois buts furent encore comptés. Jos. Levasseur et P. Labrie furent punis.

La première étoile revient sans doute à G.-H. Dubé. La seconde à P. Dionne et la troisième à J.-Guy Dionne. La deuxième ligne des Faucheux s'est surtout signalée. Pour moi, si la première s'était occupé un peu plus de la rondelle plutôt que de l'homme, il y aurait eu du plus beau jeu encore. Félicitations à Sabin pour sa bonne maitrise de lui-même.

## Ligue de Cité

**LES "UTILITES" CONNAISSENT LA DEFAITE**

**Les Pirates disposent des Utilités par 9-8. — Pierre Brillant se signale avec 4 buts. — Belle partie intéressante au possible.**

(Par : Claude Pearson)

Les Pirates semblent avoir de très grandes chances de décrocher les honneurs de la première position dans la course au championnat de la ligue Commerciale locale, car jeudi soir dernier le 3, ils remportèrent une autre belle victoire lorsqu'ils triomphèrent des Utilités Publiques par le compte de 9-8 pour enregistrer leur quatrième victoire consécutive, mais la première contre les hommes d'Aubert Brillant.

Les joueurs des Utilités n'ont apparemment pas affiché leur tenue habituelle tandis que les protégés de Dussault jouaient leur meilleure partie de la saison. Les joueurs d'Aubert Brillant ont toutefois montré une grande combativité au cours de cette partie et à maintes reprises ils manquèrent de belles chances de déjouer Lavoie, qui n'afficha pas sa tenue habituelle dans ses filets car il fut déjoué souventes fois sur des lancers faciles.

Le jeune Pierre Brillant a continué de se signaler et cette fois il le fit en comptant 4 des huit points de son club. Ayant accompli le tour du chapeau, le sportman bien connu Gareau mon Tailleur lui fit don d'un magnifique chapeau en souvenir de son exploit.

Les autres joueurs à se signaler lors de cette rencontre furent pour les gagnants : Cyrice Turcotte avec un but et trois assistances, Viateur Michaud avec deux buts et une assistance et Gervais Rioux avec deux buts. Pour les "Utilités", outre Pierre Brillant, mentionnons Paul Brillant, son frère, et Yvon Harrisson avec chacun un but et deux assistances. Les arbitres n'eurent pas la tâche difficile car l'officiel St-Laurent n'accorda qu'une punition qui échoua à Placide Plante des Pirates qui joue à la ligne bleue.

**LA LIGUE DE CITE**
**(par Claude PEARSON)**

Inspirés par l'excellente tenue de leur gardien de buts, Marc Lavoie, les "Pirates" ont triomphé du "Price Brothers" mardi soir dernier le 25 par 4 à 1 dans une joute de la ligue de Cité, disputée à l'aréna locale.

Les hommes de Dussault n'eurent toutefois pas la tâche facile, comme semble l'indiquer le résultat final, car il a fallu jouer une période supplémentaire qui les favorisa (les "Pirates"), en y allant de trois points.

Durant toute la partie, le jeu fut très rapide et plutôt défensif dans les deux camps. Les protégés de Carlin manquèrent de belles opportunités de compter, et souvent vit-on un équipier du Price seul avec Lavoie qui semblait invincible. Sans une maladresse de Carlin, dans la troisième reprise, qui laissa pénétrer le disque dans sa cage, croyant à un hors-jeu, le club Price aurait certainement remporté la palme par le compte de 1 à 0.

Cette rencontre permit à Marc Lavoie, le cerbère des "Pirates", de se signaler dans ses filets, il fut la grande étoile de la partie. Pour la même équipe, Placide Plante fit très bien aussi à la défensive; tandis que Gervais Rioux se montra toujours effectif à l'attaque. Signalons de plus, B. Leblond et V. Michaud qui aidèrent grandement la cause des gagnants. L'unique but du Price fut enregistré par Paul Bellavance, le joueur-pivot de cette équipe, lors du deuxième engagement. L'assistance de ce but va à Raymond Bouchard.

**VICTOIRE DES PIRATES**

Dimanche 6 février, le club les "PIRATES" rendait visite à celui de Bic, pour lui infliger une défaite au pointage de 6 à 3 devant une forte assistance. La rondelle fut mise au jeu par le gérant du club des Pirates, M. Camille Turcotte. Les arbitres furent M. Raoul (Chef) Fillion pour Rimouski et M. Philippe Mongrain, pour Bic.

## Le hockey aux Hauteurs

L'équipe de hockey des Hauteurs a reçu celle de St-Donat vendredi soir dernier. La joute qui fut disputée le soir même par ces deux clubs a eu pour résultat la victoire, par 4 à 1, au club des Hauteurs.

## Carnaval sportif à Bic

On est à préparer, à Bic, un grand carnaval pour le dimanche 27 février. La population du Bic et des environs est très cordialement invitée par les promoteurs de ce festival qui sont les membres du Club Bicois.

Il y aura parade de travestis et ceux qui veulent y participer pourront s'adresser à Mlle Fernande Gagnon, Bic.

**Signé : Club Bicois.**

**CHAMPIONNAT PROVINCIAL AU CURLING**



**Le notaire Rodrigue Côté, skip de l'équipe vainqueur passe à son tour devant le micro et raconte aux auditeurs de C. K. B. L. comme ils ont réussi à vaincre l'équipe de F. C Rubbra du Montréal St-Georges.**



**Les heureux vainqueurs sont ici photographiés avec le magnifique trophée British Consols, emblême du championnat provincial. Ce sont, de gauche à droite : le Dr Maurice Piuze et MM. Charles-Eugène Côté, Herménégilde Gagnon et Rodrigue Côté.**

# SPORT SPORT

capitaine des Sénateurs



CHARLES PISSINIS

## Bélangérides sportives

(Par : Fernand BELANGER)

**C'était arrangé, dit-on . . .**

Les deux visites des Sénateurs de Québec ont assuré un beau spectacle au public sportif. Quoiqu'on puisse dire et penser, le fait est à constater, l'équipe de Marcel Laforce est la plus belle équipe de la Ligue, tant pour son jeu que pour la bonne tenue de ses équipiers. Le public savait très bien que la dernière descente des Parlementaires ne lui donnerait pas du jeu à la Poissant, à la Montmagny ou à la Donnacona.

Ce jeu des Sénateurs fait qu'ils sont les plus redoutables adversaires du circuit, surtout pour Rimouski. L'on peut anticiper et se demander qui sera en finale et sortira vainqueur.

Les joueurs des deux équipes ont joué avec ardeur et avec cœur dimanche et samedi, à tel point que certains semblaient voler sur la glace. L'assistance semble satisfaite du spectacle de samedi et ne prise guère celle de dimanche. C'est certain que le jeu fourni par Rimouski fut décousu en cette deuxième rencontre; mais de là à insinuer que c'était arrangé d'avance, il y a une grosse marge. Ce n'est pas de la partisannerie que je fais en ce moment, mais j'étale tout simplement mon opinion. Jules Blais avait besoin de deux victoires pour s'assurer de son adversaire aux éliminitoires. D'un autre côté, Marcel Laforce venait chercher une double victoire pour chauffer la tête de la ligue. Alors, de part et d'autre, l'on a joué avec l'ambition de gagner. Chacun eut son gâteau bien mérité. Il est bien bon de porter des réflexions, mais il est des choses qui ne se disent pas tellement elles sont choquantes, surtout quand elles ne sont pas basées.

Avec tout ceci, il n'est nullement question de dire que le jeu des Feuilles fut parfait; elles ont mieux joué samedi que dimanche, c'est vrai. Mais, la guigne semblait les suivre; même un Jules qui frappe le poteau de la cage avec la rondelle; c'est déconcertant, mais la chance ne les favorisa pas.

—— : oo : ——

Abi, Aba, Mamamoutchi, Allah ! prie Sarto, le vendeur de programmes. Sa supplique vous tambourine les oreilles. A l'entendre de loin, l'on se croirait rendu à LaMecque où les Arabes lancent leurs prières à tous les vents.

—— : ●● : ——

Il est si plaisant de voir déambuler Roland et Rolande, Murielle et Maurice. D'autres cependant aiment mieux baptiser les joueurs, tels que Kenny Reardon, Billy Reay, Durnan; ceci est, par exemple, le passe-temps d'une garde-malade.

—— : oo : ——

L'autre jour, quelqu'un s'informait au sujet des sièges réservés de la "Gang du Vieux Poêle"; très avisé, l'un de ces derniers dit : "C'est la loge des journalistes". Notre bonhomme gobba cela sans rien ajouter. Ce fut pourtant vrai quand vint le Montmagny.

—— : oo : ——

Imaginez-vous Hervé Durette, grand manager de l'Aréna, depuis qu'il a doté son équipe de gratteurs de belles grattes en fer et de magnifiques gilets; il se promène dans l'Aréna tout fier de son organisation et caresse d'un regard doux ses petits costumés. Un sourire de grande satisfaction épanouit son visage.

# Les Feuilles d'Erables divisent] avec les Sénateurs

**Victoire des Marchands par 6-4, samedi, et défait dimanche par 7-3. — Rimouski tient toujours la première position. — Jeu le plus intéressant depuis un mois. — L'ardeur au jeu fut grande. — Moran et Lebel font des buts individuels.**

(Par : Fernand BELANGER)

Une certaine appréhension régnait avant la partie de samedi, car les Sénateurs venaient, disait-on, renforcir leurs positions en infligeant une double défaite à l'équipe locale.

Dans cinq secondes ce sera l'ouverture de la rencontre. Pendant que les équipes se portent à l'attention à leur ligne de défense, le traditionnel "O Canada" ouvre les hostilités, sous la responsabilité des arbitres Boucher et Beaulé. Jules Blais pilote son équipe alors que les Parlementaires sont sous la direction de Charly Pissinis; le gérant-pilote Laforce subit la peine imposée



**ROBERT LAROCHELLE, solide défense des Feuilles d'Erable de Rimouski.**

à Québec pour son intrusion sur la glace du Colisée : sa suspension pour une joute à la direction de son équipe.

Les deux équipes se lancèrent à une rude et puissante attaque, faisant vive pression sur la cage adversaire. Il y avait deux minutes et quart que le bal durait, lorsque Moran, aidé de Pissinis et de Gingras, déclencha le jeu en perçant Louis Aquin. Une clameur accueillit ce fait, mais Rimouski fit tout et si bien pression sur les Sénateurs, qu'il prit en défaut C. Bédard, gardien substitut, après six minutes et 17 secondes de jeu; D'Astous sur une passe de Marcel Larochelle avait placé les deux équipes sur un même pied. La pression rimouskoise fut toujours plus forte. Les Feuilles d'Erables qui avaient l'avantage par un second but, compté par Paul Brillant virent les visiteurs égaliser le pointage à leur tour, 23 secondes avant la fin du vingt, par un boulet de Caseau sur une passe de Pissinis, l'infatiguable porte-couleurs de Marcel Laforce.

La séance suivante fut une série d'attaques qui menacèrent Bédard beaucoup plus qu'Aquin. Après 4.25 minutes, Moran donnait une fois de plus l'avance à son club cependant 3 minutes 15 plus tard, le nouvel équipier du Rimouski rétablissait l'égalité des chances.

L'ardeur du jeu et sa dureté augmentèrent en troisième et dernière apparition des équipes sur la glace. Dès la mise au jeu, les équipiers de Blais bombardèrent de belle façon la cage de Bédard. Paul Lavoie réussit à faire pénétrer la rondelle dans le filet des Sénateurs après un peu plus de huit minutes et demie de jeu; Lebel et Brillant consolidèrent les positions des Feuilles en trouant la défensive de Bédard. Une minute avant la fin Moran porta le pointage à 6-4, pointage qui assurait une victoire de 4 points aux Marchands de Rimouski.

Louis Aquin, pour sa splendide tenue dans la cage du Rimouski; décroche la première étoile; la seconde va au jeune Brillant pour avoir si bien su compléter le jeu préparé par ses co-équipiers; Guy Ramsay a l'honneur de la troisième pour son jeu très actif et bien exécuté. De même, il vaut vraiment la peine de signaler Blais, Garneau et Paul Lavoie de Rimouski et Moran, Pissinis et Hamelin chez les visiteurs.



**SOMMAIRE**

**Sénateurs :** — C. Bédard, Moreau et Moran; Pissinis, Ramsay, Caseau; substituts : Giguère, Gingras, Dorval, Poulin, Hamelin.

**Rimouski :** — Aquin, R. Larochelle, Goulet, Berger, Garneau, Doucet; substituts : Brillant, Gagnon, Blais, Lebel, D'Astous, Larochelle M., et Lavoie.

**Première période**

1 Sénateurs, Moran, Pissinis, Gingras ..... 2.25
**2 Rimouski : — D'Astous, M. Larochelle ..... 6.17**
**3 Rimouski : — Brillant, Garneau, Blais ..... 16.21**
4 Sénateurs : — Caseau, Pissinis ..... 19.37
Punitions : Gingras, Garneau

**SECONDE PERIODE**

5 Sénateurs : — Moran ..... 4.25
**6 Rimouski : — Garneau, Blais ..... 7.40**
Punitions : Berger, Moran

**Troisième Période**

**7 Rimouski : — Lavoie, Blais ..... 7.40**
**8 Rimouski : — Lebel, Lavoie ..... 9.24**
**9 Rimouski : — Brillant, Goulet, Blais ..... 14.44**
10 Sénateurs : — Moran, Gingras, Poulin ..... 18.57
Punitions : Berger, Moran, Ramsay

**DIMANCHE APRES-MIDI**

Le lendemain, le sort tourna, bien que les équipes furent les mêmes; Marcel Laforce laissa Charly Pissinis piloter son équipe comme la veille; comme hier, l'absence de Laroche et de Sam Renaud était remarqué sur leur équipe.

Dès l'ouverture de la rencontre, Pissinis et son groupe bombardèrent fortement le cerbère rimouskois et Caseau, sur des passes de Ramsay et Dorval, parvint à défoncer Aquin après seulement 1.04 minutes.

Cette après-midi-là, l'équipe de Jules Blais joua de malchance; faisant vive pression sur les adversaires, ils firent abattre une pluie de boulets sur Bédard en plus de manquer des passes devant la cage ouverte.

Les Sénateurs conservèrent leur avance et l'augmentèrent encore, malgré qu'ils furent inférieurs en nombre, car Ramsay alla voir le geolier pour une mise en échec croisée et Pissinis le suivit pour avoir fait trébucher un joueur; en effet, Dorval et Moran comptèrent, portant le pointage à 3-0 en leur faveur. Quinze secondes après le point de Moran, soit à 12.35, Doucet effaça le zéro du Rimouski.

La seconde période débuta avec un pointage de 3-1 pour les visiteurs. En plus d'un jeu fort décousu, les Feuilles continuèrent à ne pas être favorisés devant les buts de Bédard, bien que leur ardeur fut peu ordinaire. Ramsay compta pour son équipe et Garneau pour la sienne. Les onze dernières minutes furent une mise en échec constante, même si Rimouski replia souvent les adversaires dans leur zone.

Le jeu ne faiblit pas en troisième et la rudesse ne fléchit pas non plus. Rimouski tenta de réhabiliter sa situation mais en vain : les "Parlementaires" comptèrent trois autres points, alors que l'équipe monta le pointage à 7-3, subissant une autre défaite aux mains de Laforce et ses hommes.

Il y eut six punitions au cours de cette rencontre, toutes créditées aux visiteurs.

Les trois étoiles sont comme suit : Caseau, Moran, Lebel et citons Hamelin, Dorval, Gingras pour Sénateurs et Doucet, Gagnon et Garneau pour Rimouski.

**SOMMAIRE**

**Première période**

1 Sénateurs : — Caseau, Dorval, Ramsay ..... 1.04
2 Sénateurs : — Dorval, Caseau ... 5.17
3 Sénateurs : — Moran ..... 12.20
**4 Rimouski : — Doucet, Gagnon ..... 12.35**
Punitions : Ramsay, Pissinis

**Seconde Période**

5 Sénateurs : — Ramsay, Dorval ... 2.06
**6 Rimouski : — Garneau, Lebel ... 8.07**
Punitions : Hamelin, Poulin, Dorval

**Troisième Période**

7 Sénateurs : — Pissinis, Gingras, Moreau ..... 3.22
8 Sénateurs : — Moran, Gingras, Hamelin ..... 10.02
**9 Rimouski : — Lebel ..... 15.06**
10 Sénateurs : — Moreau, Gingras, Hamelin ..... 19.44
Punition : Pissinis



**CHARLES GOULET, assistant capitaine des Feuilles d'Erable de Rimouski.**

**CEDULE REBISEE DE LA LIGUE COMMERCIALE REGIONALE**

Au cours d'une assemblée de la ligue, vu que des parties furent remises pour cause de mauvaise température en ce qui concerne les clubs de Poissant, Donaconna, Montmagny et des Sénateurs de Québec, il fut décidé de reviser la cédule.

Le changement effectué ne concerne pas les Feuilles d'Erable de Rimouski; la semaine prochaine les Marchands de Rimouski recevront Donaconna et dans l'autre semaine, le Montmagny.

Pour les autres clubs, voici les changements qui ont eu lieu pour la fin de la saison :

**FEVRIER 1949**

**Mercredi :**
9—Poissant à Montmagny
**Jeudi :**
10—Poissant à Donaconna
**Samedi :**
12—Donaconna à Rimouski
**Dimanche :**
13—Donaconna à Rimouski (4R)
—Sénateurs à Montmagny (2h.)
—Sénateurs à Montmagny (8.30)
**Lundi :**
14—Montmagny à Poissant
**Mercredi :**
16—Poissant à Montmagny
**Jeudi :**
17—Poissant à Donaconna
**Samedi :**
19—Montmagny à Rimouski
**Dimanche :**
20—Montmagny à Rimouski (4R)
—Sénateurs à Donaconna
**Lundi :**
21—Poissant à Sénateurs (4)
(4) Indique que la partie est de quatre points.
(4) Indique que la partie est de quatre points pour le club de Rimouski.

pilote des Sénateurs



MARCEL LAFORCE

## Rimouski reçoit Donaconna

Après avoir divisé en fin de semaine avec les Sénateurs de Québec, Rimouski occupe encore la première place avec un total de 26 points. Samedi prochain, si Jules veut garder ce classement à son équipe, il devra remporter une double victoire sur les visiteurs qui seront à cette occasion le Donaconna, équipe en seconde position au début de cette semaine.

Le présent classement est très serré et Rimouski n'a pas de chance à prendre. A leur dernière visite, Donaconna avait comme tactique le jeu défensif si mortel pour l'équipe locale. Y aura-t-il du changement et dans le jeu et dans l'équipe ? Cette fin de saison sera des plus intéressantes et Rimouski mettra tous ses atouts au jeu : il lui faut la tête de la ligue et la détention de la coupe.

Personne ne voudra manquer ces deux exhibitions de la saison et dès samedi prochain les amateurs de hockey se rendront à l'aréna de Rimouski pour assister à la grande mise en échec qui aura lieu à cette occasion entre les Feuilles d'Erable de Rimouski et les avants-derniers visiteurs de la saison, le Donaconna, avant l'ouverture de la période des éliminatoires dans la ligue Commerciale Régionale de Québec.





**Pour la réparation de votre automobile, téléphonez à 622**

58, DE L'EVECHE MICHAUD & FILS AUTOENR. Tél. : 622, RIMOUSKI, P. Q.

# TALON vous présente la plus sensationnelle vente de son histoire commerciale

## Voyez nos spéciaux

**DIVAN — COUCH**

Très pratique, car il se transforme en lit double ou en lits jumeaux. Couverture en rep.

**PRIX de Vente : $39.95**

**LITS PLIANTS**

TRES PRATIQUE, ne requièrent que le minimum d'espace.

Avec Matelas de Laine : **15.95** Matelas Ressorts : **19.95**

**MOBILIERS DE CHAMBRE**

3 MORCEAUX : Commode, Bureau et Lit. Construction en merisier, fini noyer.

**PRIX de Vente : 59.00 et 69.00**

**MOBILIERS DE CHAMBRE**

5 MORCEAUX : Merisier solide, Fini noyer. Voyez ce SPECIAL !

**PRIX de Vente : $99.00**

**SETS DE STUDIO**

Le Mobilier comprend le GRAND MEUBLE et DEUX FAUTEUILS. Couverture en Reps.

**PRIX de Vente : $79.00**

**CHESTERFIELDS**

ENTIEREMENT sur ressorts et recouvert en Reps.

**PRIX de Vente : $89.00**

**CHESTERFIELDS EN VELOURS**

3 MEUBLES, ENTIEREMENT à ressorts. Jolis appliqués sculptés.

**PRIX de Vente : $169.00**

**SALLE A DEJEUNER**

6 MORCEAUX, comprenant : Buffet, Table et 4 Chaises, de construction solide.

**PRIX de Vente : $69.00**

**ENTREPOSAGE ET ASSURANCE GRATUITS**

**COMMANDES POSTALES REMPLIES AVEC SOIN.**

**4 MODES D'ACHATS**

1.—Au Comptant
2.—Sur Réservation moyennant un léger dépôt.
3.—Compte Courant.
4.—Compte Budgétaire.

Suivant le PLAN TALON.

## Au Salon des Fourrures



**GROUPE No 1 LAPIN TEINT**

VOYEZ CE GRAND SPECIAL !

**$49.95**

**GROUPE No 2**

LAPIN TEINT DE CHOIX
Dernière nouveauté dans les modèles les plus en vogues.
**Prix de vente :**

**$59.95**

**GROUPE No 3**

SEAL NOIR OU BRUN
Modèle droit très confortable.
**Prix de vente :**

**$89.95**

**GROUPE No 4**

LAPIN CONEY
Teint Vison. COUPES RECENTE.
**Prix de vente :**

**$89.95**

**RAT MUSQUE**

Pâle ou Foncé. CREATION RECENTE.

**VOYEZ cette AUBAINE !**

**Régulier $450.00.**

**PRIX de Vente :**

**$289.00**

**MATELAS A RESSORTS**

Recouverts d'un fort coutil Dimensions régulières. Régulier $29.95.

**$19.95**

## Meubles - Fourrures Confections Merceries

**REDUITS A TRES BAS PRIX JUSQU'A**

**50%**

**D'ESCOMPTE**

**?**

**10 ANS DE PROGRES — VENTE**

**AUX RAYONS DES MEUBLES**

**AUBAINE**
**VOYEZ**
**LE GRAND SPECIAL D'ENSEMBLES**

CHAMBRE A COUCHER
SALLE A DEJEUNER
CHESTERFIELD
OU SET DE STUDIO
**100 MCX POUR**

**$427.00**

**RADIO GRATIS**



**AUX RAYONS des MESSIEURS**

COMPLETS 33 à 37
Tweed de fantaisie et cheviot bleu-marine.

**PRIX de Vente**

**$14.95**

**COMPLETS 34 A 42**

Modèles à devant croisé. Dans les teintes les plus en vogue : Brun, Bleu, Gris, Etc. Régulier $42.50. -

**PRIX de Vente : $24.50**

**COMPLETS 34 A 44**

Ce groupe comprend des vêtements de HAUTE QUALITE. Serge, Worsted et Yarn-Dye, dans les modèles RECENTS. Y compris le lounge. Choix de teintes variées : Gris Rayé, Brun Rayé ou Uni, Bleu-Marine, etc. VOYEZ CETTE AUBAINE. Régulier $59.50. -

**PRIX de Vente : $39.50**

**PALETOTS D'HIVER**

2 groupes dans les modèles récents. Choix de teintes variées. REGULIER jusqu'à $39.50.

**$15.95 et $21.95**

**CHEMISES** Broadcloth de fantaisie. Régulier $2.75 — **$1.69**

**CHAPEAUX** Feutre de laine Régulier $3.50 Réd. à : — **$1.95**

**PALETOTS D'HIVER POUR GARCONS**

Tweed et Fleece de laine dans les teintes en vogue.

**$7.95 et $9.95**

**SOMMIERS A LAMES**

Câbles d'ACIER réunis par quantités de ressorts.

**PRIX de Vente : $6.95**

**SOMMIERS A LAMES**

Lames d'ACIER réunies par de souples ressorts. REGULIER $14.95. -

**PRIX de Vente : $9.95**

**LITS D'ACIER**

Barreaux tubulaires. Fini noyer.

**PRIX de Vente : $9.95**

**MATELAS A RESSORTS**

De HAUTE qualité. Marques de renom tels que ATLAS, MARSHALL, IDEAL. Régulier jusqu'à $55.00. -

**PRIX de Vente : $35.95**

**COUVRE-PLANCHERS**

Très BEAU choix de patrons. Régulier 0.79.

**PRIX de Vente : .49 vge**

**LESSIVEUSES**

Pour livraison immédiate. Marques variées, telles que Coffield, Apex, Simplicity, etc.

**Nos bas prix sont garantis Talon Ltée**

**LISEZ ATTENTIVEMENT LA CIRCULAIRE DE QUATRE PAGES QUE VOUS RECEVREZ PAR LA POSTE — IL Y A DES AUBAINES POUR TOUS — VOYEZ — ACHETEZ.**

# TALON LTEE

**SIEGE SOCIAL : 32, ST-JOSEPH — QUEBEC — Tél. 24820**
**SUCCURSALE : 125, NOTRE-DAME - RIMOUSKI - Tél. 331**
**SUC. : 200 Notre-Dame - TROIS-PISTOLES - Tél. : 120-S-6**
**SUCCURSALE : 251 Notre-Dame - VICTORIAVILLE - Tél. 514**

# Lettre ouverte

Monsieur le Directeur,

La tourbe mousseuse est une mousse fibreuse morte extraite des tourbières, séchée, hachée, puis pressée en ballots ou en petits blocs. Sa valeur tient à sa grande capacité d'absorption et elle sert principalement en agriculture comme litière pour bêtes à cornes et volailles et en horticulture comme amendement et comme matière inerte des engrais chimiques.

La valeur de la tourbe mousseuse est reconnue depuis longtemps en Europe où elle est très employée, mais bien qu'il y ait au Canada des dépôts comparables aux plus vastes tourbières européennes, on ne s'en est que peu servi jusqu'ici dans notre pays.

Dans le but de renseigner les cultivateurs, le Ministère fédéral de l'Agriculture, a publié il y a quelques mois, une brochure très intéressante dont le titre est : **"L'Utilisation des tourbes en Agriculture.** Publication No 803.

Outre les cultivateurs, toutes les personnes s'intéressant à la préparation et à l'exploitation de la tourbe mousseuse pour fins agricoles et horticoles, auront avantage à demander cette brochure.

Pour recevoir un exemplaire gratuit en langue française, il s'agit simplement d'écrire au Bureau de Publicité et d'Extension, Ministère de l'Agriculture, Ottawa, et de demander la publication No 803.

**Claude MORIN.**

# LA COOPERATIVE DE SAINT-FABIEN ENREGISTRE DE NOUVEAUX SUCCES

**Assemblée annuelle. — Profit de $2,000. — 210,000 livres de beurre fabriquées en un an. — Election des directeurs.**

Le Syndicat Coopératif de Beurrerie de St-Fabien réunissait ses membres en assemblée générale le 31 janvier dernier. Cette société, fondée en 1913, est la plus vieille de toutes les coopératives de la région et une des plus vieilles sinon la plus vieille de la province. Les fondateurs, après plusieurs mois d'étude, avaient préparés des règlements avant l'incorporation de leur Syndicat. De l'aveu d'un expert en coopération, ses règlements préparés il y a 36 ans peuvent encore aujourd'hui servir de modèle.

Au cours du dernier exercice, le chiffre d'affaires fut de $150,000.00 et malgré un taux de fabrication des moins élevés, le trop perçu fut de $2,000.00. La fabrication du beurre constitue l'unique activité du Syndicat et au cours de l'année écoulée, la quantité fabriquée fut de 210,000 livres. Presque tous les membres assistaient à l'assemblée et ils ont réélu la plupart des directeurs, dont M. Arthur Belzile, président et M. Alphonse Gagnon, vice-président.

Parmi l'assistance, on remarquait M. Jean-Paul Saulnier, agronome et inspecteur de coopératives et M. G.-E. Fortin, agronome. M. J.-S. Belzile, secrétaire-trésorier depuis de nombreuses années, a contribué pour une large part au succès que connait la société. La situation financière est excellente. En effet, il apparait à l'actif des valeurs en argent et une usine bien outillée. Au passif, il n'y a absolument rien, si ce n'est le capital social souscrit et payé par les membres.

# LE TYPE ECONOMIQUE ET SOCIAL DES CANADIENS

**(Par : Léon Gérin)**

Avez-vous déjà lu une monographie bien faite ? Rien de plus captivant. On ne lui trouve pas ce caractère aride, parfois rébarbatif du traité de science sociale. Limitée à un sujet très déterminé, elle pousse davantage nos investigations. Elle devient souvent une étude psychologique des gens interrogés, dont l'intérêt le cède de peu à celui d'un roman. Elle est enfin bourrée de récits, d'anecdotes, (car il s'agit de faits d'expérience, constatés **de visu**) qui ajoutent à la saveur du récit.

Le présent volume, oeuvre d'un ancien professeur en Sorbonne, est un modèle de monographie économique. Il présente évidemment tous les attraits énumérés ci-haut. En outre, des lecteurs d'un peu tous les milieux y trouvent leur profit : sociologues, économistes, historiens, folkloristes, étudiants, voire le simple profane qui n'a pas perdu goût aux sciences sociales et à l'histoire.

M. Gérin a choisi cinq types particuliers. Le paysan du bas Saint-Laurent, colonisateur du Saguenay. C'est un type fort, courageux, prévoyant, capable de tailler de beaux domaines à ses fils. Le second est l'habitant casanier du cours moyen du fleuve. Celui-ci n'est plus touché par la vie âpre et rude du colon-bûcheron. Il est arrivé à une certaine aisance grâce à une économie familiale hermétiquement close. C'est un stationnaire qui vit replié sur lui-même.

Heureusement, il y a le cultivateur progressif de la région métropolitaine. Ce dernier sait profiter des données agronomiques. Il est "d'affaires" et arrondit son domaine. Mais, en contre-partie, nous rencontrons l'émigrant déraciné, sorte de juif errant qui ne cesse de passer et de repasser la frontière et qui alterne les travaux des champs avec ceux de la filature. Enfin, nous allons faire connaissance avec l'exploitant émancipé des hauts tributaires de la Saint-François. C'est un cultivateur ouvert au progrès, dont la ferme, des mieux outillés, est exploitée sur une base "d'affaires". Il est ouvert également aux mouvements coopératifs, au groupement syndical, etc. Il est le prototype du cultivateur à l'aise dont l'expérience doit être suivie par tous ses confrères dans la profession agricole.

**LE TYPE ECONOMIQUE ET SOCIAL DES CANADIENS** est le 8e ouvrage de la collection "Bibliothèque économique et sociale" qui comprend déjà : **Invitation à l'étude; l'Homme d'affaires** et **Le Citoyen canadien-français,** d'Esdras Minville; **Le Mouvement ouvrier canadien,** de Jean-Pierre Després; **Les doctrines économiques,** de Paul Hugon; **Géographie économique du Canada,** de Raymond Tanghe et **Initiation à l'économie politique,** de François-Albert Angers.

Ouvrage de 224 pages, édité chez Fides, 25 est, rue Saint-Jacques, Montréal (1) en vente partout au prix de $1.50 (par la poste : $1.65).

# Mon Avenir

Les monographies professionnelles que l'Ecole de Pédagogie et d'Orientation publie, sous le titre **Mon avenir** contiennent une documentation précise, complète et récente sur les principaux métiers et professions de notre milieu. Préparées par des spécialistes en chacune des occupations traitées, elles disent aux jeunes qui songent à s'orienter, les exigences et les possibilités des carrières qui les intéressent. Elles leur en indiquent aussi les avantages et les inconvénents : elles soulignent la nature du travail qu'on y accomplit et les conditions dans lesquelles il faut l'exercer. En un mot, elles apportent aux jeunes de tous les milieux et à ceux qui les dirigent les renseignements indispensables au choix judicieux d'une carrière. Et, à ce titre, elles comblent une lacune grave dans l'orientation de nos jeunes.

Commencée en septembre dernier, cette série de monographies professionnelles contient déjà six études sérieuses sur les carrières suivantes : l'art commercial, la vente, l'avocat, le travailleur social, le bibliothécaire, le briqueteur. D'autres textes semblables s'ajouteront à ceux-là et analyseront à tour de rôle les carrières les plus importantes pour les jeunes de toutes conditions.

On peut se procurer les monographies MON AVENIR en s'adressant au secrétariat de Pédagogie-Orientation. Elles se vendent au prix de 10 sous l'unité ou de $2.00 le groupe de 25 exemplaires (assortis ou non).

(communiqué)

# Statistiques de Padoue

Il y eut en cette paroisse, au cours de 1948, 32 baptêmes, 12 mariages et 11 sépultures dont 2 d'adultes. La population de Padoue se répartit ainsi : 842 âmes et 138 familles.

**Baptêmes :** — Le 18 janvier, Laurendin Côté, enfant de M. et Mme Fernando Côté. Parrain et marraine, M. et Mme Laurent Lavoie, cousin et cousine de l'enfant. Porteuse : Mlle Fernande L'Italien.

**Va et Vient :** — Mlle Thérèse Jean, en visite chez ses parents à la Rivière du Loup, dernièrement.

— M. Viateur Rioux, de passage chez des parents et amis à Matane et Ste-Félicité.

# Cartes professionnelles

**ARTHUR ST-ONGE**
**Avocat**
152-A, Ave de l'Evêché
Rimouski
C.P. 720 Tél : 276

**CASGRAIN & TESSIER**
Avocats
Perrautl Casgrain, C.R.
Maurice Tessier, L.L.L.
E difice Banque Canadienne Nationale
Rimouski

**SIMARD & CHASSE**
Avocats
178, Avenue de l'Evêché,
Tél. 158
Rimouski, P.Q.

**GENDREAU & BEAULIEU**
Avociats et procureurs
Bureau à 142 de l'Evêché
RIMOUSKI
Bureau à Trois-Pistoles
Les 1er et 3e samedi de chaque mois à l'Hôtel Desbiens

**CHS. EUG. PELLETIER l.s.c.c.a.**
**Comptable agréé**
**Tél : 47 - 2 Tél : 144**
**TROIS-PISTOLES, Qué.**

**GLEASON BELZILE**
**et**
**RONALDO RABOIN**
Notaires
Edifice Banque Canadienne Nationale
Rimouski, P.Q.

**GAGNON & GAGNON**
**Avocats**
P.-E. Gagnon, C.R.
Gilles Gagnon
Bureau :
Edifice Cie de Pouvoir
Tél. : 179 RIMOUSKI

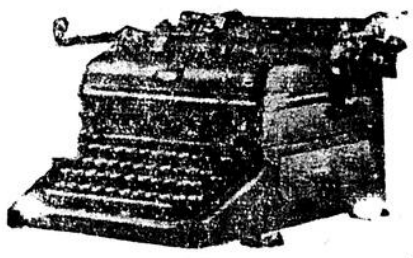
**LOUIS-LEO DOYON**
**Arpenteur-Géomètre**
**Ingénieur-Forestier-Conseil**
**6, Rue St-Jean**
Téléphone :
Bureau 324, Demeure 640
**RIMOUSKI, P.Q.**

**S. Z. COTE ENR.**
**Lucien Morin, prop-gérant.**
Courtier en assurances
85, Ave de l'Evêché
RIMOUSKI
Tél : Bur. 33, Rés. 33-W
Au service du public depuis 1906

**Dr OMER LECLERC**
**Spécialité**
Maladies des enfants
Médecine générale
Avant-midi : anesthésie
Consultation à l'hôpital
Après-midi : 2 à 4 h.
7 à 9 h.
156, St-Germain Tél. 631
RIMOUSKI

**GUY d'ANJOU**
**Avocat**
**MONT-JOLI**
**Bureau :** au-dessus de la pharmacie Verreault
C. P. 97 Tél. : 294

**HENRI-A. MARTIN**
**COMPTABLE PUBLIC**
**enregistré**
**SYNDIC LICENCIE**
**152 A de l'Evêché C. P. 129**
**Tél. :Bureau 374**
**Résidence 104**
**RIMOUSKI**



Pour
NETTOYAGE
et
REPARATION
de vos machines à écrire
ADRESSEZ-VOUS en toute confiance à .

**EMILIEN HUDON**
**184 St-Germain, Tél : 409-W**
**RIMOUSKI**
SERVICE PROMPT et OUVRAGE GARANTI

**ASSURANCES**

**J. Adéodat Drapeau**
**Courtier d'assurances générales**
Vie — Feu — Automobiles
Accidents — Maladie
**Bureau :**
**— 6 Rue Lepage —**
Près du Garage Dionne
**Tél. : 75 Rimouski**

**Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie**
**Comptables agréés**
**Montréal — Québec — Rouyn — Rimouski**
**62, Ave de la Cathédrale, Tél : 775**
**R I M O U S K I**

**ROGER ROY, O. D.**
**Optométriste**
**SPECIALISTE POUR LA VUE**
**Tél. : 770 — RIMOUSKI — 74, de la Cathédrale**

**Maurice de Champlain**
**COURTIER EN ASSURANCES**
**C. P. 582 — Téléphone 654**
**Edifice Banque Provinciale**
**Bureau: 142, Avenue de l'Evêché**
**Rimouski, Qué.**

**ASSURANCES: Feu, Vie, Vol, Marine, Fidélité, Garantie, Accidents, Attelages, Ascenseurs, Plate-Glass, Automobiles, Bouilloires, Cautionnement, Responsabilité Publique, Responsabilité des Patrons, Garantie d'Exécution de contrats, etc.**

* ★ *

AVANT DE CONFIER VOTRE RISQUE, FAITES UNE VISITE A MON BUREAU OU APPELEZ 654

**Roland Heppell C. d'A. A.** **Paul Martin, C. d'A. A.**
**Henri-A. Martin, C. d'A. A.** **Emmanuel D'Anjou,**

**Martin & d'Anjou Enr.**
**COURTIERS EN ASSURANCE**
**Téléphone : 374** **Case postale 129**
**BUREAU : 252-A rue de l'Evêché**
**R I M O U S K I**

**à des prix défiant toute compétition**
**AUSSI : Assurance Feu, Vie, Accident et Maladie**
**SPECIALITE : ASSURANCE AUTOMOBILE**

# Echos mondains

— M. Gilles Lefebvre, violoniste réputé et Mlle Colombe Pelletier, pianiste, étaient à Rimouski cette semaine où ils ont donné un concert.

— M. ean Mathieu, annonceur au Poste C. J. B. R. passera la fin de semaine à Montréal.

— Mlle Aurore Beaupré, de Rimouski-Sud, a fait dernièrement un séjour d'une huitaine à Montréal.

— M. Adrien Beaupré, de La Tuque, était récemment de passage à Rimouski chez ses parents, M. et Mme Pierre Beaupré.

— On annonce les fiançailles de Mlle Béatrice Lévesque, fille de M. et Mme Antoine Lévesque, de Ste-Odile, à M. Marcel-J. Lauzier, fils de M. et Mme Arthur Lauzier, de Fall River, Mass.

— M. et Mme Joseph Darveau (Thérèse Lévesque) sont de retour de leur voyage de noces durant lequel ils ont visité des parents à Lowell, Mass. M. et Mme Darveau demeureront à Beaupré.

— Une fête-surprise a été donnée ces jours-ci en l'honneur de Mme Gaétan Beaudin, à l'occasion de son anniversaire de naissance. Etaient présents, outre M. et Mme Gaétan Beaudin, M. et Mme A. St-Pierre, M. et Mme Stephan St-Laurent, Mlles Pierrette et Rachel Dion, le Dr Pierrot Dion, M. Paul Dion, M. Jean-Paul Gaudreault, professeur à l'Ecole Technique, M. Fernand Arsenault, président du club de ski, et M. Jean Mathieu, du poste C. J. B. R. Ce groupe d'amis a présenté à Mme Beaudin une superbe coutellerie.

— M. et Mme Léopold Lévesque, de Rimouski, font part de la naissance de leur fils baptisé le 16 janvier sous les prénoms de Joseph-Alfred-Denis. Parrain, M. Alfred Gagné, oncle de l'enfant, marraine, Mlle Denise Gauvin, institutrice. Porteuse, Mme Albert Gagné, tante de l'enfant.

M. et Mme Léo McLaren, Mme Jacques, Mme Roland Paradis, Mlle Gaby Bouchard, MM. D. Anning et Jean Ménard, ont passé la dernière fin de semaine à Matane où ils ont pris part à des concours de curling. ---- ----

— Mme Roger Bergeron, Mlles Alberte Lapointe, Renée Hamel et Evelyn Otis, de Matane, sont actuellement à Rimouski pour assister à des tournois de curling.

— Mlle Thérèse Talbot, de Québec, passe la semaine à Rimouski, l'invitée de sa soeur Mlle Georgette Talbot.

— Mlle Gisèle Dubé, de Notre-Dame du Lac était en fin de semaine l'invitée de Mme Gérard Legaré.

— M. Jean Mouton, conseiller culturel à l'ambassade de France à Montréal, était à Rimouski au début de la semaine.

— M. Henri Jacob est de retour de Québec où il a assisté à la journée d'étude des Chambres de Commerce de la province.

— L'Hon. juge P.-E. Côté sera à Rimouski la semaine prochaine pour y présider une session de la Cour Supérieure.

— Mme Maurice DeChamplain est de retour d'un voyage à Montréal.

— M. Gustave Blouin est actuellement à Montréal pour une vacance de quelques semaines.

— M. et Mme Irénée Gendreau sont de retour d'un voyage à Montréal et Québec.

— M. et Mme Napoléon St-Pierre (Rita Lepage) sont de retour de leur voyage de noces. Ils ont visité Québec, Montréal et Chicoutimi.

— M. Jos Beaulieu s'est rendu à Edmundston cette semaine pour assister aux funérailles de son frère, feu M. L.-P. Beaulieu.

## ARTISTE INVITE



**Vedette régulière des "Vancouver Symphony "Pops" Concerts," Ernest Adams, baryton canadien, sera l'artiste invité de L'Heure Northern Electric lundi soir, le 14 février. Il se fera entendre dans des œuvres de Leoncavallo et Victor Herbert. L'orchestre de concert de 40 musiciens sera sous la direction de Paul Scherman. Le programme est relayé chaque semaine par les postes de Radio-Canada.**

### REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES

M. Emmanuel Côté et sa famille remercient sincèrement tous ceux qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie, soit par offrandes de messes, visites, condoléances, tributs floraux, assistance aux funérailles, à l'occasion du décès de Mme Emmanuel Côté.

### A NOS CORRESPONDANTS

**Lors du tirage de la semaine dernière, le sort a favorisé notre courriériste de St-Anaclet.**

# Des foules...

(Suite de la page 9)

St-Léon le Grand et la grande majorité des paroissiens de St-Zénon dont tous les membres du conseil municipal ayant à leur tête le Maire et les échevins.

La croix était portée par M. Bruno Sénéchal tandis que les porteurs du cercueil étaient MM. Joseph Brousseau, Roland St-Gelais, Livain Imbeault, Camille Lévesque, Victorien et Joseph Gagnon.

Outre son père, M. J.-B. Gagnon, le défunt laisse pour le pleurer ses frères, MM. François, Adrien, Polycarpe, Robert et Joseph-Alfred Gagnon; ses soeurs : Mmes Gilbert Desroches, Nazaire Gendron et Edmond Lavoie et Mlles Jeannette et Gisèle Gagnon; ses belles-soeurs et beaux-frères, Mmes Polycarpe et Robert Gagnon et MM. Gilbert Desroches, Nazaire Gendron et Edmond Lavoie. Parmi ses cousins et cousines. nous nommons Mme Aquilas Gagnon, M. Wilfrid Gagnon, de St-Donat et M. Antoine Parent, de Rimouski.

### FUNERAILLES DE M. ARTHEE LEPAGE A NAZARETH

Un beau témoignage d'estime et de sympathie a été rendu à la famille du défunt lors des funérailles de M. Arthée Lepage, une autre victime de la tragédie aérienne de la Baie Trinité. Le service eut lieu à 9 heures, mardi, et fut chanté par M. l'abbé Elie Beaulieu, vicaire dominical, durant que l'absoute avait été chantée par M. l'abbé D'Auteuil, curé de N.-D. du Sacré-Coeur.

Le deuil était conduit par les frères du défunt, MM. Maurice, Jean-Yves, Gérard, Jean-Guy et Claude, de Nazareth, ses soeurs, Mme Georges Collin (Georgette), de St-Robert et Violette, de Nazareth; ses oncles, MM. Geo.-Henri, Omer, William, Georges et Jean-Baptiste Guy, Odilon Dionne et Octave Lepage; ses tantes, Mmes Edmond Côté, Joseph Guy, Duaumée et Odilon Lepage; ses cousines, Mlles Thérèse, Francine et Irène Bélanger, de Nazareth, Marina, Solange et Arlette Guy; ses cousins, Guy, Roland, Gérald et Gilles Côté, de Nazareth, Sylvio, Rodrigue, Charles, Réal et Jacques Tremblay, Arsène, Lawrence et Louis Bélanger, Adrien, Edmond, Robert et Maurice Guy, tous de Nazareth. La fiancée de feu M. Arthée Lepage, Mlle Gisèle Lavoie, de Nazareth était également présente ainsi que de nombreux amis.

La dépouille mortelle était portée par MM. Roger Gagnon, Bertrand Pineau, Adhémar Côté, Odilon Côté, Roland et Yvon Ouellet cependant que la croix était portée par M. Arsène Bélanger. La quête, au service, fut faite par MM. Roger Gagnon et Bertrand Pineau.

M. Arthée Lepage laisse pour pleurer sa perte, son père et sa mère, M. et Mme Chs.-Eugène Lepage, et ses frères et soeurs que nous avons déjà nommés.

La cérémonie funèbre avait confiée à la Maison Bissonnette & Frère.

Nos sincères condoléances à la famille.

### FUNERAILLES DE M. EDGAR LEBEL

Lundi, le 7 février, à 8.30 heures, était chanté en la Cathédrale de Rimouski, le service de M. Edgar Lebel, décédé accidentellement à Baie Trinité. M. l'abbé Maurice Chouinard chanta le service assisté de MM. les abbés Daniel et Jean-Marie Beaulieu.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte, son père et sa mère, M. et Mme Désiré Lebel (Marie-Anne Albert) quatre frères : Arcade, Paul, Roland, de Rimouski et Albert, de Montréal; ses soeurs, Marie, Irène, Berthe, Florence, Reina, de Rimouski, Mme Roméo Roy, (Cécile) et Mme Lucien Fortin (Thérèse), toutes deux de Montréal; une belle-soeur, Mme Arcade Lebel; deux beaux-frères, MM. Roméo Roy et Lucien Fortin, de Montréal ainsi que ses neveux et nièces, Marcel, Micheline et Ginette Lebel, de Rimouski, Robert, Jacques et Lucie Roy, de Montréal.

Portaient le cercueil, MM. Léo St-Laurent, Wilfrid Martin, Léo Boulanger et Roger Tremblay.

Le deuil était conduit par son père, M. Désiré Lebel; ses frères, MM. Arcade, Paul, Roland, de Rimouski et Albert, de Montréal; ses soeurs, Mme Lucien Fortin (Thérèse), de Montréal, Florence, Reina, Berthe; sa belle-soeur, Mme Arcade Lebel; son neveu et sa nièce, Marcel et Micheline Lebel, de Rimouski; ses oncles et tantes, MM. et Mmes Wellie Ouellet, Jean-Bte St-Pierre, Elie Albert, de Rimouski et Jean Albert, de Québec, Léopold Landreville, de Mont-Joli et Emile Lebel, de l'Isle-Verte; M. et Mme Albert St-Pierre, M. et Mme Roland St-Pierre, M. et Mme Fernand St-Pierre. Parmi les autres parents on remarquait : Mlles Georgette, Lucienne, Colette et Majella St-Pierre, M. et Mme Anatole Gagnon, M. Jean-Claude Ouellet, Mlles Yolande, Ghislaine et Suzanne Ouellet, M. et Mme Georges Sirois, tous de Rimouski, Mlle Imelda Lebel, M. et Mme Gérard Lebel, de l'Isle-Verte, Mme Conrad Lebel, de Riv.-Trois-Pistoles, M. Louis-Philippe Garon, de Bic, M. et Mme Jos. Landreville, Mme Darius Landreville, Mme Eddy Côté, de Mont-Joli et de nombreux amis venus de part et d'autre.

Une forte délégation de Chevaliers de Colomb, ayant à sa tête M. Wilfrid Ouellet, Grand-Chevalier, assistait aux funérailles. Le drapeau était porté par M. Amédée Tremblay. La dernière prière au cimetière fut récitée par M. l'abbé Beaulieu.

La direction des funérailles fut confiée à la Maison Bissonnette & Frère, Rimouski.

A la famille éprouvée, nos sincères condoléances.

### ETAT DES BLESSES

M. Roger Boudreau a laissé l'hôpital de Rimouski samedi soir et il a été transporté à l'hôpital St-Luc de Montréal où un de ses parents est chirurgien. Il souffrait de fracture d'une jambe et du bassin.

M. Donat Côté, de Rimouski, est encore hospitalisé. Il souffre de fracture à un bras et de douleurs internes, mais son état s'amédiore de jour en jour.

### NAISSANCE A LUCEVILLE

M. et Mme Arthur Dumais (Thérèse Bérubé) font part de la naissance d'une fille née le 19 janvier et baptisée le 20 sous les prénoms de Marie-Madeleine-Danielle. Parrain et marraine, M. et Mme Majoric Bérubé, oncle et tante de l'enfant; porteuse, Mme Michel Bérubé, tante de l'enfant.


**A VENDRE**

2 TABLES DE POOL "BILLARD" En bonnes conditions avec 18 baguettes et nécessaire pour salle de pool. Le tout pour $700.00. S'adresser à Salle de Pool Bellavance, 41, rue Notre-Dame, Rimouski-Sud, Tél. : 40-M-2.

**VOTRE PROPRE COMMERCE**

**Un commerce de vêtements faits sur mesures pour hommes et dames, GRATUIT ! Nous vous fournissons un ensemble d'échantillons géant, qui fera des ventes pour vous. Nous payons les plus hautes commissions et bonus. Nous fournissons une assistance et une coopération qui vous assureront le succès et des commandes répétées, même pour les commençants. Pour notre ligne de qualité, écrivez immédiatement à : Boite 1404, Place d'Armes, Département 42, Montreal, Qué.**

**Mot d'ordre pr 1949:**

**AUDACE à la VENTE!**

**VOULEZ-VOUS REUSSIR DANS LA VENTE :**

**— de vos PRODUITS ?**
**— de vos SERVICES ?**
**— de vos TALENTS ?**

Sans aucun déplacement — un moyen bien simple s'offre à vous

DEMANDEZ NOTRE FEUILLET EXPLICATIF GRATUIT

**Les Etudes Commerciales par Correspondance Inc.**
**218 ouest, rue Notre-Dame, suite 1, Montréal**

**MANGEZ BIEN— PAYEZ MOINS avec CATELLI!**

VERSEZ une boîte de *Macaroni coupé Catelli* dans 4 pintes d'eau bouillante (salée) et faites mijoter jusqu'à ce que les pâtes soient tendres (15 min., environ). Egouttez et rincez à l'eau chaude. Puis versez sur le macaroni une boîte de Sauce Catelli aux tomates et à la viande (réchauffée au préalable). Saupoudrez de fromage râpé.

***Macaroni au four:*** **Suivez la même recette. Puis recouvrez de chapelure et faites brunir au four.**






ELIE SPIVAK

Simpson's PRÉSENTE

VENDREDI, le 11 février

CJBR —9 à 10 p.m.

*Concert Symphonique "Pop"*

de l'Orchestre Symphonique de Toronto
SIR ERNEST MACMILLAN
Chef d'orchestre
ELIE SPIVAK, Violonist
Artiste invité S-9-17F

**Sténo-Dactylo**

BILINGUE

demandée au bureau de

**Me GUY D'ANJOU**

**Avocat**

MONT-JOLI

Tél. : 294

**Agents demandés**

**Il nous reste encore quelques bons territoires à offrir à des solliciteurs actifs et honnêtes. Si vous êtes ambitieux, nous vous donnons l'occasion de vous créer une position lucrative et permanente. Si vous croyez posséder les qualifications requises, n'hésitez pas à nous écrire, mentionnant les détails de votre expérience passée. Ecrivez dès maintenant à LE BULLETIN DES AGRICULTEURS, 10, rue Laval, Rivière-du-Loup Station.**


### M. OVIDE COTE DE ST-ROBERT A GAGNE UNE LESSIVEUSE

La bouteille de concentré d'eau blanche portant le numéro 2548 et embouteillée par Alexis LAVOIE, a mérité le prix à son acheteur, M. Ovide Côté, de St-Robert qui reçut une magnifique laveuse de marque L'Islet, d'une valeur de $189.00, laveuse vendue par M. Robert Dessureault.

Je suis heureux que le sort ait favorisé l'un de nos concitoyens.

MERCI à tous mes clients de leur encouragement.

**ALEXIS LAVOIE**

**34, rue St-Laurent —— RIMOUSKI**


**Léopold Fillion**

**BOUCHER — EPICIER**

**248, St-Germain, Tél : 260**

**MEILLEUR PRIX POUR BONNE QUALITE**

**SPECIAUX**

| | |
|---|---|
| SPAGHETTI, boîte 1 livre | 0.12 |
| FEVES au lard, boîte 20 ozs | 0.12 |
| POIS VERTS, boîte 20 ozs | 0.12 |
| FEVES en gousse, boîte 20 ozs | 0.12 |
| JUS de tomates "Libby's" 30 ozs | 0.12 |
| EAU de Javelle pure | 0.12 |
| SAVON Sunlight | 0.12 |

**Toujours un beau choix de dinde, poulets, boeuf et lard de première qualité et poisson frais et salé**

**ATTENTION! SPECIAL!**

**Biscuits à la Caisse au prix du Gros**

**PAMPHLETS**
Confiez vos travaux d'impression à
**L'Imprimerie Générale Ltée**
RIMOUSKI

L'ECHO DU BAS ST-LAURENT

**MARCHANDS**
Pour votre publicité, utilisez le meilleur medium, votre journal :
**L'Echo du Bas St-Laurent**
RIMOUSKI



# BILAN DES INITIATIVES DE LA CROIX-ROUGE DE RIMOUSKI AU COURS DE L'ANNEE 1948

**Rapports des différents comités. — Demandes de secours. — Election du conseil exécutif et formation des comités. — Choix d'un délégué.**

Assemblée générale annuelle de la section de Rimouski de la Société canadienne de la Croix rouge, tenue à l'hôtel de Ville de Rimouski, jeudi le treize janvier 1949, à laquelle étaient présents : Mmes P.-E. Gagnon, Amédée Caron, Léo Doyon, Paul Lepage, Jean Marisset, Léon Leduc, John Brody; Mlles Thérèse Tremblay, Ursule Lepage; MM. Amédée Caron, P.-H. L'Heureux et Léo Doyon.

Monsieur le juge Caron, président, ouvre l'assemblée et informe les membres présents que l'assemblée générale a lieu en janvier cette année, pour acquiescer à une demande du Bureau de Direction de Montréal.

Le secrétaire donne lecture des minutes de la dernière assemblée générale annuelle tenue le deux mars 1948 et il est proposé par le Lt. Colonel P.-H. L'Heureux, secondé par M. Léo McLarent que ces minutes soient adoptées.

La secrétaire donne lecture du procès-verbal d'une assemblée du Comité exécutif de la section tenue le vingt-deux septembre 1948 et il est proposé par Mme P.-E. Gagnon, secondé par Mme Léon Leduc, que ces minutes soient adoptées à l'unanimité.

La secrétaire donne ensuite lecture d'une lettre de mademoiselle Lorraine How, directrice de la Croix Rouge Junior, au sujet d'un enfant de trois ans, fils de madame J.-A. Desrosiers, de Rimouski-Est, regrettant de ne pouvoir être d'aucune assistance dans le cas, vu que l'enfant est déjà hospitalisé à l'hôpital du Sacré-Coeur à Montréal, mais que l'assistance sera bientôt accordée dans le cas de Jean-Paul Lavoie, de Rimouski, decommandé par le Docteur Langis.

Madame P.-E. Gagnon fait ensuite du règlement d'un cas d'urgence, soit les frais de transport sur la Côte Nord d'un vétéran décédé et de sa mère, madame Malter Bourgeois, le tout se chiffrant à $19.00.

En l'absence de la Trésorière, madame Eliud Pelletier, le rapport de celle-ci est lu par la secrétaire :

**Relevé des dépenses pour l'année 1948 :**

| | |
|---|---|
| Au début de l'année fiscale : | |
| Argent en banque | $21.86 |
| Argent en caisse | 4.15 |
| **Février 12 :** | |
| Voyage d'une déléguée, à l'Assemblée générale de la croix-rouge | $24.25 |
| Remboursement par Montréal No T. 39035 | $24.25 |
| **Avril :** | |
| Dépenses pour la Campagne 1948 | 24.97 |
| Remboursement par Montréal No T. 40169 | 24.97 |
| **Octobre :** | |
| Montant remis à Madame la secrétaire pour achat de timbres | 2.00 |
| **Novembre 30 :** | |
| Paiement d'un voyage sur la Côte Nord, d'un vétéran décédé, et de sa mère qui l'accompagnait | 19.00 |
| Remboursement par Montréal No T. 43141 | 21.00 |
| TOTAL DES DEPENSES | 70.22 |
| **Novembre 30 :** | |
| Intérêt payé par la Banque Canadienne Nationale | .07 |
| **Balance** | **$26.08** |

Mme Léo Doyon, présidente du **sous-comité du travail,** donne lecture du rapport pour 1948-49 :

La Section a envoyé à Montréal, au mois de juin 1948, travail complété :

62 articles de tricot.

70 articles de couture.

La Section a reçu de Montréal, au mois d'octobre 1948, travail à faire :

90 articles de couture,

12 livres de laine.

Le nombre des travailleuses dans la Section depuis le dernier rapport a été de 22.

Mlle Ursule Lepage donne le rapport du **comité des visites aux malades** et informe l'assemblée qu'on a rendu aux malades 52 visites, qu'on a distribué 170 paquets de cigarettes, 10 cadeaux spéciaux à l'occasion de Noël et un nombre limité de papier à lettre et revues.

Le rapport du **Comité de Prévoyance et de Secours aux Sinistrés** est donné par M. Léo McLaren :

"Notre Comité se compose de : Mmes Paul Hubert et Adéodat Saucier, toutes deux garde-malades, M. Victor Rousseau, Chef de Police, et moi-même.

"Si la nécessité s'en fait sentir, nous avons accès à trois Postes de Secours : un au Bureau des Premiers Soins, de la Compagnie Price Brothers; un à l'hôtel de Ville et un troisième dans les Bureaux du Ministère des Travaux Publics.

"Heureusement, pendant l'année 1948, nous n'avons pas eu de sinistre à Rimouski. Il y a eu des cas isolés, tel l'incendie de l'immeuble de La Caisse Populaire qui logeait cinq familles.

"Dans les instructions qui nous sont données par la Société de la Croix-Rouge, on nous dit d'entreprendre, auprès des autorités municipales, les démarches nécessaires en vue de venir en aide aux victimes, en cas de désastres.

"Un cas particulièrement malheureux nous a été soumis, mais les rôles étaient renversés : c'est un représentant de la Ville qui a entrepris les démarches auprès de notre Comité. Un rapport favorable a été transmis au bureau-chef, par notre président-général, M. le Juge Caron. Nous attendons actuellement des nouvelles".

(signée) **Léo McLaren,** Président.

La secrétaire du sous-comité du Service social aux Vétérans, Mlle Thérèse Tremblay, donne ensuite lecture de son rapport :

"A la dernière assemblée de la Croix-Rouge de Rimouski, tenue le vingt-deux septembre dernier, on a procédé à l'organisation d'un **Comité de Service social aux Vétérans,** et cela sur représentation de l'ex-présidente, madame Léon Leduc.



"Voici les membres de ce comité : Lt-Colonel Paul-H. L'Heureux, président, Mlle Thérèse Tremblay, secrétaire, le Major Alphonse Couillard, M. Charles-H. Gagnon, M. Charles Desrosiers, M. Gérard St-Laurent, Me Charles H. D'Anjou.

Les activités de ce comité, depuis sa formation, ont été plutôt restreintes. Elles se résument à la considération de quelques cas déjà soumis avant la formation du comité, à quelques enquêtes, à des visites à domicile par M. le Président du Comité. Une liste des cas déjà soumis a été mentionnée dans le procès-verbal de la dernière assemblée du bureau de direction. Voici quelques cas nouveaux sous étude dans le moment :

**Joseph-Paul Michaud,** rue St-Jean-Baptiste. Marié, 1 enfant de six ans. Pension de 15% pour ulcères : $18.75 par mois. Ne travaille pas. Hospitalisé de mai à décembre 1948. Retournera en janvier pour opération. Il demande de la lingerie d'hiver pour son enfant. Son cas sera soumis à Montréal pour considération.

**Roger Ross,** 4, Ste-Ursule. Pension $20.00 par mois pour les reins. Age 35 ans. Marié, 6 enfants. Emploi : Forestville. Ne travaille plus depuis fin d'octobre dû à un accident au genou. Sans travail et demande du secours pour habiller ses enfants. Son cas sera également soumis à Montréal.

Quelques vétérans pensionnés ont fait application pour position de facteur. Ils ont été référés à qui de droit.

**Joseph Meunier,** célibataire, 30 ans. Pension 10%, pieds. **Dernier emploi : Gilbert Dubé,** 20 octobre 1948. Sans travail - assurance-chômage. Demande pardessus d'hiver et habit. A été référé à la Légion.

**Paul Blanchette,** 49, St-Jean-Baptiste, Rimouski. Pension $51.40 par mois pour coeur. A été hospitalisé à St-Michel-Archange. Nomination d'un curateur, etc. Référé à qui de droit.

Le cas de Gonzague Dionne a été soumis à la Société St-Vincent de Paul.

Monsieur le Président fait remarquer qu'il y a une limite aux secours à donner. Quand un cas a reçu de l'aide pendant quelques mois, on doit alors le diriger vers une société de bienfaisance locale, telle que la St-Vincent de Paul, etc.

Au cours du mois d'octobre, nous avons eu la visite d'une assistante sociale du Ministère des Vétérans de Québec. Elle a complété quelques enquêtes sur des cas déjà soumis à leur attention. Elle a tenu à rencontrer quelques membres de notre comité pour discuter de ces cas.

Le vingt-neuf octobre 1948, une demande a été adressée au Centre provincial du Bien-être de la Croix rouge canadienne, à Montréal, pour obtenir qu'un conférencier vienne nous exposer les rouages de ce Centre du Bien-être et nous indiquer les moyens les plus efficaces pour le règlement de nos cas. Malheureusement, à cause de la période de fin d'année, on a remis à plus tard la possibilité de telle conférence. Des rapports et circulaires nous ont été adressés et ces renseignements nous aideront à l'occasion à procéder avec plus de méthode".

(signé) **Thérèse Tremblay,** secrétaire.

M. Benoit Ste-Marie, président du **sous-comité de natation,** n'étant pas présent à l'assemblée, aucun rapport de ce comité n'a été présenté.

M. le Juge Caron, président du **sous-cocité des sociétaires et campagnes,** donne lecture du rapport de la campagne 1948 :

"Le 18 juin 1948, le bureau-chef m'informait que la souscription totale de la section de Rimouski était de $2,074.63. De cette somme, $1400.05 ont été souscrits par la ville de Rimouski, St-Robert, Ste-Odile, Nazareth et Rimouski-Est. Bic a souscrit $102.30, ensuite ce sont tous des montants inférieurs à $100.00 souscrits par diverses municipalités du comté par ordre décroissant. Un tableau en a été publié dans les journaux locaux. Je rends hommage au poste CJBR, au Progrès du Golfe et à l'Echo du Bas St-Laurent pour la publicité gratuite qui a été fournie à la Croix-Rouge, lors de la campagne. Dans la ville de Rimouski et la banlieue, la collecte s'est faite dimanche le 21 mars 1948. Le territoire avait été divisé en 42 secteurs chacun, sous la charge d'un chef et je mentionne ici leurs noms à titre de reconnaissance : Gérard Amiot, Charles-Alphonse Beaulieu, Ronald Beaulieu, Dr Marc Blanchet, Léon Caron, Perrault Casgrain, Gérard Cloutier, Alphonse Couillard, Harold R. Cummings, Raymond D'Amours, Charles-H. D'Anjou, Maurice DeChamplain, Charles Demers, Robert Dessureault, Ernest Doucet, Jos. Drolet, Richard Dubé, René Dupuy, Marc-André Fillion, Gilles Gagnon, Médard Gariépy, Godbout Gilbert, Henri Labrie, Maurice Laniel, Adalbert Lebel, Albert Laclerc, Gérard Legaré, J.-Aimé Lévesque, Robert Lévesque, Paul-H. L'Heureux, Henri-A. Martin, Jacques Martin, Alex Murray, Henri Neilson, Adélard Ouellet, Jean-Paul Potvin, Ronaldo Raboin, Albert Roy, Gérard Simard, Fernand St-Laurent, et Arthur St-Onge. Je rends aussi hommage à M. Léo McLaren qui avait préparé le plan des secteurs de la ville et des environs. Je remercie de plus les inspecteurs d'écoles, MM. Henri-E. Lavoie, et Charles Lever pour la publicité qu'ils ont faite auprès des instituteurs et institutrices de la partie rurale du comté".

Les membres étudient ensuite la question de se procurer une **salle permanente** de réunion et de travail. La secrétaire informe les membres que le Progrès du Golfe a accordé une annonce gratuite, en première page, à cet effet, mais que l'annonce est restée sans réponse. On décide alors de faire une demande aux autorités de la Ville de Rimouski pour une salle située dans la nouvelle annexe.

On étudie ensuite la question de fonder une section de la **Croix-Rouge juvénile** dans les écoles de langue française. Les membres décident de référer la question à MM. les inspecteurs des écoles, après avoir reçu de Montréal les instructions nécessaires à cet effet.

M. le juge Caron, président, donne ensuite lecture d'une lettre (circulaire No 65) et règlements annexés, au sujet de la recommandation d'une personne qui a rendu des services éminents et exceptionnels à la Croix-Rouge, à titre de **membre honoraire du Conseil central de la Société.**

Il est proposé par M. Léo McLaren, secondé par le Lt-Colonel P.-H. L'Heureux, que l'Honorable Jules-A. Brillant soit recommandé en reconnaissance de son dévouement pour la Croix-Rouge, depuis 1939. Adopté à l'unanimité.

(Suite en page 22)



**AVANT**

**de prendre une décision sur vos commandes d'impressions, consultez toujours un imprimeur.**

**Vous serez satisfaits des conseils judicieux du chef d'atelier**

**à :**

**L'IMPRIMERIE GENERALE**
**DE RIMOUSKI LIMITEE**
**222 rue St-Germain,** **Tél. : 31**

# Les syndicats se soulevent en masse contre le code du travail

**Suite de la semaine dernière**

**Le projet du Code**

**a.) — Il viole le droit d'association** en défendant à certains salariés de se grouper et la Commission des Relations du travail se réserve le droit d'enlever à quiconque le droit de s'associer, "selon son jugement". Il enlève aux personnes employées dans toute exploitation agricole leur droit de former une association, consacrant ainsi le principe du désordre et de la division de classe, en opposant les milieux ruraux et urbains. Il enlève ce même droit aux professeurs d'université et aux domestiques de maison. Il défend aux tribunaux d'arbitrage de recommander certaines formules qui sont à l'encontre "des prescriptions formelles de ce Code", quand on sait que ces prescriptions sont antisyndicales. Plusieurs autres catégories d'employés de corporations municipales se voient défendu le droit de s'affilier à une autre association.

Selon l'opinion de la C.T.C.C., ces exclusions sont injustifiables, parce c'est un droit naturel à tout homme que celui de s'associer. On opprime ainsi toute une classe de salariés, alors que l'on devrait donner à notre législation ouvrière un orientation de collaboration. Et quand on sait le progrès du modernisme et l'industrialisation de plusieurs exploitations, on redoute que ce projet de code signifie pour les ouvriers un retour à un temps que personne ne veut revoir.

**b). — Il supprime toute sécurité syndicale** en interdisant à quiconque d'avantager de quelque façon que ce soit les syndiqués; sous le titre "droit d'association", le Code admet en toute lettre **le droit** de non-association. Tout aviseur juridique sérieux verra là un défaut de forme dans la rédaction. De plus, quand on sait les enseignements de l'Eglise sur le devoir social, on se demande ce que peut signifier la reconnaissance du droit de non-association dans un texte législatif fait au XXe siècle. La Commission des Relations du Travail se réserve le droit de faire perdre à toute association, sans aucune forme de procédure prévue, un certificat de reconnaissance syndicale. Le Code prévoit explicitement qu'aucune convention ne doit contenir de clauses de sécurité syndicale ou autres avantages imaginables qui ne sont pas permis par le Code; alors que le Code révèle que dorénavant la convention de travail ne sera plus, en fait, qu'un document n'obligeant à rien l'employeur et les employés, en matière de sécurité syndicale. La Commission des Relations du Travail pourra, en tout temps, à la demande d'un employeur, contester le certificat de reconnaissance.

Autant de mesures vexatoires à l'endroit des syndicats ouvriers et de ceux-là qui se sont appliqués à trouver des formules de collaboration.

**c). — Il arroge des pouvoirs abusifs** à cette commission des relations du travail qui n'a pas encore purifié la valeur représentative de ses membres. Chacun de ses membres, vis-à-vis le syndicat, peut "visiter les lieux, prendre connaissance des livres, dossiers, titres et documents, obtenir tous les renseignements, interroger toute personne", le tout, "par les moyens qu'il croit convenable". Cette commission exigera de tous les syndicats une copie certifiée par un comptable agréé que doit engager le syndicat de tous les rapports financiers, etc. etc.

Cette ingérance d'une commission gouvernementale dans les affaires de régie interne d'un syndicat est abusive et particulière en ce sens qu'aucune association d'employeur n'est tenu de faire tous ces rapports et aucune commission gouvernementale n'a le pouvoir de s'ingérer en tout temps dans tous les documents possibles d'une association d'employeur. On voit là toute la vérité de la déclaration de M. Jean Marchand, secrétaire général de la C.T.C.C. : "Le projet de code est un tissu de haine et de vilenie à l'endroit de la classe ouvrière".

**d). — Il réforme d'une manière rétrograde** toute la législation ouvrière de la province. Un tribunal d'arbitrage est formé, d'après le Code, d'un président, juge ou magistrat, et de deux "assesseurs", lesquels assesseurs sont là à titre consultatif seulement. "La décision du président vaut et constitue la décision du tribunal". A la demande de l'une des parties le ministre du travail peut ordonner que l'on recommande la conciliation, alors que bien que rendu au stage de l'arbitrage, des délais considérables ont déjà eut lieu. Avec ce nouveau procédé, de quelle façon se règlera un différend? La décision sera-t-elle donnée sur des bases de justice? Autant de questions qui nous font supposer qu'il y a là dans le Code des principes de désordre et des clauses parfaitement injustes.

**e). — Il est antisocial et antisyndical** en rapportant au Code en matière de louange de services. Il fait renaître un pouvoir absolu en faveur de l'employeur, vis-à-vis ses employés nonobstant tout principe de justice sur le travail d'un employé. C'est la conséquence des principes faux du libéralisme économique et l'admission dans la société de l'esprit individualiste.

**f). — C'est une véritable étatisation des syndicats. Est classé comme communiste** toute personne qui "approuve ou préconise le renversement du gouvernement ou de toute institution gouvernementale . . .par des moyens illégaux ou inconstitutionnels. (!)

**Est réputé communiste** toute personne qui a un dossier judiciaire et qui a déjà été condamné "par toute autre loi pénale en vigueur au lieu de la condamnation". De plus, la Commission des relations du travail se réserve le droit de désigner comme communiste toute personne qu'elle juge comme tel.

On ne peut s'empêcher de faire un rapprochement entre les méthodes des soviets à l'égard de plusieurs catholiques-sociaux d'Europe : "ce sont des fascistes", disent les communistes. Chez nous, tout ouvrier qui ne plaira pas pourra être traqué comme communiste. C'est l'étatisation des syndicats, la mais mise de l'Etat sur la liberté de penser et d'agir comme des catholiques-sociaux.

**Déclaration de M. Gérard Picard**

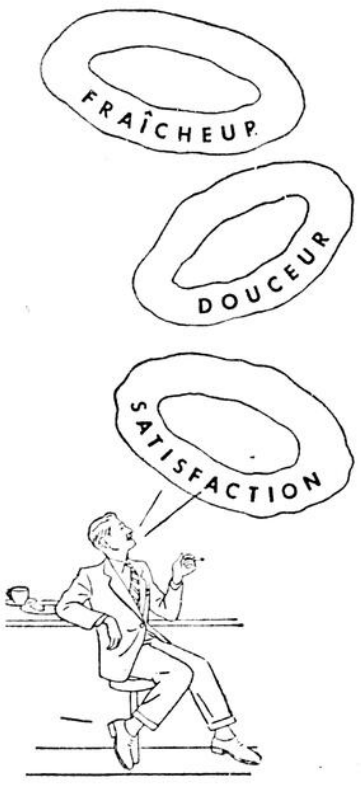
Les délégués ont prolongé très tard dans la soirée l'étude clause par clause du projet de Code du Travail (Bill No. 5). A l'issue de cette étude, le président général de la C.T.C.C., M. Gérard Picard, s'est adressé aux délégués pour tracer la ligne conduite qu'entend tenir la C.T.C.C., en regard du Bill. Il ressort de la déclaration du président général que la C.T.C.C. fera une lutte propre, mais ferme et énergique, pour empêcher que notre législature provinciale ne passe le projet actuel du travail. Parlant du communisme, M. Picard dit que c'est la conséquence d'un état de chose et que le code avec les dispositions actuelles feraient avancer le communisme de dix ans dans notre province. Bien qu'on ait prétendu que le Conseil Supérieur du Travail avait préparé le Code, il n'en est rien du tout. Au point de vue social, il est criminel d'avoir conçu le projet actuel et l'histoire jugera comme une trahison cette tentative d'oppression de la classe ouvrière. La C.T.C.C. réclame un Code du Travail, parce que les lois du Travail actuelles sont disparates et non confromes aux enseignements des meilleures autorités et des besoins actuels. Se servir d'une heureuse suggestion pour réprimer au dernier rang les salariés, c'est salir un idéal et défier les ouvriers et les syndicats qui ont probablement, réprimer quelque peu les abus du capitalisme outrancier.

Le président général de la C.T.C.C. a fait appel à tous les ouvriers et à toutes les ouvrières de la province. La C.T.C.C. pour sa part, en collaboration avec tous les Conseils Centraux organisent présentement des protestations et il est de l'intérêt de tous et de chacun des syndiqués de prendre une part active à ces protestations.

**La pensée de l'Eglise.**

"Le projet de Code du Travail, n'est certes pas le résultat de la dernière assemblée des Evêques", a déclaré l'aumônier général de la C.T.C.C., M. l'abbé Pichette. En regardant une peinture de Léon XIII qui couvrait un pan dans la salle de délibération des délégués, M. l'abbé Pichette dit que le projet de Code semble un défi à Celui qui a bâti la Charte des travailleurs chrétiens dans son enryclique "Rerum Novarum". Les dispositions du Code sont à l'encontre des principes chrétiens et l'Eglise, comme toujours, fera son devoir pour empêcher que ne passe un tel projet de loi. La sécurité syndicale est condamnée d'une façon arbitraire et le devoir d'association est ignoré condamné dans le Code. L'Eglise supporte entièrement les syndicats catholiques, parce qu'elle veut la justice et dans une Province Catholique, il est inconcevable que l'on ait conçu un tel projet.


Pour qui fait ses cigarettes soi-même










*Commencez à épargner... l'habitude viendra ensuite!*

Presque tout le monde a un compte d'épargne.
Mais un compte d'épargne ne signifie pas grand'chose si l'on n'a pas la ferme décision de l'augmenter systématiquement. Un bon moyen, à cette fin, est d'avoir un objectif déterminé : une automobile, l'achat d'une maison, l'éducation des enfants, le surcroît de sécurité que donne un *fonds de réserve* — sans parler de la satisfaction de pouvoir, le cas échéant, saisir une fructueuse occasion. L'important, c'est de mettre quelques dollars de côté *toutes les semaines*. Ne faites pas comme certains, qui se fient à la chance... il vaut mieux savoir épargner.

**LA BANQUE ROYALE DU CANADA**

SUCCURSALE RIMOUSKI — — — J. E. M. GARIEPY, Gérant

## TRIBUNE LIBRE

### MONSIEUR TRUMAN ET LA PAIX

Dans ces temps d'incertitude il est bon d'entendre de la bouche du nouveau président des Etats-Unis ces paroles de paix : "J'aiderai tous les peuples et maudite soit la guerre".

Car monsieur Truman, à la tête des Etats-Unis et à la face du monde entier, n'a pas craint d'affirmer ses convictions et d'indiquer sa ligne de conduite; il faut l'en féliciter et lui dire toute notre admiration . . .

Monsieur Truman est certainement l'homme voulu par Dieu pour la paix du monde; son élection le prouve et ses relations avec le Saint-Père, Pie XII, sont des gages d'espoir pour l'humanité.

Maudite soit la guerre; maudites les alliances de nations contre nations; maudites les combines vénales ou aveugles des capitalistes et des politiciens, qui amènent les peuples à s'égorger et à s'anéantir pour vendre leurs engins de mort; maudites les campagnes de haines et de mensonges, faites par des chiens léchants, payés par les êtres les plus méprisables du monde moderne.

Oui, monsieur Truman, Dieu nous dit : "Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté" "Tu ne tueras point" . . . "Bienheureux les amis de la paix car ils seront appelés les enfants de Dieu . . ."

C'est avec de telles paroles que le Fils de Dieu est venu sur la terre pour sauver le monde, ce monde fait par son Père pour sa gloire et non pas pour l'assouvissement des plus basses passions, des méchancetés et des cruautés d'une soldatesque énervée et animalisée par ces sauveurs marionnettes et qui n'ont d'humain que l'apparence.

L'acceptation de la guerre, comme solution aux problèmes que les nations ont à résoudre entre elles, est une injure à l'intelligence humaine; parce que c'est reconnaître comme supérieure aux lumières de la raison, la force hasardeuse et brutale.

Aussi, nous pouvons affirmer qu'en présence de l'ordre divin : "Tu ne tueras point" il n'y a pas de chef, sur la terre, qui ait le droit de déclarer la guerre, et, la plus grande puissance terrestre se heurte à cet ordre : "Tu ne tueras point" . . . : commandement fait par Dieu pour la protection des êtres créés et dépendants de Lui seul... Nous sommes vivants parce que Dieu l'a voulu et nous existons également par sa seule volonté . . . .

Mais ne serait-il pas possible, humainement parlant, de dire que des chefs, élus par leurs semblables et acceptés par eux, puissent avoir le droit de déclarer la guerre?

Jadis, il y avait pour les peuples comme pour les individus le droit à la légitime défense et ce droit existe toujours en vertu du commandement mentionné ci-dessus; mais, ce genre de peuples, barbares et puissants, incapables de comprendre les autres et qui les attaquent sans raison, n'existe plus.

De nos jours il y a assez de compréhension partout pour s'entendre, à condition que les peuples capitalistes ne voient pas tout en bien chez eux et tout en mal chez le voisin.

"Tu ne tueras point" est un commandement qui lie tous les électeurs, et l'élu, même le plus puissant, ne peut s'en affranchir.

Nemo dat quod habet : personne donne ce qu'il n'a pas. Or, nous n'avons pas le droit de tuer, nous électeurs, et, conséquemment, il est logique et de gros bon sens de conclure qu'il en est ainsi de notre député, ministre, premier-ministre et Très Honorable, (même si ce dernier est avant tout le serviteur du Roi et de l'Empire).

En conclusion la guerre est la plus grande calamité de tous les maux et nous devons prier Dieu de donner au Président des Etats-Unis toute la sagesse et le courage dont il a besoin pour dominer les trusts du démon de la guerre et vaincre les sophismes des faux amis de la paix qui, partout et toujours, s'accaparent l'argent des peuples pour la préparation de guerres futures.

Soyons des hommes de bonne volonté et de paix !

**Démétrius Baril, C.R.**
418, rue St-Sulpice,
MONTREAL.





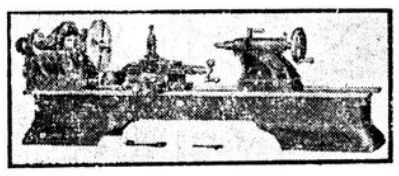
**Stores vénitiens**
**BOIS METAL**
**Meilleure Qualité**
**A BAS PRIX**

**Fabrication sur mesure**
**POSAGE**
**REPARATION**
**SERVICE**

**Pour satisfaction garantie écrire ou téléphoner à :**

**CHAREST**
**STORES VENITIENS**
**98 St-Germain Tél. 343**
**RIMOUSKI**





POUR
**TOURNAGE**
**et**
**FABRICATION**
De pièces et accessoires de tous genres
**SOUDURE AUTOGENE**

**REPARATION**
**de moteurs électriques**
**Lessiveuses**
**Arbres de couche (Shaft)**
**VOYEZ**

**EMILIO MAROIS**
**Machiniste d'expérience**
A votre service
**20 St-André Tél : 228**
**RIMOUSKI**


## Couvent incendié à Mont-Louis, Gaspé

**Les flammes détruisent le couvent paroissial, un magasin et une maison, en plein midi, mercredi. — Les pompiers maîtrisent l'incendie qui menaçait le village.**

Le village de Mont-Louis a été menacé, mercredi midi, d'une conflagration que les pompiers volontaires aidés par des pompiers venus de Marsoui et de Mont-St-Pierre ont réussi à circonscrire.

Le couvent local, un magasin et une maison privée ont été la proie des flammes. Heureusement, personne ne fut blessé au cours de cet incendie qui, à certains moments, prit des proportions dangereuses.

L'incendie débuta au couvent même alors que les élèves étaient tous sortis. Il n'y eut donc aucune panique et les pompiers purent s'attaquer rapidement à l'élément destructeur car ils eurent l'assurance qu'il n'y avait personne à l'intérieur de l'édifice. On ne connait pas encore la cause de l'incendie.

Les flammes se communiquèrent bientôt au magasin de M. E. Lemieux situé tout près du couvent ainsi qu'à la résidence de la famille de M. F. Boucher. Ces deux constructions furent détruites comme le couvent, mais les pompiers réussirent à contrôler les flammes à cet endroit.

## Jubilé d'or à Cap Desrosiers

M. et Mme Honoré Briand ont célébré, le 17 janvier, leurs noces d'or de mariage. A cette occasion, une Messe solennelle d'actions de grâces fut chantée par M. le Curé de la paroisse à laquelle assistaient les heureux jubilaires qui renouvelèrent leur serment de fidélité, ayant comme témoins Son Honneur M. le Maire Arthur Kavanagh et M. Aldéric Ste-Croix. Une médaille en argent à l'effigie de Sa Sainteté Pie XI, leur fut présentée au nom du Pape par M. le Curé qui profita de la circonstance pour parler du privilège d'un tel jubilé, d'avoir comme suite les mêmes assistants d'il y a 50 ans passés, d'avoir eu Mgr Ls-Th. Landry pour bénir leur mariage le 17 janvier 1899 et d'avoir gardé une verte jeunesse malgré leurs 77 printemps. Le soir, un banquet fut servi à leur résidence du rang St-Martin par M. et Mme Antonio Briand et plus de 75 convives rehaussaient ces agapes de leur présence. Mlle Lucette Briand lut une adresse et présenta, au nom de tous **les parents, les amis** et les invités, une bourse bien garnie aux jubilaires. Des divertissements suivirent, du chant, de la musique pour embellir les 50 années de vie conjugale de M. et Mme Briand auxquels nous souhaitons de célébrer dans une décade leur jubilé de diamant.

**Elections :** — M. Arthur Kavanagh, marchand général, a été réélu par acclamation maire de la paroisse. Deux nouveaux conseillers remplacent MM. Edmond Kavanagh et Walter Gleeton, sortant de charges, ce sont : MM. Emery Blanchet et Eustache Riffou. Les autres conseillers sont MM. Delphis O'Connor, Alfred Perry, Gerley O'Connor et Gérard Giasson.

**Statistiques :** — Au cours de l'année, il y eut dans la paroisse 25 baptêmes, 10 sépultures et un seul mariage. La population est de mille âmes.

**Baptêmes :** — Gérald, fils d'Antoine O'Connor et Doria Giasson. Parrain et marraine, Robert O'Connor et son épouse Lina O'Connor, oncle et tante de l'enfant.

— Louis, fils de Philémon Gaudreault et d'Yvonne O'Connor. Parrain et marraine Paul-Aimé Dunn et Mlle Florence Blanchet.

— Céline, fille de Roddy Ste-Croix et Marthe Riffou. Parrain et marraine M. et Mme Origène Riffou, grands-parents de l'enfant.

**Sépultures :** — Pierre Reeves, époux de Mme Aldéa Francoeur, décédé à l'âge de 69 ans. Outre son épouse, il laisse pour pleurer, son fils Pierre et sa fille Rose, son frère Joseph Reeves et plusieurs neveux et nièces.

— Mme Chrysostome Gaul, née Wilhermine Ste-Croix, décédée le 4 janvier, à l'âge de 75 ans. Son service a été chanté le 7 janvier, dans l'église paroissiale de Cap des Rosiers par M. le Curé L. Trépanier, au milieu d'une affluence considérable de parents, d'amis et de paroissiens venus lui rendre l'ultime hommage de leur attachement. Outre son mari, elle laisse 12 enfants, plusieurs frères et soeurs et plus d'une centaine de petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants : Walter, Frank, Gilbert, Raoul, Archis, Alvine, Sélogné, Marcelline, Alberta, Marie-Louise, Hélène, Thérèse, MM. Joseph, Arthur, Aldéric et Philippe Ste-Croix, MM. Delphis O'Connor, Régis Reader, Léon Coulombe, Omer Coulombe et nombre d'autres. Elle comptait 57 ans de mariage, était dame de Ste-Anne et un modèle de mère de famille. Aussi son départ sera-t-il longtemps regretté.

## 35e anniversaire de mariages

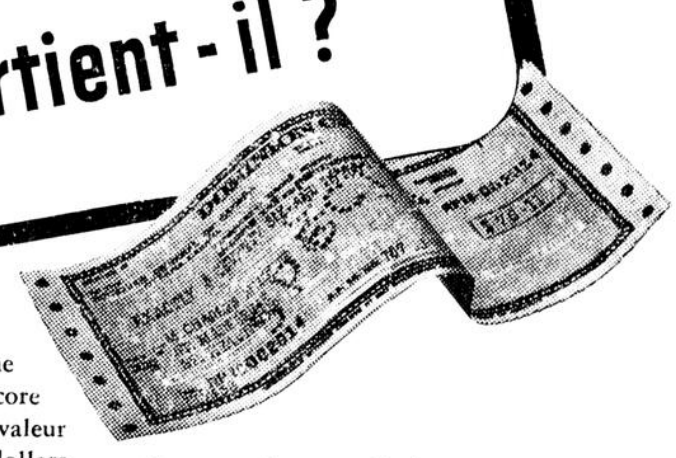
Mercredi le 19 janvier M. et Mme Philippe Gagnon (Alice Guy) célébraient dans l'intimité familiale, le 35e anniversaire de mariage.

Le même jour, M. et Mme Zénon Otis (Estelle Gagnon, soeur de M. Philipp Gagnon ( célébraient aussi le 35e anniversaire de mariage, s'étant mariés le même jour et à la même messe que M. et Mme Philippe Gagnon.

Les familles Gagnon et Otis comptent parmi les plus belles de notre ville. M. et Mme Gagnon ainsi que M. et Mme Otis ont chacun dix enfants vivants.

Nous nous faisons l'interprète de tous pour leur adresser nos sincères félicitations et leur souhaitons encore de nombreuses années de bonheur.


**CE CHÈQUE VOUS appartient-il ?**



40,000 chèques—émis l'an dernier en remboursement de l'épargne obligatoire de 1942—n'ont pas encore été réclamés. Ces chèques ont une valeur totale d'environ deux millions de dollars et appartiennent à des Canadiens qui ont changé de nom ou d'adresse depuis 1943 sans en informer le gouvernement.

Cette année, il y a environ 200,000 Canadiens auxquels on ne pourra peut-être pas remettre dès le mois de mars la portion remboursable de leurs épargnes obligatoires de 1943 et 1944 — un montant total de près de $15,000,000—parce qu'on n'a pas encore en mains leurs noms ou leurs adresses exactes.

*Etes-vous de ce nombre?*

Avez-*vous* changé de nom ou d'adresse depuis 1943 . . . sans le faire savoir au gouvernement? Si oui, hâtez-vous de remplir un avis de changement d'adresse et de le mettre à la poste au plus tôt . . . Vous trouverez la formule nécessaire à n'importe quel bureau de poste.

"MA BANQUE" POUR UN MILLION DE CANADIENS B de M

**QUAND VOUS AUREZ REÇU VOTRE CHÈQUE**

. . . pourquoi ne pas le déposer dans un compte d'épargne B de M? C'est de l'argent déjà ménagé . . . vous n'en avez probablement pas besoin en ce moment . . . et plus tard vous serez content de l'avoir mis de côté, quand il se présentera une affaire avantageuse ou un besoin d'argent imprévu. Des milliers de clients de la B de M se sont amassé une jolie somme de cette façon . . . c'est si facile!

**BANQUE DE MONTRÉAL**

*La Première Banque au Canada*

SUCCURSALES à votre service dans les ENVIRONS

Succursale d'Amqui: A. GIBEAULT, Gérant
Succursale de Matane: R. AUDET, Gérant
Succursale de Mont-Joli: I. A. E. DROUIN, Gérant

AU SERVICE DES CANADIENS DANS TOUTES LES SPHÈRES DE LA VIE DEPUIS 1817

D187BF

# Baptêmes à la Cathédrale

**JANVIER 1949**

2. — Proulx, Jean-Marc-André, né le 31 décembre, enfant de M. et Mme Philippe Proulx, de Trinité-des-Monts. Parrain et marraine, M. et Mme André Brisson, oncle et tante.

2. — Harvey, Marie-Danielle, née le même jour, enfant de M. et Mme Edgar Harvey, de Rimouski. Parrain et marraine, M. et Mme Ernest Vignola, grands-parents.

3. — Létourneau, Joseph-Paul-Henri, né la veille, enfant de M. Joseph-Henri Létourneau, de Rimouski. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Létourneau, grands-parents.

4. — Patry, Joseph-Roland-Lauréat, né la veille, enfant de M. et Mme Roland Patry, de St-Charles-Garnier. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Patry, oncle et tante.

5. — Bérubé, Marie-Francine, née le même jour, enfant de M. et Mme Lucien Bérubé, de Rimouski. Parrain et marraine, M. et Mme Antoine Truchon, oncle et tante.

6. — Landry, Marguerite-Marie-Lise, née le trois, enfant de M. et Mme Emilien Landry, de Price. Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Sénéchal, oncle et tante.

7. — Michaud, Joseph-Marcel, né le quatre, enfant de M. et Mme Léon Michaud, de Trinité-des-Monts. Parrain et marraine, M. et Mme Georges Guay, oncle et tante.

7. — Bellavance, Marie-Françoise, née le cinq, enfant de M. et Mme Joseph Bellavance, de Rimouski. Parrain et marraine, M. et Mme Hervé Lévesque, oncle et tante.

8. — St-Laurent, Joseph-Yvon, né la veille, enfant de M. et Mme Lucien St-Laurent, de Luceville. Parrain et marraine, M. et Mme Florian St-Laurent, grands-parents.

9. — Gagné, Marie-Francine-Rachel, née le huit décembre, enfant de M. et Mme Aurèle Gagné, de Rimouski. Parrain et marraine, M. et Mme Diomède Lepage, oncle et tante.

9. — Leblanc, Anne-Marie-Ginette, née la veille, enfant de M. et Mme Ovila Leblanc, de Lac-au-Saumon. Parrain et marraine, M. Rosaire Côté et Mlle Rolande Ruest.

14. — Gagné, Marie-France, née le douze, enfants de M. et Mme Gérard Gagné, de Ste-Blandine. Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Thibault, oncle et tante.

14, Grosset, Joseph-Gilles, né le douze, enfant de M. et Mme Robert Grosset, de l'Esprit-Saint. Parrain et marraine, M. Antonio Canuel et Mlle Anette Bérubé.

14, Amiot, Marie-Laure-Denise, née le huit, enfant de M. et Mme Adéodat Amiot, de Rimouski. Parrain et marraine, M. et Mme Adrien Poirier, grands-parents.

15. — Lizotte, Marc-Normand, né la veille, enfant de M. et Mme Roland Lizotte, de St-Narcisse. Parrain et marraine, M. Omer Lizotte et Mlle Véronique Lévesque.

15. — Michaud, Marie-Lise-Nicole, née le treize, enfant de M. et Mme Raoul Michaud, de Trinité-des-Monts. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Jalbert, oncle et tante.

15. — Lepage, Marie-Claire-Thérèse, née la veille, enfant de M. et Mme Maurice Lepage, de Rimouski. Parrain et marraine, M. et Mme Roger St-Pierre, oncle et tante.

16. — Lévesque, Joseph-Alfred-Denis, né la veille, enfant de M. et Mme Léopold Lévesque, de Rimouski. Parrain et marraine, M. Alfred Gagné, et Mlle Denise Gauvin.

18. — Blouin, Joseph-Jean-Yvon, né le seize, enfant de M. et Mme Isaac Blouin, de Val-Brillant. Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Pelletier, oncle et tante.

18. — Proulx, Joseph-Raynald, né le quatorze, enfant de M. et Mme Omer Proulx, de St-Narcisse. Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Pineault.

18. — Jean, Marie-Carolle-Lorraine, née la veille, enfant de M. et Mme Alphonse Jean, de Rimouski. Parrain et marraine, M. et Mme Arsène Thibault, oncle et tante.

20. — Brassard, Joseph-Jacques-Marcel, né le même jour, enfant de M. et Mme Philippe-Auguste Brassard, de Rimouski. Parrain et marraine, M. et Mme Maurice Brisson, oncle et tante.

23. — Leclerc, Marie-Cécile-Nicole, née le huit, enfant de M. et Mme Raymond Leclerc, de Rimouski. Parrain et marraine, M. Charlemagne Leclerc, grand-père, et Mlle Marie Martin.

23. — Gagnon, Joseph-Ernest-Claude, né le 19, enfant de M. et Mme Charles-Eugène Gagnon, de St-Robert. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Gagnon, grands-parents.

23. — Lepage, Marie-Michèle, née la veille, enfant de M. et Mme Fernand Lepage, de Ste-Blandine. Parrain et marraine, M. et Mme Pierre Lepage, grands-parents.

25. — Rioux, Marie-Pauline, née le 23, enfant de M. et Mme Antoine Rioux, de Rimouski. Parrain et marraine, M. et Mme Paul Gagnon, oncle et tante.

26. — Morency, Joseph-Adrien-Guy, né le 21, enfant de M. et Mme Jean-Paul Morency, de Rimouski. Parrain et marraine, M. et Mme Adrien Collin, grand-oncle et grand-tante.

27. — Côté, Jean-Marc-Sylvain, né le 25, enfant de M. et Mme Antoine Côté, de St-Cléophas. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Lauzier, grand-oncle et grand-tante.

29. — Lavoie, Joseph-Louis-Hervé, né la veille, enfant de M. et Mme Louis Lavoie, de La Rédemption. Parrain et marraine, M. et Mme Hervé Lévesque, cousins.

29. — Bouchard, Marie-Cécile-Monique, née le 26, enfant de M. et Mme Antonio Bouchard, de Rimouski. Parrain et marraine, M. et Mme Raymond Bouchard, cousins.

30. — Bernier, Anne-Marie-Jocelyne, née le 26, enfant de M. et Mme Josaphat Bernier, de Rivière-Pentecôte. Parrain et marraine, M. André-Albert et Mlle Anne-Marie Bernier, oncle et tante.

30. — Tremblay, Joseph-Yves-Roger, né le 25, enfant de M. et Mme Eugène Tremblay, de Ste-Luce. Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Yves Côté, oncle et tante.

31. — Vignola, Marie-Micheline-Suzanne, née le 29, enfant de M. et Mme Jean-Marie Vignola, de Saint-Narcisse. Parrain et marraine, M. et Mme Hector Banville, grands-parents.

**MARIAGES**

26. — M. Isidore Lepage, fils de M. Alphonse Lepage, de Rimouski, avec Mlle Annette Lévesque, de Rimouski, fille de M. et Mme Edmond Lévesque, de Ste-Florence.

26. — M. Napoléon St-Pierre, fils de Mme Ernest St-Pierre, de Rimouski, avec Mlle Rita Lepage, fille de M. Alphonse Lepage, de Rimouski.

**SEPULTURES**

**11. — Dame Demerise Lavoie, épouse de feu Michel Albert, décédée à l'Hospice, le huit, à l'âge de 86 ans.**

**19. — Mlle Catherine Couillard, décédée à l'Hospice, le 16, à l'âge de 95 ans et trois mois.**

**20. — M. Jean Bellavance, époux de feu Cécile Martin, décédé à Rimouski le 17, à l'âge de 81 ans.**

**24. — Dame Cécile Plante, épouse de M. Emmanuel Côté, décédée au Mont-Joli, le vingt à l'âge de 25 ans et 11 mois.**





VOUS CONNAISSEZ DES FEMMES QUI
SOUFFRENT DE CHALEURS
PUIS SONT TRANSIES

**Voici une Bonne Nouvelle!**

Votre âge est-il entre 38 et 52 ans et passez-vous cette difficile période fonctionnelle de "l'âge moyen" particulière aux femmes? Cela vous donne-t-il des poussées de chaleurs, vous sentez-vous la peau moite, *très nerveuse*, irritable faible? Définitivement, alors, essayez le Composé Pinkham's pour soulager de tels symptômes! Il est renommé pour ceci!

Nombre de femmes avisées "d'âge moyen" prennent le Composé Pinkham's régulièrement pour aider à accumuler une résistence à ces ennuis.

Le Composé Pinkham's ne contient aucun narcotique—nulle drogue formant habitude. Il *aide la nature* (vous savez ce que nous voulons dire). Ce remède



possède aussi ce que les Médecins appellent un effet tonique stomachique.

NOTEZ: Vous préférerez peut-être les TABLETTES LYDIA E. PINKHAM avec fer ajouté.

COMPOSE VÉGÉTAL Lydia E. Pinkham's

**SUPRÊME ! C'est une façon de définir la merveilleuse saveur du Maxwell House. Il contient des cafés de choix de l'Amérique Latine — mélangés par des experts — et soumis à la Torréfaction Radiante.**

FLEURS FLEURS FLEURS FLEURS

**AU BOSQUET FLEURI**

**Bernadette TREMBLAY, Prop.**

**179 rue Notre-Dame, RIMOUSKI Tél : 379**

Gerbes de mariées
Diadèmes Voiles
Livres d'heures
Couronnes, croix et coussins
Tributs floraux

**A LOUER**
Gerbes de mariées
Robes
Livres d'heures
Diadèmes
Voiles et Gants

**SALON VENUS**

**Nouveaux prix**
Cold Waves ..... 5.00
Tony ..... et plus

**ON DEMANDE**

Une coiffeuse d'expérience — Bon salaire payé.

**M. ISIDORE DECHAMPLAIN**
spécialiste pour la santé des cheveux et coiffeur diplômé
15, rue St-Pierre Tél : 215
RIMOUSKI






*Du nouveau... vous pouvez en garder sous la main!*

Aujourd'hui, quand vous voulez cuire en vitesse, la nouvelle Levure Sèche Fleischmann's Royal qui lève vite est l'article tout indiqué. Pas besoin de la tenir dans la glacière; elle se garde fraîche durant des semaines dans l'armoire . . . toujours prête à servir. Faites dissoudre suivant les instructions et employez comme levure fraîche: SI VOUS CUISEZ À LA MAISON, gardez-en toujours une provision à portée; vous obtiendrez de meilleures cuissons en un temps record. Commandez aujourd'hui chez votre épicier la nouvelle Levure Sèche Fleischmann's Royal qui lève vite.

MARCHAND RIMOUSKI

**MERCERIE DU CHIC ENR.**

Tél : 72 — J.-A. LEVESQUE, Pop. — 154, Rue ST-GERMAIN

Habits et paletots faits sur mesure à votre entière satisfaction

TAILLEUR RIMOUSKI

# C'est la paix qui est inévitable

On semble avoir pour slogan, en certains milieux, que la guerre est inévitable. Que c'est triste ! Que c'est affreux ! Mais, c'est la paix qui est inévitable, si nous le voulons sincèrement.

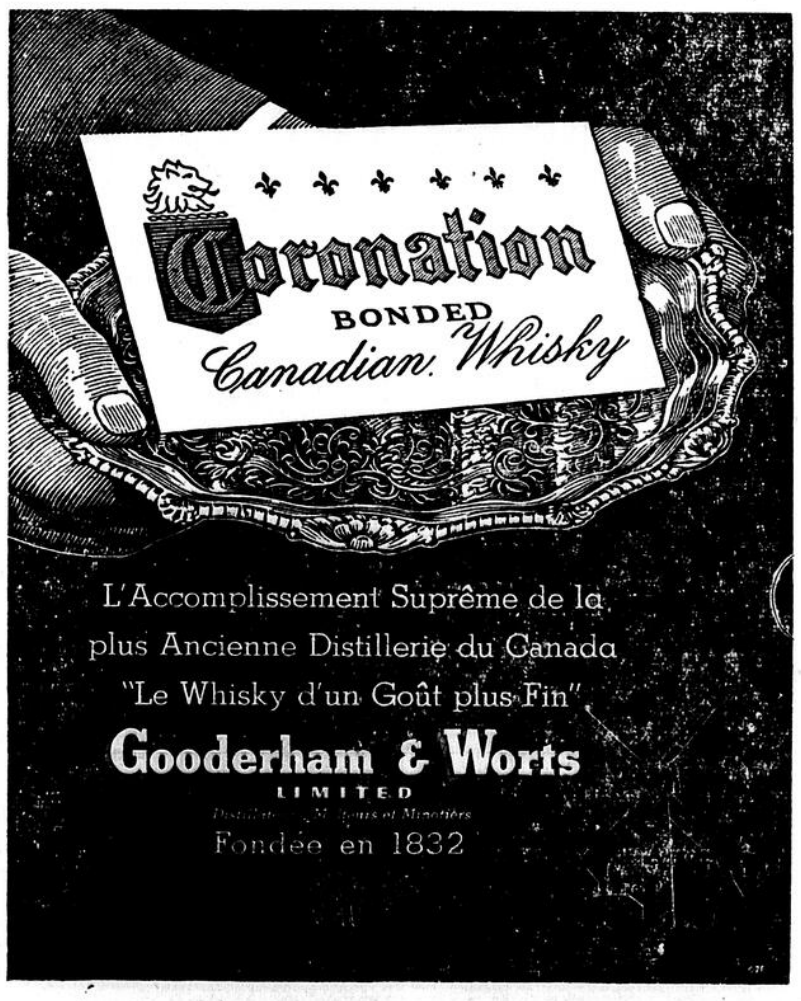
C'est la paix qui est inévitable, si nous nous rendons aux appels réitérés de la Vierge, en priant et en faisant pénitence ! C'est la paix qui est inévitable, si tous les catholiques décident de vivre en état de grâce, comme des baptisés ! C'est la paix qui est inévitable si les Gouvernants en arrivent à avoir l'intelligence et le coeur de reconnaître la Royauté du Christ dans l'assemblée des nations ! C'est la paix qui est inévitable, si les chrétiens cessent de capituler devant le matérialisme athée de nos temps, et ne craignent point d'affirmer publiquement leur foi dans le Souverain Seigneur du ciel et de la terre ! C'est la paix qui est inévitable, si tous, chacun de nous, nous avons le courage de nous affirmer dans la vie publique, comme dans la vie intime, les véritables amis de Dieu !

La guerre ne paraît inévitable que parce que d'immenses parties du monde catholique rougissent de Dieu dans la vie publique, dans leurs relations sociales. On trouve toutes sortes de mots fins, délicats, pour ne pas ameuter les sans-Dieu, les ennemis de Dieu. Le Christ, en mourant sur la Croix, n'a pas eu recours à ces subterfuges des grands esprits de nos temps. Il est mort, dans la crucifiante réalité du Golgotha. Ce sont de vrais clous qui ont déchiré ses mains divines et ses pieds divins. Son côté a été percé. . .Et la couronne d'épines qu'on lui a rentrée dans la tête, avant la crucifixion, n'était pas faite d'épines symboliques, fictives, mais de véritables épines qui ont pénétré dans sa chair en creusant des blessures profondes . . . L'amour du Christ pour les hommes n'est pas symbolique; il est réel. Le Christ ne s'est pas incarné pour rire, mais bien par amour pour nous. Et nous rougirions de Lui ? Et nous aurions toutes sortes de ménagements pour ne pas chagriner des sans-Dieu, des méchants, qui eux ne se privent pas d'attaquer l'Eglise, de ridiculiser ses prêtres . . .Cette douce neutralité qui est toujours dirigée contre nous, catholiques ! Ces magnifiques concessions, et que nous sommes toujours appelés à faire ! Le Christ a parlé : "Celui qui rougira de moi sur la terre, je rougirai de lui devant mon Père qui est dans les cieux". Le jugement est clair.

Il ne s'agit pas de partir en guerre contre les athées, contre les ennemis de Dieu. Il s'agit plutôt de les sauver, en priant pour eux, en nous sacrifiant pour eux. La prière et la pénitence que tous les catholiques devraient faire monter instamment vers le ciel pour les pécheurs, pour les ennemis de l'Eglise, seront toujours plus efficaces que les plus beaux sourires que nous pourrions leur adresser. Prière et pénitence : a répété la Vierge depuis Lourdes. C'est donc le seul remède approprié, et qui puisse sauver nos temps.

C'est la paix qui est inévitable, si tous nous consentons à écouter l'appel de la Vierge, à écouter les enseignements du Saint-Père, de nos Evêques, de nos prêtres ! C'est la paix qui est inévitable, si chacun de nous, nous allumons notre coeur à la flamme du Coeur de Jésus par le Coeur Immaculé de Marie !

**Centre marial canadien**




## Cour de Magistrat

**Semaine du 17 au 22 janvier**

— Un propriétaire d'automobile de St-François-Xavier, pour transport de passagers à tant par tête sur un parcours desservi par autobus, a été condamné à $25.00 d'amende et aux frais.

— Un résident du même endroit, pour vente illégale de boisson, a payé $100.00 d'amende et les frais.

— Deux résidents de Priceville, pour avoir exigé plus que le montant fixé par la Commission des prix pour des logements, ont été condamnés à payer chacun $50.00 d'amende et les frais.

— Un résident de Bic, pour assaut sur son épouse, a été condamné à quatre mois de prison et aux frais.

— Un chauffeur d'automobile, de Priceville, pour conduite dangereuse, a été condamné à payer $100.00 d'amende et les frais. Il lui a été interdit en plus de conduire une automobile avant le 1er février 1950.

— Deux jeunesses de Méchins, qui se sont fait passer pour des agents de la Commission des Liqueurs, dans les limites de Mont-Joli, ont été condamnés à payer respectivement $50.00 et $25.00 d'amende, et les frais.

— Un jeune homme de Matane, arrêté à Mont-Joli pour ivresse, a été condamné à payer $5.00 d'amende et les frais.

— Un jeune homme de St-Léon le Grand, arrêté sur le local à la gare de Rimouski, et accusé de vagabondage et de résistance à la police, a été condamné à payer $15.00 d'amende pour la première offense et $25.00 pour la seconde, et en plus, les frais des deux causes. Sans argent, il a pris le chemin de la prison pour y faire un séjour de 50 jours.

Un jeune homme de Rivière-Blanche, arrêté à Baie Comeau, s'est avoué coupable d'un acte indécent commis en public, et, fut condamné à $5.00 d'amende et aux frais.

---

**Semaine du 24 au 29 janvier**

— Un vendeur de boisson de Luceville, pour une deuxième offense, a été condamné à trois mois de prison et aux frais.

— Un résidant de Nazareth, sur son aveu d'avoir recelé une couverte d'automobile, a été condamné à trois jours de prison et à $20.00 d'amende.

— Un journalier de Luceville, trouve en état d'ivresse à la gare du C.N.R. du même endroit, a été condamné à $10.00 d'amende et aux frais.

— Un résidant du Lac Humqui, pour fausse déclaration à l'assurance-chômage, a été condamné à payer $15.00 d'amende et aux frais.

— M. le Juge Léo Bérubé, de Rivière-du-Loup, juge des Sessions de la Paix, sera à Rimouski tous les vendredis, pour entendre les causes pénales qui lui seront soumises.

## St-Narcisse

**Statistiques.** — Au cours de l'année écoulée, il y a eu à St-Narcisse, 55 baptêmes, 6 mariages et 5 sépultures dont 3 d'adultes pour une population de 1037 âmes, répartie en 155 familles.

**Marguillier.** — M. Joseph Gagné a été élu marguillier en remplacement de M. Adélard Thibault, marguillier sortant de charge.

**Assemblée Lacordaire.** — Le 9 janvier, les membres des cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc se réunissaient à la salle paroissiale. Il y eut initiation et changements de décoration. Chez les Lacordaire, 4 reçurent l'insigne du 1er degré, tandis que nos vaillantes Jeanne d'Arc, au nombre de 6, étaient décorées du bouton des abstinentes. Il y eut de plus 16 cartes signées, ce qui porte à 70 le nombre des membres. Tous se donnent la main dans le but de recruter de nouveaux abstinents et de faire des heureux.

**Baptêmes.** — Le 9 janvier, Marie-Hélène, enfant d'Alphonse Gobeil et de Blandine Duchesne. Parrain et marraine, Jean-Marie et Brigitte Gobeil, frère et soeur de l'enfant.

— Le 23, Marie-Jeanne-Nicole, enfant d'Edmond Pigeon et de Béatrice Pineault. Parrain et marraine, Charles-Auguste et Marie-Ange Pineault, oncle et tante.

**Partie de cartes.** — Le 16, eut lieu une partie de cartes organisée par un groupe de paroissiens, au profit de notre église. La soirée a rapporté la jolie somme de $165.00. Nos plus sincères félicitations aux organisateurs.

## LE Dr MARCIL PRESIDERA LE CERCLE AGRICOLE

Le cercle agricole de la Ville de Rimouski procéda à une seconde élection de son bureau de direction lors d'une assemblée spéciale tenue au bureau des Agronomes, samedi soir le 29 janvier, dû à la démission de son président, M. Gérard Hupé. Comme on le sait, M. Hupé fut nommé secrétaire-gérant de la Société d'Agriculture du comté de Rimouski à l'assemblée annuelle de cette dernière la semaine dernière. Cette nouvelle charge confiée à M. Hupé le soustrait du nombre des directeurs de la dite Société d'Agriculture et partant l'empêche d'occuper le poste de président du cercle agricole de notre ville du fait que le bureau de direction de la Société d'agriculture est formé des présidents et des secrétaires de chaque cercle agricole existant dans le comté de Rimouski.

Soulignons que la première élection du cercle agricole concerné eut lieu le 18 janvier et son bureau de direction se composait comme suit : président : M. Gérard Hupé; vice-président : M. le Dr J.-A. Marcil; secrétaire : M. P.-E. Côté, agronome; directeurs : MM. Odilon Guimont, Arthur Dionne, Paul Lauzier, Ls-de-Gonzague Belzile et J.-Bte Lavoie. L'agronome du comté, M. Arthur Rioux, fut choisi comme vérificateur.

L'Assemblée de samedi dernier apporta les changements suivants dans le bureau de direction : M. le Dr J.-A. Marcil fut élu président et M. Louis-de-Gonzague Belzile, agronome, fut élu vice-président. Un autre directeur fut élu, dû à la vacance d'un siège pour les raisons soulignées plus haut, le sort tomba sur M. Louis Rousseau, agronome régional pour le placement des vétérans sur les fermes.

**LE PLUS POPULAIRE. Le Maxwell House est acheté et savouré par plus de gens que toute autre marque de café au monde, *quel qu'en soit le prix*. La raison? Sa saveur est merveilleuse.**



## GAGE DE PAIX

La paix ne vient pas d'elle-même. Elle suppose la vigilance. Elle ne repose pas sur des illusions.

Le soldat canadien est notre protection à tous — Il protège l'enfance innocente . . . le fermier qui fait produire son champ . . . la famille réunie pour prier . . . l'artisan à son établi . . . le médecin au chevet du malade — Le soldat canadien protège nos libertés.

Le jeune homme qui s'engage dans l'Armée active du Canada voit de belles perspectives se présenter à lui: l'occasion de se donner une formation spécialisée et une instruction technique . . . des chances d'avancement, la possibilité de devenir officier.

La cuisine de l'Armée est excellente; les soins médicaux et dentaires y sont gratuits; l'on touche une pension à la retraite. A ceux qui ont de l'étoffe, l'Armée active du Canada offre une carrière pleine d'avenir.

L'Armée accepte ceux qui ont 17 ans ou plus et qui peuvent remplir les conditions requises. Ecrivez ou allez, pour renseignements complets, au centre de recrutement de votre localité.

**ENTREZ DÈS MAINTENANT DANS L'ARMÉE ACTIVE DU CANADA!**

Dépôt d'effectif No. 3, Citadelle, QUÉBEC, P.Q.

Dépôt d'effectif No. 4, 3530 avenue Atwater, MONTRÉAL, P.Q.

# Nos belles paroisses

## St-Jean de Cherbourg

**Election d'un marguillier.** — Le 9 janvier avait lieu l'élection d'un nouveau marguillier, M. Paul Gauthier. Il remplacera M. Albert Otis, sortant de charge. Nos meilleurs voeux au nouvel élu et sincères remerciements à M. Otis.

**Mariage.** — Le 8 janvier avait lieu le mariage de M. Georges Truchon, fils de Hormisdas, et de Mlle Cécile Vaillancourt, fille de Joseph. La bénédiction nuptiale leur fut donnée en l'église de St-Jean de Cherbourg par M. l'abbé Albert Morin.

**Baptêmes.** — 1 janvier, Janvier-Jacquemin, fils de Joseph Bouchard et de Laurette Lévesque. Parrain et marraine, M. et Mme Lucien St-Pierre, oncle et tante de l'enfant.

— 16 janvier, Jocelyn, fils de Guillaume Charest et de Bernadette Demers. Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Tremblay.

**Statistiques.** — En 1948, il y eut à St-Jean de Cherbourg 9 mariages, 48 baptêmes et 7 sépultures dont une d'adulte.

## St-Fidèle de Restigouche

**Va et vient.** — Mlle Rita Ferland, employée à New-Richmond, en vacances pour une quinzaine chez son père, M. Jos Ferland.

— M. Jos Ferland était en voyage d'affaires à Campbellton, récemment.

— M. Gilbert Normandeau, également à Campbellton par affaire, ces jours derniers.

**Hospitalisés.** — A l'Hôtel-Dieu de Campbellton, Mme Horace Bujold, Mme Philias Pitre, le jeune Rodrigue, fils de M. Albert Ferland, et la fillette de Mme Jos Roy. A tous ces malades, nous souhaitons un prompt rétablissement.

**De retour.** — Sont maintenant en convalescence dans leurs familles, après un séjour à l'hôpital de Campbellton, Mme Albert Ferland, Mme Lionel Couture et M. Laurent Bourdages.

**Réélection.** — Les contribuables de St-Fidèle ont gardé dans ses fonctions de maire M. Alexis Ferland qui occupe cette charge depuis plusieurs années.

**Hockey.** — Dimanche le 23, une partie de hockey a été chaudement contestée entre l'équipe locale et celle de l'Alverne. La victoire a été remportée par les joueurs de St-Fidèle.

**Accident.** — Etant à son travail dans la forêt, M. Laurent Bourdages s'est fait fracturer une jambe par un arbre qui le frappa en tombant. L'accidenté a été transporté à l'Hôtel-Dieu de Campbellton.

**Va et vient.** — Mlle Carmen Bujold, employée à Matapédia, a visité ses parents dernièrement, M. et Mme Alphée Bujold.

— Mlle Renelle Lepage est présentement à l'Hôtel-Dieu de Campbellton où elle est employée.

— M. Ambroise Perron, de Val D'Amour, à l'emploi de M. Fortunat Francoeur.

— Mlle Jeanne Rioux, chez sa soeur de New-Richmond, Mme Eugène Cormier.

— Mlle Antoinette Bujold est retournée à son emploi, à Campbellton.

**Hospitalisation.** — Mme Daniel Gendron a été hospitalisée d'urgence à l'Hôtel-Dieu de Campbellton. Nous lui souhaitons prompt rétablissement.

## St-Damase de Matane

**Statistiques.** — Il y a eu en 1948 dans la paroisse, 50 baptêmes, 12 mariages et 8 sépultures, dont trois d'adultes. La population de la paroisse est de 1,200 âmes répartie en 200 familles dont 165 familles de cultivateurs.

**Situation financière.** — D'après la reddition des comptes des marguilliers et des syndics, il appert que notre situation financière est excellente. La fabrique qui portait une dette depuis 32 ans a maintenant de l'argent en caisse. La répartition des syndics prendra fin en 1949. M. le curé a félicité les paroissiens de leur générosité et il nous a appris qu'un montant de $150,000 avait été collecté depuis qu'il administre la paroisse, soit depuis 1936.

**En visite.** — Ont rendu visite à notre curé, MM. François Lavoie, curé de St-Eloi, P. Sirois, curé de Ste-Félicité, H. Roy, curé de Ste-Françoise, O. Thibault, vicaire à Priceville.

**Collecte de Noël.** — La collecte de Noël faite à la messe de minuit a rapporté la somme de $600.00. Les jeunes de la paroisse qui opèrent un chantier coopératif à Franquelin, Côte Nord ont voulu faire leur part et ils ont souscrit un montant de $175.00. Ceci porte la collecte de Noël à $775.

## Sayabec

**Baptêmes :** — Le 24 janvier, Joseph-Normand, enfant d'Aristide Roy et de Germaine Gagné. Parrain et marraine : M. et Mme Ernest Gagné.

— Le 27, Joseph-Réjean-Gilles, fils d'Adélard Michaud et de Claire Berger. Parrain et marraine, M. et Mme Napoléon Michaud.

— Le 31, Marie-Francine, enfant d'Elphège Bérubé et d'Annette Gagné. Parrain et marraine, M. et Mme Ulric Marceau.

**Mariage :** — Le 24 janvier, MlleAnorianne Pelletier unissait sa destinée à M. Georges Durette. Après la célébration du mariage, les deux époux partirent en voyage de noces aux Etats-Unis.

**Décès :** — Le 31 janvier a été chanté à 9 heures le service de Mme François Lavoie (Marie-Alice Boucher) décédée le 27 courant dans un hôpital de Québec.

**Retraitants :** — Le 21 janvier un groupe de 52 hommes et jeunes gens quittèrent la paroisse pour aller faire une retraite fermée au Mont-Joli; tous sont revenus enchantés de leur séjour à la Maison des Retraites.

## Bilan des initiatives

(Suite de la page 17)

Monsieur Caron donne aussi lecture d'une lettre (circulaire No 66) et règlements annexés, au sujet de la recommandation d'une ou plusieurs personnes qui ont mérité des **insignes de service**, pour avoir rendu des services à la Croix-Rouge.

Le Lt-Colonel L'Heureux propose et il est adopté à l'unanimité que M. le juge Amédée Caron soit recommandé, mais monsieur Caron décline l'honneur avec insistance. Il est donc proposé par monsieur Caron, secondé par madame P.-E. Gagnon que madame Murray soit recommandée, et proposé par madame Leduc, secondé par madame Gagnon et adopté à l'unanimité que madame F.-C. Doak et mademoiselle Ursule Lepage soient aussi recommandées pour leur dévouement envers la Croix-Rouge depuis nombre d'années, mademoiselle Lepage ayant visité les malades toutes les semaines depuis sept ans. Les citations d'honneur devant être faites pour M. Brillant par Mlle Thérèse Tremblay, pour madame Murray par madame P.-E. Gagnon, pour madame Doak et mademoiselle Lepage par madame Léon Leduc.

On procède ensuite aux **élections** comme suit : Président honoraire, l'honorable Jules A. Brillant, C.B.E., C.L.; vice-présidentes honoraires, Mesdames P.-E. Gagnon et Alex Murray; président de la Section (actif), M. le juge Amédée Caron; 1ère vice-présidente, Mme F.-C. Doak; 2ème vice-présidente, Mme Léon Leduc; secrétaire, Mme John Brady; trésorière, Mlle Thérèse Tremblay; publiciste, Mme Paul Hubert.

**Comité exécutif :** Mesdames P.-E. Gagnon, C.-M. Christensen, J.-A. Brillant, W. Burgess, L. Leduc.

**Sous-Comité de Travail :** Mesdames Léo Doyon, C.-M. Christensen, Paul Lepage, Maurice Laniel, Maurice Tessier.

**Sous-Comité des visites aux malades :** Mlle Ursule Lepage.

**Sous-Comité de Prévoyance** et secours aux Sinistrés, en cas d'urgence : M. Léo McLaren, M. Victor Rousseau, Mme Paul Hubert, Mme Adéodat Saucier.

**Sous-Comité du Service social aux Vétérans :** Lt-Colonel P.-H. L'Heureux, Mlle Thérèse Tremblay, Major Alphonse Couillard, MM. Charles-H. Gagnon, Charles Desrosiers, Gérard St-Laurent, Charles-H. D'Anjou.

**Sous-Comité de natation et sécurité aquatique :** M. Benoit Ste-Marie.

**Sous-Comité des sociétaires et campagnes:** M. le juge Amédée Caron, président, Mme Paul-Emile Gagnon, M. Elzéar Côté, Major Alphonse Couillard, MM. Léo McLaren, Alex Murray, Médard Gariépy, Guy Caron, Maurice Tessier, Mmes John Brady et F.-C. Doak.

On procède ensuite au choix d'un délégué de la section de Rimouski, pour la représenter à l'assemblée générale annuelle de la division de la Province de Québec devant se tenir à Montréal le dix-sept février 1949. Proposé par le Lt-Colonel L'Heureux que la section soit représentée par son président actif, monsieur Amédée Caron. M. Caron ne pouvant accepter, il est proposé par madame P.-E. Gagnon, secondé par madame Léon Leduc, que madame Léo Doyon soit choisie. Adopté à l'unanimité. Madame Doyon accepte de représenter la section à Montréal et remercie les membres qui l'ont choisie.

Madame Doyon demande qu'un appel soit fait à la radio et par la voie des journaux et même qu'une lettre soit envoyée à toutes les dames pour leur demander de se rendre à la salle de travail tous les vendredis, afin d'aider à confectionner des vêtements et des tricots.

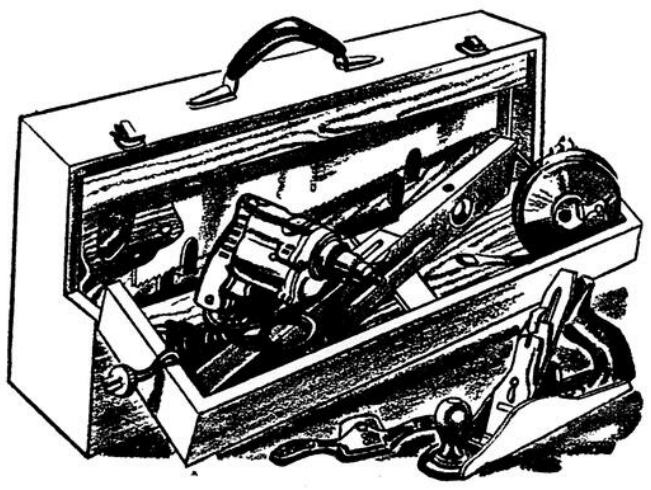

**JOS POITRAS & FILS, LIMITEE**
MANUFACTURIERS DE MACHINERIES
**Dessinateurs - Modeleurs - Fondeurs - Mécaniciens**
**L'ISLET STATION, P.Q.**

**Machines à bois**
**Moteurs électriques**
**Transmissions et Accessoires**

**Travaux de tous genres à l'entreprise**
**Soudure à l'oxygène, à l'électricité**

**Réparation générale**
**Poêles de camp**
**Bouilloires de ferme, etc., etc.**

**Avant de placer votre commande ailleurs, demandez nos prix.**



**OUTILS**

**OUTILS pour CHARPENTIERS**
**OUTILS pour PLOMBIERS**
**OUTILS pour PLATRIERS**
**OUTILS pour MACONS**
**OUTILS pour ELECTRICIENS**
**et particulièrement pour les bûcherons**

**AUSSI LE PLUS GRAND ASSORTIMENT DE QUINCAILLERIE EN VILLE**

**LA FERRONNERIE DE RIMOUSKI**
161 ST-GERMAIN TEL : 304

**SOURDS**
VOYEZ LE NOUVEAU
**BELTONE**
**Plus Petit - Plus Léger - Plus Puissant Que Jamais**

**Si petit . . . si léger que vous en sentez à peine le poids . . . si puissant . . . si fidèle que vous entendez distinctement une conversation à voix basse. Essayez-le avec son moule d'oreille régulier ou dissimulé.**

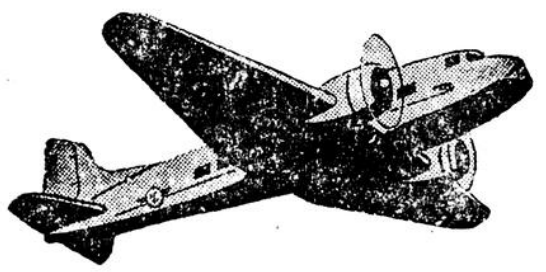
**Le "BELTONE" est le plus petit appareil au monde**

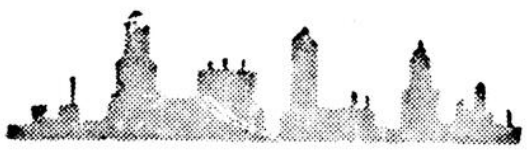
**Démonstrations gratuites à domicile ou au bureau. Demandez la brochurette "L" gratuite.**

**E. VEZINA**
**55, Lafontaine C. P. 57-A**
**Téléphone 4013**
**RIVIERE-DU-LOUP**

CONFIEZ VOS PROBLEMES DE SECHAGE DU BOIS A
**Les Séchoirs à Bois Atlantic, Enr.**
**C. P. 48 RIMOUSKI Tél : 779**
**Spécialités :** construction et installation de séchoirs à bois automatique. **Capacité** 6.000 p.m.p. à 40,000 p.m.p.

**AIR - RIMOUSKI**
**LIMITEE**
**RIMOUSKI, P. Q.**





**Voyagez par avion**
**RAPIDITE — CONFORT — SECURITE**
SERVICE DE TRANSPORT AERIEN DE PREMIER ORDRE !

DESSERVANT TOUS LES CENTRES DE LA COTE NORD, LA GASPESIE, L'ILE D'ANTICOSTI ET LE BAS ST-LAURENT

AVIONS MODERNES — PERSONNEL D'EXPERIENCE — POSTES DE RADIO — SERVICE DE PASSAGERS ET DE FRET A L'ANNEE

**Pour renseignements — Signalez**
**RIMOUSKI : Tél : 789 OU**
**Consultez nos agents à Baie-Comeau, Forestville, Rimouski, Matane, Ste-Anne-des-Monts, Gaspé, Port Menier.**

Rimouski Airlines Ltd
**RIMOUSKI, P. Q.**

# LE QUEBEC AURA-T-IL SON INDUSTRIE DE L'ACIER?

**POUVONS-NOUS FINANCER NOTRE INDUSTRIE?**

La province de Québec est, de l'avis des experts et des savants, appelée à un grand avenir industriel. D'ici une dizaine d'années, selon ces mêmes observateurs, le Québec aurait damé le pion à l'Ontario en matière d'aménagement industriel. En effet la province surclasse toutes les autres dans le domaine des richesses naturelles, surtout minérales et hydrauliques. Les découvertes faites dans l'Ungava prouvent que le sous-sol de cette vaste région peut alimenter pendant une centaine d'années au moins toute la production ferreuse et sidérurgique de l'Amérique et même du monde entier.

Nous sommes riches d'un immense trésor. Reste à savoir jusqu'à quel point nous pouvons nous-mêmes l'exploiter à notre profit. Avons-nous les capitaux suffisants pour un jour nous rendre maîtres de pareilles entreprises? Trouverons-nous chez nous les milliards nécessaires? Voilà la question que l'on commence à se poser en marge des récents développement survenus dans l'Ungava.

L'idée a longtemps prévalu que nous n'avions ni les capitaux ni le potentiel technique suffisants pour exploiter nous-mêmes nos richesses. Quand il s'est agi, il y a une quarantaine d'années, d'implanter chez nous l'industrie du papier, nous étions, à ce moment de notre évolution, beaucoup trop pauvres pour assumer pareilles responsabilités. Il a fallu faire appel aux capitaux anglais et américains, nous en remettre à une direction et à des entrepreneurs étrangers. C'est ainsi que nos richesses forestières ont été mises au service de l'économie américaine et anglaise, pendant que nous nous contentions de postes subalternes dans une industrie qui aurait dû nous appartenir. A cette époque, nous ne pouvions faire mieux que d'accepter ce rôle secondaire et de nous contenter des miettes. On sait jusqu'à quel point nos forêts ont rapporté à des étrangers, jusqu'à quel point nous fûmes dépossédés, jusqu'à quel point nous sommes restés appauvris pendant qu'Américains et Anglais conquéraient sur nous d'immenses patrimoines économiques qui leur avaient été offerts en cadeaux, parce que ces industriels s'engageaient en retour à les faire fructifier.

Mais les temps ont heureusement changé. Les Canadiens ont amassé patiemment ces capitaux qui leur manquaient, tout en prenant de l'expérience dans le maniement de la grande industrie. C'est pourquoi, nous disons que la triste aventure de nos richesses forestières ne doit pas se répéter et que nous pouvons de façon positive participer à l'exploitation de nos richesses minérales du Nouveau-Québec.

Nous avons certes des capitaux intéressants. Les bilans de nos banques et caisses populaires démontrent que notre potentiel a atteint un pallier où il peut s'engager dans la grande industrie. Il ne manque à ces capitaux que d'être réunis et soumis à une impulsion initiale. C'est l'esprit coopératif qu'il faut développer rapidement dans notre sphère économique. Si nous pouvons trouver chez nous les centaines de millions nécessaires au financement d'une industrie sidérurgique, pourquoi ne pas essayer de capter la chance que d'autres mieux entraînés nous disputent âprement?

**"Le Bien Public"**

Le 15 janvier dernier, la Chambre de Commerce du comté de Saguenay a adopté une résolution pour prier le gouvernement de prendre des mesures immédiates pour exploiter sur place les richesses minières du comté, soit à Baie-Comeau et à Sept-Isles.

Voici le texte de la résolution :

ATTENDU QUE le comté de Saguenay est une contrée essentiellement forestière et minière;

ATTENDU QUE la dépression économique prochaine entrainera une diminution considérable de l'activité forestière et que, partant, le chômage installera ses ruines et sa misère au sein de la population du comté de Saguenay;

ATTENDU QUE le Nouveau-Québec et le comté de Saguenay renferment des richesses inépuisables;

ATTENDU QUE le gouvernement provincial a interdit l'exportation du bois brut, en dehors de la province, pour garder, chez nous, nos richesses;

ATTENDU QUE Monseigneur notre évêque, tout notre clergé, nos paroisses, nos municipalités, toute notre population réclament la pleine mise en valeur des richesses minières du comté de Saguenay;

NOUS BASANT sur l'opinion magistrale de messieurs les docteurs Roger Potvin et Albert Choquette, respectivement professeur d'électrométallurgie et directeur du département de Génie chimique, à la faculté des Sciences de l'université Laval; à savoir : "Qu'il existe, sur la Côte-Nord, d'immenses ressources hydrauliques, non encore exploitées, qui pourraient produire annuellement une quantité d'électricité suffisante pour transformer annuellement plus que les 10,000,000 de tonnes de minerai qu'on projette d'extraire de ces mines nouvellement découvertes".

CONSIDERANT QUE, selon leur remarquable étude de la question, "La grande différence de prix entre les produits de départ, construction des usines incluses, etc., soit $130,000,000., et les produits finis, $275,000,000, à chaque étape de la transformation, montre bien le grand avantage non seulement de produire la fonte électrique sur la Côte-Nord, mais de la transformer sur place en acier et en acier laminé".

ATTENDU QUE ces développements entraîneraient automatiquement le progrès des industries provinciales actuelles et donneraient naissance à une multitude d'autres;

PROPOSE PAR M. Charles-Edouard Dufour, directeur; secondé par M. Frs Lapointe, directeur et résolu par la présente, de prier le gouvernement provincial de procéder immédiatement à la mise en branle de cette exploitation sur place des richesses minières du comté de Saguenay, soit à Baie-Comeau ou à Sept-Iles;

IL EST DECIDE que copie de cette résolution soit adressée à l'honorable premier ministre et à M. Pierre Ouellet, député au provincial, en leur demandant d'y donner suite favorablement. Adopté à l'unanimité.

COPIE CERTIFIEE

(signé) Laurent Brisson, président.
Pierre Laprise, secrétaire.

## Rude partie de hockey à Méchins

Les amateurs de hockey de Méchins et des environs ont été témoins d'une partie de hockey très vivement disputée entre les clubs de Matane et des Méchins sur la glace de ces derniers, dimanche, le 31 janvier.

Au cours de cette joute, une seule punition fut imposée et à un joueur de Matane. Dans l'ardeur du jeu, trois joueurs de Méchins furent blessés : ce sont Jacques Verreault, Bernard Croussette et Borromée Verreault; ce dernier, le plus grièvement blessé, ne put réapparaître sur la glace pour terminer la partie.

Cette rencontre a été cependant annulée, les deux équipes adverses ayant compté chacune deux points.

**Accident à un bébé.** — Une fillette de 14 mois, enfant de M. et Mme Edgar Croussette, s'est fait couper un doigt lorsque, trompant la surveillance de sa mère, elle toucha la courroie de la lessiveuse électrique. Le Dr C. Ouellet, de Méchins, qui fut mandé immédiatement, donna les soins requis à la petite victime.

**Va et vient.** — M. Roger Gendron est revenu dans sa famille après une absence de quelques mois dans les chantiers de la Côte Nord.

— M. Paul Verreault est parti au cours de la semaine dernière; il subira une intervention chirurgicale dans un hôpital de Montréal.

— M. et Mme Arthur Pelletier sont partis lundi dernier pour Matane où ils visiteront leurs parents.

## Victimes d'accidents à St-Anaclet

—:o:—

Deux citoyens de St-Anaclet ont été victimes d'accidents, ces jours derniers. Le premier, M. Roméo Bélanger, s'est blessé en battant du grain cependant que le second, M. Armand Heppell, s'est fracturé une jambe en tombant.

**Va et vient.** — Mme Elzéar Lavoie et sa fille Estelle, de retour d'un voyage à Ste-Félécité.

— Mme Camille Bérubé, en visite chez sa soeur, Mme Elzéar Lavoie.

— MM. et Mmes Gérard Dionne et Romuald Jean, de Rimouski-Est, visitaient leurs parents dernièrement, M. et Mme J.-Baptiste Jean.

— M. et Mme Robert Morissette, en visite chez Mme Anaclet Vignola.

— Mme Victor Bérubé a passé quelques jours chez ses parents, M. et Mme Epiphane Lavoie.

— M. Emile Vignola, en visite chez des parents et amis.

— MM. Aldège Bélisle et Gérard Gendron, en visite chez leur oncle, M. l'abbé Salomon Plourde, curé.

— Mme Edmond Lavoie a passé quelques jours à St-Valérien et au Bic, chez des parents.

**Décès.** — Marc-Aurèle Banville, enfant de M. et Mme Maurice Banville, décédé à l'âge de 3 ans et 4 mois.


SPECIAL
392
Paletots
CHAT



REFAITS A NEUF
GRANDEURS : 36 à 44

Prix d'aubaines
$30.00 $42.50
$37.50 et plus

NOUS ACCEPTONS LES COMMANDES PAR LA POSTE
VEUILLEZ AJOUTER 2% POUR LA TAXE A VOTRE MANDAT

Montréal Jobbing Ltée
21 - 23 St-Joseph, Québec, P. Q.

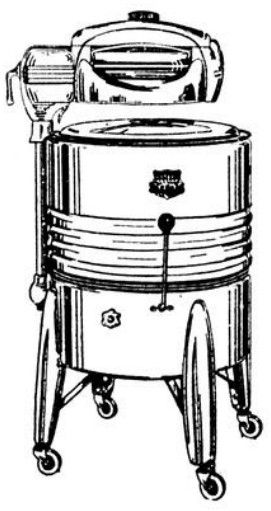
C'est un "VRAI RÉGAL"




SOURCE DE GAIETÉ
C'est vraiment différent — vous satisfait complètement — un goût délicieux toujours plaisant.
Toujours rafraîchissant

HENRI JACOB, RIMOUSKI

REPARATIONS
D'APPAREILS ELECTRIQUES ET RADIOS



- Refrigérateur
- Poêles électriques
- Polisseuses
- Moulins à coudre
- Chauffe-Eau
- Laveuses
- Balayeuses
- Cireuses
- Grille-Pain
- Fers électriques
- Refilage de Moteurs et Générateurs.

GARANTIE écrite sur parties 1 an — sur radio : 90 jours

Léon Caron, Enr.
290, St-Germain RIMOUSKI Téléphone : 562

NOUS LIVRONS

# Ecole des Frères du Sacré-Coeur

**NOS PREMIERS DE JANVIER 1949**

1ère ANNEE : Marcel Thériault, Gilles Tremblay, Maurice Marmen, Roger Métivier, Louis-Georges Bossé.

2ième ANNEE : Donald Goode, Ls-Georges Ethier, Claude Nadeau, André Tremblay, Viateur Ruest.

3ième ANNEE : Marc-Aurèle Ruest, Jean-Marc Thériault, Caroll Bouillon, Marcel Boulanger, René Bouchard.

4ième ANNEE C : Camille Labrie, Normand Dionne, Honorius Fournier, Rodrigue Parent, Jacques Gagnon.

4ième année B : Rénald Roussel, Bertrand Isabel, Benoit Moreau, Léonidas Lévesque, Guy D'Astous.

4ième ANNEE A : Robert Duchesne, Valère Roussel, Bertrand Thériault, Jean-Claude Morneau, Réal Garneau.

5ième ANNEE C : Jean-Paul Lepage, Réginald Longchamp, Pierre Lambert, Raymond Vignola, Georges Perron.

5ième ANNEE B : Aldège Parent, Raymond Bossé, Raoul Marmen, Henri Marmen, Gérard Collin.

5ième ANNEE A : Raymond Côté, Guy Leblond, Gilles Tremblay, Roch Lamontagne, Bernard Guité.

6ième ANNEE C : Rodrigue Labbé, Jean-Paul Caron, Albert Leblond, Marius Morin.

6ième ANNEE B : Rénald Morin, André Ouellet, Florent Lévesque, Henri St-Pierre, Raynald Gagné.

6ième ANNEE A : Georges-Henri Palasse, Claude Bellavance, Pierre Tremblay, Pierre-Marie Thériault, Gilles Nadeau.

7ième ANNEE B : Paul-Yvon Fournier, Jean-Yves Hins, Rodrigue Brisson, Guy Landry, Jacques Morin.

7ième ANNEE A : Jean-Yves Morissette, Jacques Lebel, Eddy Hins, Paul-Roland Goupil, René Isabelle, Irénée Ruest.

8ième ANNEE : Lionel Lauzier, Roger Bélanger, Réal Fournier, Patrice Rousseau, Jean Michaud.

9ième ANNEE : Roland Landry, Ls-Georges Longchamps, Louis-Abel Bélanger, Armand Gagnon, Jean-Marc Desrosiers.

**POUR UNE RÉELLE ÉCONOMIE. Le Maxwell House coûte moins d'un sou de plus par tasse que les cafés les moins chers. Vous obtenez *tellement* plus pour si *peu* de plus.**

## St-Simon

Cercle Jeanne dA'rc. — Les officières élues du cercle sont : Mme Irénée Belzile présidente, Mlle Thérèse Mercier, secrétaire et Mlle Jeannine Théberge, trésorière. On compte 27 membres.

Sépulture. — Le 20 janvier eurent lieu les funérailles de Mme Desneiges Rioux, épouse de feu Isaïe Mercier, décédée à l'âge de 72 ans.

Va et vient. — M. l'abbé Léon Bélanger, vicaire à Amqui, en visite chez son frère M. Charles Bélanger.

— M. Ignace Gagné, de Montréal, a fait un court voyage d'affaires dans la paroisse.

— M. Raoul Ouellet s'est rendu à St-Jean, N.-B. en voyage d'affaires.

— MM. Alfred Mercier, d'Amqui, et Philippe Mercier, des Trois-Pistoles, M. et Mmes Philippe Tremblay et Réginald Desrosiers, de Luceville, étaient au nombre des parents et amis qui assistèrent aux funérailles de Mme Mercier.

**REMISE D'UN CHEQUE DE $700.00**

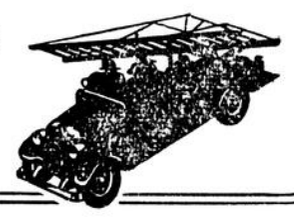


**M. Georges Synott de Montréal accepte au nom de sa femme le chèque de $700 qu'elle a gagné à l'émission "Chansons Chanceuses". M. G.-H. Trudeau, gérant général des ventes dans la province de Québec pour Ogilvie Flour Mills Company Limited, présente le chèque à M. Synott. De gauche à droite : M. Jacques Desrosiers gérant général adjoint, et M. E Richer, épicier-boucher et fournisseur de Mme Synott, où la présentation a eut lieu.**

**Les toitures et les lambris**

**BISCO**

**résistent au feu!**



Diminuez les dangers d'incendie et vos taux d'assurance contre le feu en employant des produits Bisco pour vos demeures et bâtiments. Vous économiserez tout en obtenant une protection efficace contre les intempéries!

***Faites votre choix parmi ces produits Bisco:***

- **Bardeaux d'asphalte**
- **Toitures en rouleaux, lisses ou à surface minéralisée**
- **Lambris "Rollbrick"**
- **Revêtements secs ou goudronnés**
- **Feutre isolant ou saturé d'asphalte**
- **Laine minérale isolante**

49-3F

BISCO ASPHALT ROOFING

**BISHOP ASPHALT PAPERS LTD.**

Manufacturiers de matériaux de construction de haute qualité depuis plus de 60 ans.

Siège social, Moulin à Papier et Manufacture à Portneuf Station, P.Q.

Succursale, Bureau et Entrepôt à 162 rue St-Paul, Québec, P.Q.

**VENDEUR**

**OUELLET & DUBE**

**9, rue St-Jean-Baptiste** **Tél. : 153**

**RIMOUSKI**

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 3 heures p.m., le mercredi 23 février 1949, des soumissions pour la reconstruction du quai de Notre-Dame-du-Portage, comté de Rivière-du-Loup, P.Q., lesquelles soumissions doivent être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumission pour reconstruction du quai, Notre-Dame-du-Portage, P.Q."

On peut prendre connaissance des plans, du blanc de contrat et du devis, et se procurer la formule de soumission aux bureaux de l'ingénieur en chef du ministère des Travaux publics, à Ottawa, de l'ingénieur régional, édifice du bureau de poste, Québec, P.Q., ainsi qu'au bureau de poste de Notre-Dame-du-Portage, P.Q.

REMARQUE.—Le ministère fournira, sur demande faite au soussigné, les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $25, sous forme d'un chèque de banque visé fait à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce dépôt sera remis au déposant dès que lesdits bleus et devis seront retournés au ministère, pourvu que la chose soit faite au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas remis au ministère dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Un chèque représentant une valeur égale à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, doit être joint à chaque soumission. On acceptera aussi, comme cautionnement, soit des bons au porteur du Dominion du Canada, soit des bons au porteur de la Cie du chemin de fer National-Canadien et de ses compagnies constituantes dont le principal et l'intérêt sont garantis sans réserve par le Dominion du Canada, soit encore lesdits bons pour une partie du cautionnement et un chèque visé tel que susdit pour le solde.

Par ordre,
**J. M. SOMERVILLE,**
**Secrétaire.**

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 28 janvier 1949.

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 3 heures p.m., le mercredi 23 février 1949, des soumissions pour l'amélioration du havre de Ruisseau-Chapados, comté de Bonaventure, P.Q., lesquelles soumissions doivent être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumission pour amélioration du havre, Ruisseau-Chapados, P.Q."

On peut prendre connaissance des plans, du blanc de contrat et du devis, et se procurer la formule de soumission aux bureaux de l'ingénieur en chef du Ministère des Travaux publics, à Ottawa, de l'ingénieur régional, rue de la Cathédrale, Rimouski, P.Q., ainsi qu'aux bureaux de poste de Gascons et de Gascons-Ouest, P.Q.

REMARQUE.—Le ministère fournira, sur demande faite au soussigné, les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $20, sous forme d'un chèque de banque visé fait à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce dépôt sera remis au déposant dès que lesdits bleus et devis seront retournés au ministère, pourvu que la chose soit faite au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas remis au ministère dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

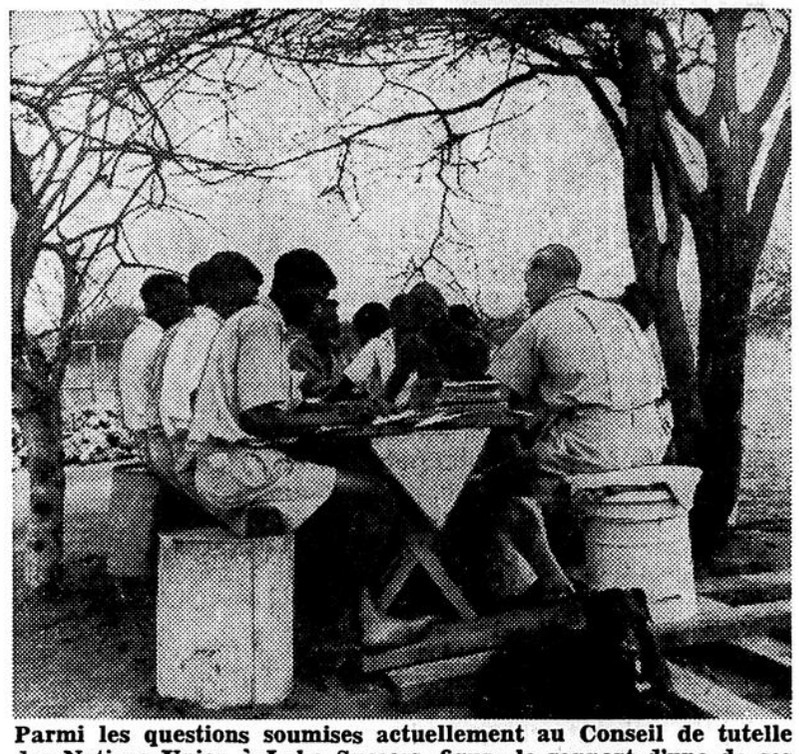
On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Un chèque représentant une valeur égale à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, doit être joint à chaque soumission. On acceptera aussi, comme cautionnement, soit des bons au porteur du Dominion du Canada, soit des bons au porteur de la Cie du chemin de fer National-Canadien et de ses compagnies constituantes dont le principal et l'intérêt sont garantis sans réserve par le Dominion du Canada, soit encore lesdits bons pour une partie du cautionnement et un chèque visé tel que susdit pour le solde.

Par ordre,
**J. M. SOMERVILLE,**
**Secrétaire.**

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 28 janvier 1949.

***Sous la tutelle des Nations Unies***



**Parmi les questions soumises actuellement au Conseil de tutelle des Nations Unies, à Lake Success, figure le rapport d'une de ses missions régulières dans les territoires sous tutelle. Le rapport traite du Ruanda-Urundi et du Tankanyika et couvre tous les aspects de la vie indigène, santé, économie, bien-être social, éducation. Ci-dessus, un groupe d'habitants de la région assiste à un cours.**

*1948 - Une année de*

# "Grosses affaires"

**Quand il s'agit de la plus importante compagnie d'assurance-vie du Canada — la Sun Life Assurance Company of Canada — il s'agit toujours de "grosses affaires" parce que plus d'un million et demi de personnes, à travers le monde, bénéficient de la protection et de la sécurité que leur garantissent les polices de la Sun Life.**

La réputation grandissante dont jouit la Sun Life of Canada est attribuable à la diversité et à la libéralité de ses polices d'assurance-vie, au prestige de ses représentants et à la rapidité et à l'efficacité du service qu'elle donne à ses détenteurs de police depuis sa fondation, il y a 78 ans.

Au cours de l'an dernier seulement, la Sun Life a versé à ses détenteurs de police et à leurs bénéficiaires plus de $100,000,000.

L'histoire de la Sun Life en 1948 est faite de plusieurs milliers de cas concrets, chacun constituant un document humain, simple mais d'importance vitale pour l'individu concerné:

**L'histoire de Mme B... M...**



. . . est tragique. Elle perdit son mari dans un accident d'automobile et demeura seule pour subvenir aux besoins de trois jeunes enfants. Mais le mari avait accepté ses responsabilités envers sa famille et avait prévu au delà de son décès. La police Revenu pour la Famille qu'il avait achetée de la Sun Life remplace maintenant son salaire pour le temps que ses enfants grandissent et assure de plus un revenu régulier à son épouse tant qu'elle vivra.

**L... M... s'est lancé en affaires**

. . . et est maintenant son propre maître. Dès sa sortie de l'université, il s'était acheté, de la Sun Life, une police Dotation, comme mesure de protection tout autant que d'épargne facile et méthodique. La Dotation vient d'arriver à échéance, lui permettant de saisir une belle occasion.

**C... J... S... était un bon vendeur**

. . . qui, toute sa vie, pensait à l'avenir. Il y a trente ans, il payait à la Sun Life la première prime de sa pension de retraite. En octobre dernier, il faisait son dernier voyage d'affaires et maintenant, à l'âge de 65 ans, il jouit de la liberté que lui a valu sa prévoyance.

**Pas besoin de charité**



Dans la petite usine de B... L..., les 100 employés n'ont jamais besoin de passer le chapeau lorsqu'un compagnon de travail meurt. Comme des centaines de milliers d'ouvriers dans d'autres entreprises industrielles ou commerciales, grandes ou petites, ils sont couverts par une police d'assurance-vie de groupe de la Sun Life, un merveilleux moyen d'établir de bonnes relations entre employés et employeur.

Oui, il existe des milliers de cas semblables dans l'histoire de la Sun Life en 1948 — une histoire de service au public qui se répète année après année.

***Extraits du rapport annuel de 1948***

**Versements effectués aux détenteurs de police et à leurs bénéficiaires en 1948:**
**$105,046,413**

**Total des versements effectués depuis l'émission de la première police de la Sun Life, en 1871:**
**$2,126,737,233**

**Nouvelles assurances émises durant l'année:**
**$374,652,547**

**Assurances en vigueur:**
**$4,089,254,132**

SUN LIFE OF CANADA

Chaque détenteur de police recevra un exemplaire du rapport annuel de 1948; vous pourrez aussi en obtenir un en vous adressant à:

**AUGUSTE COOKE**

**gérant de la succursale Québec-Rive Sud**

**229, rue St-Joseph,** **Québec**

# Statistiques de l'Hôpital de Matane

Voici les statistiques sur les activités de l'hôpital du Saint-Rédempteur, en 1948, dirigé par les Srs Dominicaines de l'Enfant-Jésus.

| | |
|---|---|
| Malades admis | 2,389 |
| Jours d'hospitalisation | 25,284 |
| Durée moyenne de l'hospitalisation | 10.6 |
| Capacité en lits | 72 |
| Interv. chirurgicales | 1,051 |
| Obstétrique | 373 |
| Electricité médicale | 1,357 |
| Transfusions | 21 |
| Prescriptions de pharmacie | 4,315 |
| Exam. de laboratoire | 5,003 |
| Radiographies | 1,150 |
| Fluoroscopies | 385 |

Décès avant 48 heures : 18
Décès après 48 heures : 22
Présents le 31 décembre 1948 : 58.

# M. Moise Gauvin est élu maire

Un ancien membre de la Sûreté provinciale, M. Moïse Gauvin qui, pendant plusieurs années fut attaché au département du procureur général en qualité de lieutenant de police, a été élu ces jours derniers maire de Saint-Eugène de Grantham, comté de Drummond avec une majorité d'environ 200 voix sur son adversaire.

M. Moïse Gauvin est des mieux connus à Rimouski et dans toute la région. Il fut durant plusieurs années chef du bureau de la Sûreté provinciale à Rimouski et il fut même le premier titulaire de cette charge en notre ville. Il eut comme successeur M. Eugène Morin qui est encore à la direction de ce bureau à Rimouski. M. Gauvin a conduit dans la région nombre de causes des plus importantes dont celle qui a conduit à l'arrestation et à la condamnation des incendiaires de l'hôtel des Vagues.

# Dommages de $15,000

On a maintenant évalué les dommages causés par l'incendie de la maison et du magasin de meubles de monsieur Elias Marin, de Ste-Anne-des-Monts, ils s'élèvent à $15,000.00 de pertes complètes. On se souvient que les propriétés de monsieur Marin ont été détruite par le feu dans la soirée du 21 janvier. L'éloignement et le mauvais état des routes avait empêché qu'on ne lutta avec des chances de succès contre les flammes.

# Destruction complète

Des pompes à incendie gelées ont été la cause samedi matin de la desaruction complète de la demeure de M. Caius Picard, à Amqui. L'équipement étant inutilisable, on ne put qu'assister en spectateur à l'incendie qui détruisit la maison de fond en comble avec tous les meubles. Personne n'a été blessé, mais une famille de plus se trouve sur le pavé dans notre région.

# A l'aréna de Matane

La compagnie de l'Aréna de Matane, à une assemblée régulière des membres, s'est élu un nouvel exécutif pour 1949. M. J.-Arthur Desjardins est président, Léandre Thibault, premier-vice-président, Robert Otis, 2e vice-président, Lucien Mercier, secrétaire-trésorier, tandis que les directeurs sont : MM. Raoul Fafard, ancien maire et avocat, Armand Forbes, Benoît McMullen et Octave Lapointe.

# Dans nos paroisses

## St-Paul de la Croix

**Baptêmes.** — Gérard, fils de M. et Mme Philippe Ouellet (Léontine Clermont). Parrain, Ludger Gagnon; marraine, Irène Clermont.

— Roland, fils de M. et Mme Lionel Dubé (Rose-Aimée Dupuis). Parrain, Emile Dupuis; marraine, Eva Talbot.

**Sépultures.** — Roland Labrie, fils de Léon Labrie et de Rose-Anna Beaulieu, décédé le 10 janvier et inhumé le 13 à l'âge de 19 ans.

**Statistiques pour 1948.** — 1,085 âmes; 157 familles. Quête du Jour de l'An, $535.00. Sincères remerciements de la part de M. le Curé.

**Marguillier en charge.** — M. Alphonse Lepage a été nommé marguillier du banc pour remplacer M. Jos. Caron, sortant de charge.

**Va et vient.** — M. Philippe Chénard est de retour d'un voyage à Québec et Trois-Rivières.

— Mme Joseph Dubé et sa fille Simone, sont allées rendre visite à M. et Mme Albert Héon à St-Romuald.

— Mme Isidore Gagnon passe quelque temps en Abitibi pour visiter ses enfants.


**N'attendez pas que le RHUME S'aggrave!**




Un peu de Vicks Va-tro-nol dans chaque narine **soulage** rapidement les souffrances du rhume de cerveau! Employé au moindre reniflement ou éternuement prémonitoires, le Va-tro-nol aide à **empêcher** bien des rhumes de se déclarer. Essayez-en aujourd'hui!

**VICKS VA-TRO-NOL**


## Ste-Rose du Dégelis

**Décès.** — Le 10 janvier est décédée Dame Aurore Lavoie, épouse de Noël Dubé, à l'âge de 69 ans.

Son service et sa sépulture eurent lieu le 7 janvier à 8 h. 30 au milieu de parents et d'amis.

Nous prions M. Dubé et sa famille d'agréer nos vives condoléances.

**Cours de couture :** Le 10 janvier, commençait à la salle paroissiale un cours de couture donné par Mme Freddy Soucy, couturière de la paroisse. Plusieurs dames et jeunes filles suivent ce cours.

**Marguilliers.** — Monsieur William Soucy fut nommé marguillier en remplacement de M. Joseph Soucy, sortant de charge. Le banc se compose donc de MM. Antoine Raymond, Wilfrid Turcotte et William Soucy.

## Les Etroits

**Nouveau marguillier.** — M. Aurèle Nadeau a été élu marguillier en remplacement de M. Omer Gagnon, sortant de charge.

**Va et vient.** — M. le curé Côté passe une semaine dans sa famille à Sainte-Flavie.

— M. et Mme Alphonse Ratté sont partis la semaine dernière pour un séjour en Floride.

— Mlles Yvette, Lucille et Juliette Roy, en visite chez leurs soeurs Mmes François et Emile Bélanger.

## St-Thomas de Cherbourg

**Va et vient.** — Tous nos étudiants sont retournés aux études après avoir passé les fêtes dans leurs familles. Ce sont : Mlles Marie-Paule Loraby, de l'Ecole Normale du Mont-Joli; Pierrette Boucher, de l'Ecole Normale de Matane; Ginette Fortin, du Pensionnat des Dames Ursulines de Rimouski; MM. René Henly, du Séminaire de Rimouski; Clément Hogan, du pensionnat des Frères Ste-Croix de Montréal.

— M. l'abbé J.-M. Roussel, aumônier à l'hôpital de Matane, a passé la fête de Noël dans notre paroisse.

— M. Alexandre Hogan, de Port-Alfred, a passé les vacances des fêtes dans sa famille.

— M. Paul Hogan est revenu dans sa famille après un séjour dans les chantiers de Baie-Comeau.

— Mme Sylvio Dugas (Jeanne Fournier) est revenue dans sa famille après un long séjour à l'hôpital de Ste-Anne-des-Monts.

**Soirée récréative.** — Jeudi, le 23 décembre, avait lieu à l'école No 4, dirigée par Mlle Fernande Bouchard, inst., une soirée récréative des mieux réussies. Les élèves, bien préparés, interprétèrent une pièce appropriée à la fête de Noël. Les musiciens donnèrent une note de gaieté à la soirée en interprétant quelques morceaux de leur répertoire, musique qui fut très bien réussie et des plus goûtées. Entre temps, quelques parties de bingo furent jouées.




**NR Laxatif**
**Tout-Végétal, Soulage la *Constipation* du Soir au Lendemain!**



**Quand vous êtes fatigué et que les mille et une tâches de la ferme vous pèsent sur les épaules—quand vous avez des maux de tête sournois—vous avez probablement besoin d'un "nettoyage" efficace mais doux, avec ce Laxatif *Tout-Végétal*. Nature's Remedy est un vrai bon remède, étant fait avec des plantes et des herbes. Vous n'avez qu'à en prendre une ou deux tablettes, le soir, au besoin, avec un grand verre d'eau et, le lendemain matin vous serez soulagé.**

**Remède de Confiance. Employé par les Cultivateurs depuis des Années.**

**Nature's Remedy n'est pas une nouveauté. Il a fait ses preuves. Des milliers de cultivateurs ont confiance dans ce Remède *Tout-Végétal*, parce qu'ils savent qu'il est difficile de trouver mieux que les plantes et les herbes pour nettoyer le système—pour se bien porter et bien manger à nouveau. Demandez Nature's Remedy—appelé Tablettes NR par abréviation—à votre pharmacien. Seulement 25 cents pour 25 tablettes.**




**PRENEZ NR CE SOIR ET SOYEZ BIEN DEMAIN**




NR Nature's Remedy NR-TABLETS-NR

FAIT PAR LES FABRICANTS DE TUMS



**LE CIVISME**
*c'est une foule de petites choses!*



**La patience est une vertu**

Il arrive des jours où rien ne va. Et trop souvent, sous l'impulsion du moment, nous disons ou faisons des choses que nous regrettons dès après. Combien il vaut mieux y aller avec calme . . . réfléchir avant de prendre une décision.

Vous serez surpris de voir combien votre patience met les gens à l'aise . . . combien elle crée une ambiance d'amitié. Essayez! Faire preuve de patience dans des moments difficiles est une autre manifestation de "Civisme".

***Vous pouvez participer à cet effort de service public. Prenez note de quelques petites choses qui, à votre avis, contribuent au civisme.***

*Publiée sous les auspices des fabricants de la*

**BIÈRE BRADING**
**THE BRADING BREWERIES LIMITED**

*Cette série d'annonces est conçue dans le but d'aider à faire de votre localité le meilleur des endroits où vous puissiez vivre.*

**RADIO-CARABIN:** Soyez aux écoutes tous les mercredis soirs de 9 à 10 hrs. CBF Montréal et le réseau français de Radio Canada.

# Le Sanatorium de Mont-Joli aura 600 lits au printemps

**Statistiques de 1948**

Le Sanatorium St-Georges de Mont-Joli a commencé d'ouvrir les portes de son nouveau pavillon et depuis le début de décembre 1948, cinquante-six malades y sont installés et dès la terminaison des travaux, six cents malades y seront hospitalisés.

L'équipe médicale actuelle est formée du Docteur J.-A. Couillard, médecin-directeur, Dr Herman Gauthier, médecin-chef, Dr Albert Kimpton, Dr Henri Reid, Dr F.-X. Beaulieu. Le Dr Roger Lachance du Sanatorium de Roberval est à Mont-Joli depuis juillet 1948.

L'administration est sous la direction de M. Georges-Henri Dechamplain, administrateur-financier, assisté de M. Paul-Emile Olivier, chef de bureau, et de la régie interne est confiée aux Révérendes Filles de la Sagesse tandis que les R.R. P.P. Oblats assurent le service de l'aumônerie.

Le traitement sanatorial intensif a connu depuis deux ans des résultats remarquables dû à la Streptomycine employée chez un très grand nombre de patients : en effet durant 1948 nous avons administré 21,409 grammes de Streptomycine à 347 patients.

La nouvelle formule de Streptomycine nous permet maintenant de traiter les patients réfractaires à l'ancienne formule. C'est un premier pas dans le traitement de la Tuberculose par la bio-chimie, il est énorme et extrêmement prometteur pour l'avenir.

Une des activités les plus marquantes du Sanatorium St-Georges est le dépistage intensif. Pendant la saison estivale un camion radiologique des plus modernes, avec un personnel expérimenté sous la direction d'un médecin de Sanatorium, offre à la population de trois comtés de notre région l'opportunité exceptionnelle de faire radiographier leurs poumons gratuitement. Ce dépistage intensif permet de diagnostiquer de multiples lésions pulmonaires et nous avons ainsi radiographié pendant l'année 1948 33,542 personnes.

D'autre part les cliniques ambulantes de Tuberculose Pulmonaire, dont le coût est défrayé par le Gouvernement Provincial et qui sont faites par chacun des médecins du Sanatorium, nous a permis l'examen de 4,903 personnes. Nous avons installé dans chacune des Unités Sanitaires des stations de ré-insufflations où les patients, porteurs de pneumothorax, peuvent ainsi subir leurs traitements gratuitement et nous pouvons par ce fait diminuer d'autant leur séjour en Sanatorium afin de faire de la place pour de nouveaux patients.

| | |
|---|---|
| Patients admis en 1948 | 278 |
| Patients hospitalisés au 31 décembre 1948 | 361 |
| **Diagnostic :** | |
| Minimes | 116 |
| Modérément avancés | 76 |
| Très avancés | 67 |
| Autres | 19 |
| **Total** | **278** |
| **Patients évacués :** | |
| Congé médical | 155 |
| Transférés | 32 |
| Décédés | 20 |
| Autres | 22 |
| **Total** | **229** |
| Premiers examens | 278 |
| Examens de contrôle | 1693 |
| Cas examinés en séance d'étude | 673 |
| Pneumothorax amorcés | 45 |
| " échecs | 14 |
| " sous traitements | 161 |
| Re-insufflations intérieures | 5353 |
| " extérieures | 1004 |
| " Matane | 188 |
| " Amqui | 58 |
| " Riv.-du-Loup | 24 |
| Pneumo-Péritoine re-insufflations | 990 |
| **Total de re-insufflations** | **7617** |
| Ponctions | 245 |
| Intervention sur le phhrénique | 19 |
| Sections d'adhérences | 33 |
| Lipiodols | 4 |
| Aérosols | 1735 |
| Pansements | 1554 |
| Héliothérapie | 4495 |
| Diathermie | 91 |
| Radiographies pulmonaires intérieures | 2052 |
| Radiographies pulmonaires extérieures | 885 |
| Radiographies non pulmonaires | 215 |
| Radiographies dentaires | 48 |
| **Laboratoire :** | |
| Recherches de B. K. | 2784 |
| Sucs Gastriques | 898 |
| Liquides pleuraux | 224 |
| Liquides cephalo rachidiens | 106 |
| Sédimentations | 1155 |
| Formules Sanguines | 444 |
| Métabolismes | 45 |
| **Camion Radiologique** | |
| **Patients examinés :** | |
| Co. Kamouraska | 7490 |
| " Rivière-du-Loup | 9713 |
| " Matane | 4145 |
| " Institutions de Rimouski | 3448 |
| **Total** | **33542** |
| Tuberculeux | 494 |
| Moyenne de tbc. | 1.47% |
| **Cliniques Ambulantes :** | |
| Nombre de cliniques | 128 |
| Total examinés | 4903 |
| Positifs nouveaux | 176 |
| Assistance moyenne | 38 |
| Pourcentage de tbc. | 3.58% |
| **Service Dentaire** | |
| **Dr Maurice Sirois :** | |
| Patients examinés | 282 |
| Extractions | 596 |
| Obturations | 58 |
| Prophylaxies | 10 |

# MAGASIN INCENDIE A STE-ANNE-DES-MONTS

Le feu a complètement rasée la résidence et le magasin de meubles de M. Elias Marin dans la soirée du 21. Cet incendie ,d'origine inconnu, semble avoir débuté dans la cave. A l'approche des premiers voisins qui se portèrent à l'aide dès qu'ils aperçurent l'incendie, l'immeuble n'était déjà plus qu'un brasier ardent. L'alarme fut aussitôt donnée aux pompiers; ceux-ci se rendirent sur les lieux avec assez de difficulté dans des voitures de fortune, vu le mauvais état des routes à cette saison.

Comme la prise d'eau se trouvait trop considérablement éloignée, le véritable secours arriva trop tard pour sauver l'immeuble qui est une perte complète dont le chiffre s'élève à une quinzaine de mille dollars partiellement recouverte par les assurances.

Les résidences de MM. Gérard Marin et Lionel Lévesque, qui se trouvaient situées de chaque côté, ont subi quelques dommages mais ont pu cependant être épargnées.

# Un 2è incendie à Ste-Anne

Un deuxième incendie dans l'espace de 24 heures a chassé de son foyer une famille de sept personnes, à St-Joachim de Tourelle, celle de M. Domina Servant. Le feu s'est déclaré à 11 h. 45, samedi soir, alors que toute la famille était plongée dans le sommeil. C'est grâce aux pleurs du jeune bébé né depuis quelques jours seulement si la famille a pu s'éveiller à temps et fuir en vêtements de nuit. Mme Servant, qui gardait encore le lit, a dû être transportée chez des voisins charitables.

La maison est une perte totale, n'étant aucunement couverte par des assurances. Le feu semble s'être déclaré par le tuyau de la maison au deuxième étage.

La brigade des pompiers de Sainte-Anne-des-Monts a offert ses services par téléphone durant la nuit; comme on ne craignait pas pour les demeures voisines, on déclina l'offre des pompiers.

# Elections à la Chambre cadette de Matane

**M. Robert Otis est élevé à la présidence**

Depuis le 14 janvier, un nouveau conseil dirige les destinées du Jeune Commerce de Matane. En effet, lors des élections qui furent tenues à la salle de l'Académie, M. Robert Otis fut élevé à la présidence pour succéder à M. Léonce Levasseur. Le nouveau président a pour lieutenants MM. Wilfrid Lafontaine et Roland Blouin, premier et 2e vice présidents, tandis que le groupe des directeurs se compose de MM. Octave Lapointe, Raoul Lévesque, Roland Boulanger, Paulo Desrosiers, Yvon et Lucien Paradis, Ulric Tremblay, Ireno Pelletier, Armand Boucher et Gaston Levasseur. M. Forrest Bernier a été élu secrétaire et M. Robert Savard, trésorier.

Les nouveaux élus ont remercié les membres de la Chambre, de la confiance qui leur est manifestée ainsi. Un programme très chargé est à l'étude pour les mois à venir et on est déjà assuré que la Chambre de Commerce des Jeunes, toujours si active et aux initiatives si variées, va continuer sa marche ascendante vers le progrès dans le domaine social et commercial.

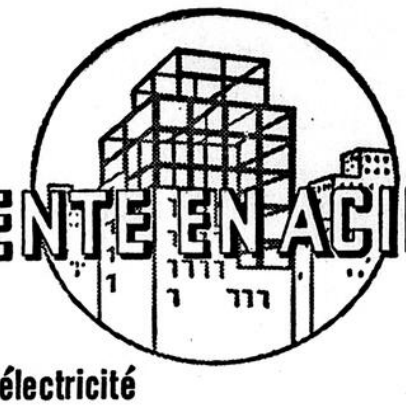
Chacun tient à coeur la réalisation des projets préconisés, réalisation qui nécessite avant tout l'appui constant des membres et la collaboration du public matanais.

Une vaste campagne de recrutement sera bientôt entreprise afin de renforcir les rangs.




POUR
**INSTALLATION**
DE
**PLOMBERIE**
ET DE
**CHAUFFAGE**
**Réparations générales**
**FERBLANTERIE**
**Demandez**
**les plombiers licenciés**
**DE**
**LA PLOMBERIE DE RIMOUSKI LTEE**
**67 St-Jean-Baptiste**
**Tél : 193 RIMOUSKI**

Pour tous vos travaux de
CHARPENTE EN ACIER



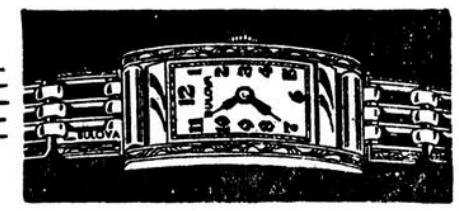
- Soudure à l'électricité
- Ponts et édifices
- Charpente d'église, de garage, d'habitation, etc.

Nous mettons à votre service une équipe d'ingénieurs compétents et un outillage complet de construction et de grues mécaniques. Il nous fera plaisir de vous fournir tous renseignements et nos taux de location.

*"Rien de trop petit... rien de trop considérable"*
LES INDUSTRIES BROCHU LTÉE
*Roger Brochu,* président
4600, 17ième avenue Rosemont, Montréal 36 • Tél.: TUrcotte 2581

**ST-PIERRE ENR.**
NETTOYEUR
TEINTURIER
Nettoyage à sec et pressage sont effectués avec des produits de première qualité.
C. P. 419 — 2 St-Edmond Rimouski — Tél : 1

**H. R. CUMMINGS**
COMPTABLE PUBLIC ENREGISTRE
**Appartements St-Pierre**
**175 est, rue St-Pierre, RIMOUSKI**
**Tél : 475 C.P.634**



MONTRES — BAGUES — COLLIERS — BIJOUX
LAURENT RIOUX
BIJOUTERIE
200, St-Germain RIMOUSKI Téléphone 677

**ENCOURAGEZ LE BASEBALL**
SOUSCRIVEZ AU CONCOURS DE LA REINE DES SPORTS, DE RIMOUSKI 1949
.....Découpez ici.....
**Je vote pour :**
**Mlle** _____
**Mon nom est** _____
**Adresse** _____
J'inclus mon bon de poste de ( _____ )
**Adressez à : Alphonse ROUSSEAU, Rimouski,**
**.25 du billet, 5 billets pour $1.00**
**Les Concurrentes sont :**
**Catherine LANDRY**
**Pierrette POULIOT**
**Rolande THIBAULT**
**Murielle LECLERC**
**Paulette ROY**
**Rolande VAILLANCOURT**
**N'oubliez pas qu'il y a de jolis cadeaux à gagner dans ce concours.**

# Un saint chez les papas

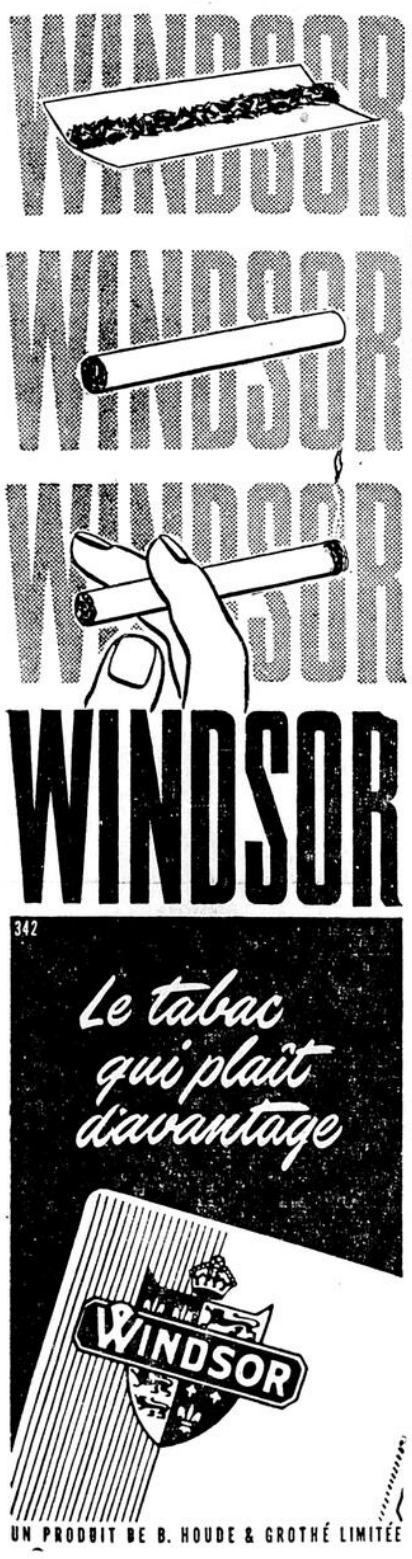
Dans l'espace de quelques mois, les Editions du Lévrier se voient dans l'obligation de publier une nouvelle édition, la troisième, de la brochure qui a pour titre : **Un saint chez les papas** par le R. Père M.-V. Masson, O.P. Ceci indique l'intérêt et la popularité de ce petit livre. Le succès est dû surtout au sujet traité. Il s'agit en effet, d'une étude sur le père de la sainte la plus populaire dans le monde entier, Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus.

On n'écrira jamais trop et on ne prêchera jamais trop sur le rôle irremplaçable du père dans l'éducation des enfants. Nous sommes ici en présence d'un cas concret et très bien réussi, celui de Monsieur Louis-Joseph-Stanislas Martin. Personnage contemporain, connu surtout par sa petite fille, sa conduite est un message aux hommes de notre temps. Et chose remarquable, plus le culte de la petite sainte prend de l'extension, plus aussi on veut connaître celui qui a été le père de "l'enfant chéri du monde".

La vie de M. Martin qui a été si édifiante pour la petite Thérèse et ses soeurs, le sera aussi pour tous ceux qui liront cette brochure. Propager ce petit livre c'est à la fois faire un acte d'apostolat qui peut avoir un grand rendement dans les foyers, et c'est aussi accomplir une action qui sera très agréable à la "semeuse de roses".

**Un saint chez les papas,** par V.-M. Masson, O.P. Les Editions du lévrier, Ottawa-Montréal, est en vente dans toutes les bonnes librairies. Prix : .35.


LE TABAC À CIGARETTES




UN PRODUIT DE B. HOUDE & GROTHÉ LIMITÉE


## Causerie féminine

Aujourd'hui, le salon est plein
[de jeunes filles
Aux yeux noirs, aux yeux gris, aux
[yeux bleus, et gentilles
Elles causent très haut de
[bijoux enchantés;
Elles causent surtout de puérilités.
De cette foule monte un parfum
[de fleurs mortes;
Tiède et trop fort, formé d'extraits
[de toutes sortes.
Elles causent, — Leurs coeurs ne
[sont pas indulgents —
Et médisent avec plaisir des
[jeunes gens.
Elles se font des compliments
[sur leurs toilettes,
Et projettent toujours de
[nouvelles emplettes,
Et mutuellement se disent des secrets
Que chacune répète à l'autre,
[une heure après.
Le ton s'élève . . . On cause . . .
[Est-ce qu'on va se battre ?
Elles sont bien quatorze ou quinze....
[Elles sont quatre

**Albert Lozeau.**

"L'AME SOLITAIRE".


## Les personnes maigres engraissent de 5, 10, 15 liv.

**Recouvrez entrain, énergie, vigueur**

Quelle transformation: Les os ne paraissent plus, les chairs s'affermissent, le visage s'arrondit, plus de cou émacié, disparu cet air de squelette ambulant. Des milliers de jeunes filles, hommes et femmes qui ne pouvaient engraisser sont fiers aujourd'hui de leur belle apparence. Ils attribuent ce résultat à Ostrex qui revivifie et renforcit. Contient ingrédients, stimulants, fortifiants, fer, vitamine $B_1$, calcium pour enrichir le sang, améliorer l'appétit et la digestion et mieux faire profiter de la nourriture fait gagner du poids. Ne craignez pas de *trop* engraisser. Cessez quand vous aurez rattrapé les 5, 10, 15 ou 20 livres nécessaires pour atteindre la normale. Coûte peu. Nouveau format d'essai *seulement* 60c. Essayez les fameux comprimés-toniques Ostrex pour recouvrer vigueur et poids. Toutes pharmacies.


LES LETTRES

# Où il est question de Louis Hémon

On annonçait récemment la grave maladie d'Eva Bouchard, cette vieille demoiselle de Péribonka, censée avoir inspirée la **Maria Chapdelaine** de Louis Hémon. Hospitalisée à l'Hôtel-Dieu de Québec, elle devait s'y soumettre à une intervention chirurgicale. A ce propos, Louis-C. O'Neil rappelait dans la "Tribune" de Sherbrooke un débat vieux de plusieurs années, qui mettait aux prises Jean-Charles Harvey et Damase Potvin. Le premier soutenait que le modèle de Louis Hémon n'était pas Mlle Bouchard, mais plutôt Marie-Louise Larouche, du Sacré-Coeur-de-Marie, que l'on rencontre aux premières pages de son livre. Originaire lui-même de la région du Saguenay, Potvin prenait parti pour Eva Bouchard, belle-soeur de ce Samuel Bédard chez qui Hémon vécut, pendant son séjour au Lac Saint-Jean. Il est probable que l'une et l'autre inspirèrent le romancier, ou lui fournirent le gros des renseignements utilisés dans son livre, quant à l'histoire, aux caractéristiques, aux moeurs de la région décrite. Ancienne élèves des Ursulines de Roberval, Eva Bouchard était certainement la plus instruite des deux femmes, la plus susceptible de répondre aux questions de l'écrivain, mais Marie-Louise Larouche incarnait plus profondément la paysanne, fille de colonisateurs et de pionniers. Vraisemblablement, Hémon connut mieux la première, pour l'avoir rencontrée souvent chez Samuel Bédard. Il n'est jamais facile de déterminer de façon sûres les sources d'un écrivain, à moins qu'il ne nous éclaire là-dessus, ce que Hémon n'a pas fait. Le débat reste donc ouvert. S'il revenait sur terre, l'auteur dirait peut-être qu'il n'a pas raison d'être, son héroïne se composant de traits empruntés à une douzaine de femmes.

o——o

Vers le temps où O'Neil publiait son article, un autre journaliste, qui adopte le pseudonyme de Laurentin, rappelait lui aussi le souvenir de Louis Hémon dans le "Progrès du Golfe", hebdomadaire de Rimouski. Il aurait, pour sa part, découvert le prototype de François Paradis, fiancé de Maria Chapdelaine, qui mourut dans le bois et la neige après s'être **écarté.** Laurentin dit tenir ses renseignements de Samuel Bédard lui-même, qu'il connut personnellement. D'après lui, le François Paradis du roman était un guide expérimenté des forêts qui s'étendent au nord-ouest du Lac Saint-Jean : Auguste Lemieux. Il partit un jour pour le haut de la Péribonka, accompagné de deux Français, l'un nommé Bernard, l'autre Brasset, qui voulaient acheter des fourrures des Indiens. Avant le départ, le guide s'était querellé quelque peu avec ces hommes, parce qu'ils voulaient emporter avec eux un seau de bonbons, pour distribution aux indigènes. Lemieux refusa de s'en charger, disant que les provisions nécessaires au voyage étaient déjà assez lourdes. Les jours passèrent et Lemieux ne revenait pas. Au village de Péribonka, on s'inquiéta. Puis un sauvage arriva, qui raconta avoir découvert dans la neige, à une quarantaine de milles de distance, les restes déchiquetés d'un homme, à demi mangés, peut-être par des bêtes. On se rendit à l'endroit indiqué. Le cadavre était celui de Lemieux; les jambes gisaient près d'un buisson, le tronc à quelques pas, la tête plus loin. Il ne fut jamais possible de reconstituer le drame au cours duquel le guide avait péri. Quant aux deux Français, personne ne les revit. Le cheval de Lemieux et sa traîne avaient aussi disparu.

o——o

C'est cette histoire que Hémon aurait utilisée dans son ouvrage, après l'avoir modifiée selon ses besoins, passant sous silence la partie la plus horrible. Samuel Bédard, de qui elle vient, était gendre du marchand Adolphe Bouchard, qui vendit aux Français les marchandises dont ils avaient besoin pour leur expédition et leur recommanda Lemieux comme guide. Les deux hommes virent partir ensemble Lemieux et les acheteurs de fourrures. Romancier-né Hémon ne manqua point de tirer parti du récit qu'il entendit des lèvres de Bédard. Comme tous les écrivains sérieux, qui recherchent dans une oeuvre le ton de la vraisemblance, il basait la sienne sur des événements et des incidents vécus. Rien n'est plus logique, plus apte à créer l'impression de vérité, de crédibilité. Louis Hémon arriva au Lac Saint-Jean au printemps de 1912 et s'en alla vivre sur la terre de Samuel Bédard, comme employé. Il raconta plus tard dans son journal que la survivance étonnante de la race canadienne-française l'avait enthousiasmé. Après avoir visité Québec et Montréal, il choisit la région de Péribonka comme poste d'observation, en vue du roman qu'il projetait. Hémon n'était pas un aventurier de la littérature, mais un homme cultivé, qui voulait s'imprégner sur place de l'atmosphère et des moeurs qu'il décrirait. A Péribonka, on ne savait rien de lui, sinon qu'il venait de France et ne parlait guère, étant d'un naturel discret. Fils d'un professeur d'université, il avait fait ses études à Louis-le-Grand, puis trois années de droit, avant de s'inscrire à l'Ecole des langues orientales où il avait obtenu un brevet d'anamite. Il parlait l'anglais parfaitement, traduisait l'italien, l'espagnol et l'allemand. Il mourut de la façon que l'on sait, en Ontario, dans un banal accident de chemin de fer.

**L'Illettré.**

(reproduction interdite)

## La Guilde PHOTOGRAPHIQUE



La mise au foyer est très importante dans les premiers plans. Il est bon de mesurer au pas les distances de moins de 15 pieds, en utilisant un galon s'il y a 6 pieds ou moins.

### Le Foyer Précis

EN DEPIT DU FAIT que la mise au foyer est essentielle à une bonne photo, plusieurs photographes oublient de bien mettre au point pour chaque photo. Résultat: les photos sont floues et on ne pourra pas les agrandir même si on tire des impressions passables, des négatifs.

Naturellement dans les appareils à foyer fixe, le problème n'existe pas. Le photographe devra vérifier sa distance seulement s'il travaille de très près, et ce pour ne pas trop s'approcher de son sujet.

De même, les problèmes de foyer s'aplanissent avec les appareils pourvus de dispositifs de mise au point automatique. Les indicateurs de distance conjugués avec l'objectif donnent un foyer précis. Il en est de même du verre dépoli des appareils "reflex", journaliste ou "touriste".

Mais avec la plupart des cameras c'est au photographe d'estimer la distance de l'appareil au sujet, et de faire le point en ajustant l'anneau spécial gradué en pieds. C'est ici que les difficultés surgissent. L'oeil qui n'est pas exercé peut rarement juger de la distance avec exactitude.

Le photographe avisé ne s'en tient pas à son jugement. Surtout quand il prend une photo de 15 pieds ou moins. A cause de la "profondeur du champ" des lentilles — expliqué il y a quelques mois — on peut estimer des distances de 20 pieds ou plus en toute sécurité. Mais quand on met au point des sujets placés de 6 à 15 pieds de l'appareil, il est recommandable de mesurer la distance au pas avant d'ajuster le foyer ou d'employer un petit indicateur de poche gradué en pieds qui révèle la distance de l'appareil au sujet, afin de régler l'anneau de mise au point sur l'appareil.

274 — Jacques Lumière


POUR "VITESSE" ET "EXACTITUDE"

Expédiez vos dépêches
via

**Télégraphes du Canadien National**

**Bureau à la gare du C.N.R., ou Téléphonez 275**

Ceci est le seul bureau de Télégraphe du Canadian National pour expédier et recevoir les messages télégraphiques dans la ville de Rimouski

**DESSERT TOUT LE CANADA**

**Communications avec le "Western Union" aux Etats-Unis**

# Retour vers le passé

**IL Y A DIX ANS CETTE SEMAINE**

**FEVRIER 1939 :**

**VISITE CHEZ PRICE BROS**

Plusieurs officiers de la Compagnie Price Brothers, dont le président, le colonel C.-H.-L. Jones et le colonel J.-H. Price visitent officiellement les bureaux, le moulin ainsi que la nouvelle manufacture de boites de la compagnie. Accompagnés de M. H.-M. Wilson, ils rendent visite à Son Exc. Mgr Georges Courchesne et Son Honneur le Maire de Rimouski, Me P.-E. Gagnon, C.R.

**LE PAIN ENVELOPPE**

La Chambre de Commerce des Jeunes de Rimouski vote une résolution par laquelle elle demande au Ministère provincial de la Santé de voter une loi obligeant les boulangers des cités et villes de la province à envelopper d'un papier hygiénique le pain qu'ils livrent à leurs clients.

**IL Y A CINQ ANS**

VICTIMES DE GUERRE

La liste des victimes de la guerre en Italie porte le nom des victimes suivantes, de notre région : **Tués au Combat**. Le soldat Albert Bugeoud, fils de M. Ovila Bugeaud, de St-Charles de Caplan. Le caporal Paul-Emile Soucy, fils de feu Léandre Soucy de Cacouna.

BLESSE AU COMBAT

Le soldat Napoléon Collin, fils de min, et le soldat Roger Blanchette, fils Mme Cyrus Collin, de St-Robert Bellarde M. et Mme Antoine Blanchette, de St-Odile sur Rimouski. (Blessés en Italie).

HOMMAGE A L'INSPECTEUR PINEAU

Coopérative Avicole de Rimouski est por-

— La capacité de production de la tée à 400,000 oeufs.

— On discute à Rimouski un projet de Coopérative d'Habitation.

A date, il y a plusieurs inscriptions de l'extérieur, pour le concours régional de ski, qui aura lieu dimanche. Parmi eux, il s'en trouve un, ancien concurrent pour le championnat canadien, à Québec, l'hiver dernier.

CONDAMNE POUR INFRACTION

Dans un jugement, le juge Amédée Caron, de la Cour de Magistrat de Rimouski a condamné à $5.00 d'amende et aux frais un citoyen de St-Flavie qui a été trouvé coupable de s'être approprié des cibles volantes échappées des avions du Corps d'Aviation Royal Canadien, de Mont-Joli.

COLONISATION DANS LE DIOCESE DE RIMOUSKI

On note qu'il y a eu aucun établissement nouveau au cours de l'année 1943. Par établissements nouveaux on entend la vente de lots neufs. On nous en promet disait-on alors, dans l'Esprit-Saint et St-Nil. Alors que les demandes de lots se faisaient rares dans la province, on note que dans le diocèse de Rimouski elles se sont maintenues. On avait eu des lots à disposer. Les deaurait pu répondre aux demandes si on mandes de lots ont été de 530 et on en a accepté 508. On notait alors un goût trop pronocé pour le déboisement.

**FEVRIER 1944 :**

**VICTIMES DE GUERRE**

**Blessés au combat :** soldat Fernand Proulx, Nazareth, Rimouski; soldat Alvarez Bouillon, fils de M. Louis Bouillon, Rimouski; soldat Laurent DeChamplain, époux de Marie T. DeChamplain, Rimouski et soldat Léopold Côté, fils de M. Rodolphe Côté, Rimouski.

**QUATRE MORTS TRAGIQUES**

**Gérard Pérusse** est trouvé mort près du moulin de la Cie Price et à côté de son camion-remorque.

**Fernand Dubé** a été écrasé par un taxi alors qu'il traversait la rue en face de l'Hôtel Georges VI.

Un autre accident cause la mort de deux enfants : **Micheline Morissette** et **Gaston Rivard.** Les deux enfants, de même que la petite Nicole Morissette occupaient le taxi de M. Victor Morissette qui fut frappé par le "Local" au passage à niveau de la rue Saint-Germain près du Moulin Price Bros.

Un autre accident survenu au passage à niveau de Trois-Pistoles tue instantanément **M. Siméon Lebel,** 40 ans. L'accidenté fut frappé par le "Scotian".

**COUPE DES CHEVEUX**

Le prix de la coupe des cheveux reste à celui de la période de base (15 sept. au 11 octobre 1941) : 0.25 pour adultes et 0.15 pour enfants.

## *Vedettes de France*



*EDWIGE FEUILLERE. — Evelyne Cunati, d'abord Cora Lynn, puis Edwige Feuillère, l'âge de toutes les séductions, née à Vesoul, lancée par "Les Aventures du Roi Pausole". Sur scène: Conservatoire, Comédie-Française, "Sodome et Gomorrhe", "L'Aigle à deux têtes". A l'écran: petits rôles dans diverses productions: "La Fine Combine", "Pausole", etc., puis grande dame du cinéma français avec "Stradivarius", "Barcarolle", "Lucrèce Borgia", "Mister Flow", "Marthe Richard", "J'étais une Aventurière", "De Mayerling à Sarajevo", "La Dame aux Camélias", "La Duchesse de Langeais" "L'Honorable Catherine", "Lucrèce", "La Part de l'Ombre", "Tant que je vivrai", "Il suffit d'une fois", "L'Idiot" et, enfin, la Reine d'Autriche de "L'Aigle à deux têtes". Parmi ses auteurs: Pierre Louys, Henri Jeanson, Ch.-H. Dumas, Alexandre Dumas, Balzac et Jean Giraudoux, Solange Térac, Dostoïewski et Jean Cocteau. Ses principaux partenaires masculins: Fernandel, André Berley, Pierre-Richard Willm, Louis Jouvet, von Stroheim, Raymond Rouleau, John Lodge, Jean Mercanton, Jacques Berthier, Fernand Gravey, Gérard Philippe et Jean Marais. Sa vie. — Quitte son village encore bébé. Italie, Suisse. Rentre en France en 1918. Finis les heureux vagabondages et la liberté enfantine; c'est jusqu'en 1924, le lycée à Dijon. Sage. Travailleuse par à-coups. Pas appliquée mais douée, puisqu'elle remporte les prix d'excellence. En 1928, vient à Paris avec sa famille, est reçue au Conservatoire, aux classes de chant et de comédie. Au bout de six mois, se rendant compte que le chant demandait six années pour la mener à une carrière très encombrée, y renonce pour se consacrer exclusivement à la Comédie Premier prix en juillet 1931 dans "La Parisienne". Engagement chez Molière, quelques créations. Part d'une manière assez tumultueuse en novembre 1933, car cette jeune femme aime jouer et non attendre indéfiniment son tour pour jouer. Quelques tournées, notamment une très grande en Egypte, dont elle garde le meilleur souvenir. Relativement peu de théâtre, car le cinéma qu'elle aime l'occupe beaucoup.*

# Cours à Duchesnay

**La Scierie-Ecole offre une série de cours intéressants pour le 14 mars prochain**

Une grande activité règne à Duchesnay en vue de la rentrée des élèves. En effet, on met actuellement la dernière main aux préparatifs afin de recevoir les nombreux candidats qui viendront faire un stage plus ou moins prolongé à Duchesnay.

Ces derniers viennent en grande partie de la campagne, des petits centres industriels ou de comtés où la grande industrie de la pulpe et du papier exploite la forêt. Ceci est compréhensible puisque la Scierie-Ecole, fondée par le Gouvernement il y a trois ans, forme des mesureurs de bois compétents qui suivent un entraînement intensif de quatre mois et demi, des mesureurs-classificateurs que l'industrie du sciage emploie régulièrement ou du moins une grande partie de l'année. Ces techniciens font un stage de neuf mois à Duchesnay. Une autre spécialité intéressante offerte aux jeunes ainsi qu'à ceux qui sont déjà du métier est l'affûtage. L'affûteur est un aide précieux dans une scierie et peut être la raison du succès du moulin à scie. Il en est de même du scieur. La Scierie-Ecole prépare également ces deux types d'artisans par un entraînement tant pratique que théorique. Le premier dure quatre mois et demi tandis que le futur scieur est neuf mois à l'Ecole, étant obligé d'étudier en même temps la classification des bois. Le millwright ou mécanicien de scierie est sans contredit la cheville ouvrière de la scierie moyenne ou de forte production. Par une préparation de deux années scolaires, Duchesnay forme aussi ce technicien de haute compétence. Il est évident qu'en vertu de leur importance respective, ces divers cours ne demandent pas une scolarité semblable.

Comme on le voit, la perspective de recevoir bientôt tous ces candidats exige des préparatifs intenses à la Scierie-Ecole. Il y a encore quelques places dans les différents cadres pour l'année qui s'en vient et ceux qui seraient intéressés à suivre l'un de ces cours feraient bien de s'inscrire au plus tôt. La Direction se fera un plaisir de répondre à toute demande de renseignements à ce sujet. A cette fin, l'adresse est Scierie-Ecole, Duchesnay, Cté Portneuf, P.Q.

**COUPONS**

**Nous avons toujours en main : coupons assortis et marchandises à la verge. Pour commandes postales, adresser au MAGASIN DU COUPON, 83 rue St-Robert, Rimouski-Sud**

**Mme E. ALAIN, Prop. Téléphone : 782**

## POSITION VACANTE

**SECRETAIRE-TRESORIER**

**VILLE DE RIMOUSKI**

**Les offres de services seront reçues jusqu'au 21 février 1949.**

**Les candidats doivent posséder une certaine expérience administrative; des qualifications en comptabilité équivalentes à un diplôme des Hautes Etudes Commerciales.**

**Prière de spécifier quand on pourrait entrer en fonction, ainsi que le salaire demandé.**

**VILLE DE RIMOUSKI**

**Léopold GARON,**
**Gérant.**

## A VENDRE

**(cause de maladie)**

## *Salon de Coiffure*

**(situé dans le centre des affaires**

**RIMOUSKI**

**POSSESSION IMMEDIATE**

**AUCUNE OFFRE RAISONNABLE NE SERA REFUSEE**
**LA CHANCE AU PREMIER ACHETEUR**
**QUI SE PRESENTERA**

**HATEZ-VOUS**

S'ADRESSER POUR CONDITIONS ET PRIX A :

**Jacques MARTIN, Enr.**

Courtier en immeubles

Bureau et Résidence : 187 rue St-Germain

B. P. 516 RIMOUSKI Téléphone : 462